

700  
2916

Négociations dans le secteur public

# Oswald menace

Nos informations en page 3

le  
point  
du  
jour

# LE JOUR

H1X 383  
28-04-76 00107 1-90S 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
RECEPTION DES PERIODIQUES  
1700 RUE ST DENIS MTI QUE

le jeudi 22 janvier 1976

où nous serons maîtres

Neige

Maximum -18

2e année

no 268

28 pages

25 cent



## Le Liban divisé en deux ?

Après neuf mois de guerre civile et plus de 10 000 morts, les forces chrétiennes de droite et les forces islamo-progressistes continuaient hier à se battre sur tous les fronts. Bilan: 46 morts. La Syrie devait lancer hier matin une nouvelle médiation. Un nouvel accord de cessez-le-feu aurait été conclu. Mais combien de temps durera-t-il? En attendant le Liban est déjà partagé de facto.

nos informations page 10

Et si la nomination de Jean Bienvenue au ministère de l'Education n'avait rien à voir avec les négociations entre l'état-patron et ses enseignants!

S'il s'agissait plutôt d'une manoeuvre pour réparer les dégâts électoraux causés par la loi 22 chez les immigrants, cette clientèle indispensable au pouvoir libéral.

On ne voit pas très bien en effet ce que M. Bienvenue pourrait déranger à un processus de négociation enclenché le printemps dernier et dont le "pattern" technique et financier a été mis au point par au moins trois ministres: Oswald Parent de la Fonction publique, Raymond Garneau des Finances et du Conseil du Trésor, Bernard Lachapelle, ministre d'Etat à l'Education et au Conseil exécutif.

Ce dernier, considéré comme un administrateur de confiance par Robert Bourassa, pourrait par ailleurs, aidé par les hauts fonctionnaires du ministère, se charger de la routine quotidienne.

Restent comme travaux potentiels pour le nouveau ministre de l'Education:

- des coups de gueule publics pour bien montrer que le gouvernement entend mettre les enseignants à leur place?

- l'espérance du premier ministre que Jean Bienvenue se fasse une si mauvaise réputation que son avenir politique sera définitivement bouché?

- la récupération des immigrants qui semblent avoir été les seules victimes de la loi 22?

C'est d'ailleurs sur le point précis de l'application de cette loi dans le monde scolaire (contingentement des élèves pouvant recevoir l'enseignement en anglais, tests linguistiques, etc. . .) que Jérôme Choquette a rompu avec les libéraux.

Jean Bienvenue a, quant à lui, fait la preuve de son grand pouvoir de séduction sur les Néo-québécois.

N'a-t-il pas été élu par eux dans Crémazie lors des dernières élections générales de 1973, alors que Robert Bourassa l'avait abandonné à son sort?

Ne s'est-il pas maintenu pendant plus de trois ans au poste de ministre de l'Immigration, malgré les réticences évidentes de son Chef?

François Demers

## Une bombe fait un mort devant CJMS

page 2

Pierre David présente  
Une Sélection des Films Mutuels

Philippe Noiret  
Romy Schneider

### Le vieux fusil

Un film de Robert Enrico

11e SEMAINE le DAUPHIN

14 ANS

# Face à la hausse de 23.8% à la compagnie papetière du N.B. 1er ultimatum de la Commission Pépin

## En conflit d'intérêts, DiZazzo n'en a pas moins reçu \$20,000

par Roch Côté

Les conflits d'intérêt semblent n'avoir jamais gêné l'actuel maire de Saint-Léonard, M. Jean DiZazzo, et la Commission municipale du Québec en apportant une nouvelle preuve hier.

L'affaire remonte à l'année 1973, alors que Jean DiZazzo était conseiller municipal, président de la Commission d'urbanisme et siégeait également à la Commission des travaux publics.

Cette année-là, la firme Ravary Builders Supply envisage de s'établir à Saint-Léonard après avoir été expropriée de la rue Notre-Dame à Montréal.

Le président de la firme, M. Jean-Paul Ravary, que la Commission a entendu hier, achète donc un terrain au coin des boulevards Langelier et Grande-Prairie et confie la construction de l'ensemble à la firme Dupras, Ledoux, Primeau et associés.

Il y a cependant deux problèmes qui gênent la construction de l'ensemble:

— Un règlement municipal oblige les constructeurs à ériger leur édifice à exactement vingt pieds du boulevard Langelier, ce qui ne laisse pas assez d'espace pour un stationnement.

— La compagnie Ravary Builders Supply aura besoin des services du CNR, ce qui obligera cette compagnie à faire passer une voie ferrée sur le boul. Grande-Prairie. Pour cela, il faut le consentement du conseil municipal.

Le premier de ces obstacles est le plus important. Il sera levé le 17 mai

1973 par la Commission d'urbanisme, présidée par Jean DiZazzo. La commission, ce jour-là, de sa propre initiative, recommande au conseil municipal de passer outre au règlement des vingt pieds et de permettre à la compagnie Ravary Builders Supply de construire son édifice à plus de trente pieds du boulevard.

Or, trois jours avant cette recommandation, soit le 14 mai, le même Jean DiZazzo signait un contrat avec la firme Dupras, Ledoux, Primeau et associés, pour la structure de l'édifice à construire. Ce contrat prévoyait des honoraires de \$20,000 pour la firme de DiZazzo.

En septembre, même scénario pour la question de la voie ferrée: Jean DiZazzo qui siège à la Commission des travaux publics recommande au conseil municipal de ne pas s'opposer au passage de la voie ferrée sur le boulevard Grande-Prairie. Ce même mois, Jean DiZazzo reçoit un premier chèque de \$10,000, soit la moitié de ses honoraires dans ce projet.

Me Jacques Richard, procureur en chef de la commission d'enquête, a conclu les audiences sur cette affaire en déclarant qu'il s'agissait d'un cas très clair où Jean DiZazzo avait des intérêts nettement contradictoires.

Enfin, c'est cet après-midi à 2h00 que la Commission municipale entendra pour la première fois celui dont il est question depuis tant de semaines: Jean DiZazzo lui-même.

(CP et le JOUR) — Au moment où 3,500 ouvriers québécois du papier rentrent au travail aujourd'hui avec une hausse salariale de 14%, la commission anti-inflation adresse un ultimatum à une compagnie papetière du Nouveau-Brunswick qui a transgressé son veto en versant une hausse de 23.8% à ses 500 employés.

Dans un télégramme à la Irving Pulp and Paper, le président de la commission anti-inflation, M. Jean-Luc Pépin, somme la compagnie de se conformer d'ici le 2 février au plafond de 14% qui lui avait été imposé, sans quoi l'affaire sera portée devant l'"administrateur", qui a tout pouvoir.

C'est le premier ulti-

matum de la commission depuis le début de ses travaux et ce serait le premier cas qu'elle renverrait devant son administrateur, qui peut trancher le litige et, s'il y a lieu, imposer des sanctions.

### Le cas type

L'entente intervenue à la Irving était apparue sur le moment comme un "modèle" pour les 25,000 travailleurs du papier alors en grève dans tout le pays, et les observateurs y voyaient le début d'un règlement global du conflit. Le 17 décembre, la commission Pépin jeta un froid...

Le Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP) en a appelé de la

décision auprès du Conseil des ministres. La législation anti-inflation ne prévoit pas toutefois qu'on puisse en appeler d'une décision de la commission, mais uniquement d'une décision de l'administrateur. Voilà pourquoi la compagnie et le syndicat ont transgressé le veto de la commission, de manière que l'affaire soit portée devant l'administrateur.

### Les clauses protectrices

C'est maintenant vers le règlement de Eastern Canada Newsprint Group, apparemment conforme aux restrictions fédérales, que les 5,000 autres grévistes québécois se tournent. Les travailleurs des quatre compagnies impliquées l'ont approuvé, lundi et mardi soir, dans des proportions de 54% à 84% selon le cas.

De \$4.82 l'heure, le salaire de base atteindra en trois ans \$6.99, après des hausses successives de 14%, 10% et 8%. Mais cet accord est sujet à changement dans trois cas.

Si la commission anti-inflation approuve des hausses supérieures à 14% ailleurs dans l'industrie du papier, les quatre compagnies s'engagent à relever les salaires jusqu'à ce nouveau plafond. Le cas de la Irving prend ici toute son importance.

Si la loi anti-inflation est abrogée avant trois ans, les parties conviennent par ailleurs qu'elles pourront rouvrir la négociation sur les salaires de la troisième année.

Enfin, si le gouvernement Trudeau élève le niveau des augmentations permises la deuxième et la troisième année, les compagnies réajusteront les salaires en conséquence.

## Attentat à la bombe: 1 mort

(LE JOUR) — Un individu est mort déshabillé et un autre reposait entre la vie et la mort, hier soir, après qu'une bombe eut fait explosion à bord de leur voiture stationnée, à Montréal.

L'attentat, qui a toutes les allures d'un règlement de comptes au sein de la pègre, est survenu vers 19 heures 20, rue Berri, en face du terminus d'autobus Voyageur.

Au moment de mettre sous presse, on craignait fort que le survivant, transporté à l'hôpital Saint-Luc, ne succombe à ses blessures. Les vêtements en flammes, il avait réussi à sortir de la voiture piégée, une station wagon, et à se rouler dans la neige.

On ignorait encore si l'engin, composé de plusieurs bâtons de dynamite — étant donné l'intensité de la déflagration —, avait explosé au contact du démarreur ou s'il avait été télécommandé.

L'enquête a été confiée au détective Emile Boire, chef de l'escouade des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui était accompagné, sur les lieux, des enquêteurs de l'escouade technique.

## Éditorial

Passant en revue les commentaires des hommes politiques conservateurs au récent discours de M. Trudeau, Laurent Laplante dit que nous sommes en face d'un choix qui n'en est pas un: "ou bien l'espèce de timidité honteuse des libéraux, ou bien la pusillanimité triomphante des conservateurs".

page 16

## sommaire

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| L'économie                       | 6  |
| La chronique du Québec           | 7  |
| Le gourmet gourmand              | 8  |
| Ce que Laurent Laplante en pense | 9  |
| Monde                            | 10 |
| Bandes dessinées                 | 13 |
| Mots croisés                     | 13 |
| Dans votre assiette              | 14 |
| Editorial                        | 16 |
| Vous avez la parole              | 17 |
| Fond des choses                  | 18 |
| Petites annonces                 | 19 |
| Horaires                         | 20 |
| Vie et culture                   | 21 |
| Sports                           | 24 |

## Une victoire pour l'APA Volks consent au rappel des Rabbit et Sirocco '75

par Louis Fournier

La compagnie Volkswagen du Canada a finalement consenti, hier, au rappel de quelque 8,000 voitures de marques Rabbit et Sirocco 1975 et, à ses frais, elle fera les réparations nécessaires en vue d'éliminer le danger d'incendie de ces modèles.

Annoncée à Toronto par un porte-parole de Volks, la nouvelle a été accueillie comme une victoire, à Montréal, par M. Philippe Edmonston, président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA), qui avait réclamé le rappel de la Sirocco et du "chaud lapin".

Volks Canada installera sur les voitures rappelées un écran protecteur en métal contre la chaleur, au-dessus du tuyau d'échappement qui avait une propension à faire des flammèches. Chacun de ces protecteurs calorifuges coûtera entre \$15 et \$17 à la compagnie, sans inclure les frais de main-d'oeuvre, a-t-on révélé. Le coût total de l'opération-dédommagement sera, pour Volks, de quelque \$135,000.

Toujours selon la compagnie, seulement 16 cas d'incendie auraient été si-

gnalés. A chaque fois, le conducteur avait laissé le moteur de sa voiture tourner au ralenti, durant 15 à 25 minutes, provoquant ainsi une surchauffe du tuyau d'échappement.

### De la "pression"...

Les protecteurs calorifuges doivent arriver d'Allemagne de l'Ouest (où on les fabrique présentement) au début de février. Chacun des propriétaires de voitures presque "flambant" neuves sera avisé par lettre, d'ici la fin du mois.

Le porte-parole de Volks a insisté sur le fait que le rappel est "volontaire", qu'il n'a pas été ordonné par le ministère fédéral des Transports. Il a reconnu que l'APA avait "mis un peu de pression" sur la compagnie.

De son côté, M. Philippe Edmonston a révélé qu'il avait eu une rencontre avec la direction de Volks Canada, au début de la semaine. La compagnie s'est aussi engagée, a-t-il déclaré à JOUR, à améliorer son service après-vente pour tous les modèles.

## l'air du temps

par le professeur Nimbus

La récitation fervente du chapelet pendant les trois derniers jours dans les locaux du JOUR par les officiants Louis Fournier et Alain Duhamel porte enfin ses fruits: le temps morose et incertain tire sur sa fin et le froid revient en force. C'est une belle victoire que viennent d'obtenir nos deux zélés collaborateurs et il leur sera remis en prix un plat de cretons "Roger Lemelin Delicatessen" et une édition spéciale avec reliure d'époque (18e siècle) des éditoriaux d'Yves Michaud. En attendant le miracle qui nous apporte le froid, le temps connaîtra aujourd'hui une dernière perturbation qui nous vaudra 10 centimètres de neige.

### Température

Ca s'en va en refroidissant, mes enfants, et il fera aujourd'hui aussi froid que la nuit dernière soit environ moins 18.

### Aperçu pour demain

Beau et frette, vive l'hiver, avanti popolo!

# Les négociations du secteur public

## • Oswald Parent menace les syndicats

QUEBEC (F.D.) — Oswald Parent, le ministre responsable de la négociation avec les employés des secteurs publics et parapublics, a menacé, hier après-midi, de suspendre immédiatement les négociations avec les syndicats qui se livrent actuellement à des moyens de pression qu'il considère comme illégaux, "tels que congé de maladie, arrêt de travail spontané, retenue des bulletins de notes des élèves, recherche d'appuis auprès d'autres groupes, techniques de harcèlement ou tout autre geste illicite".

"Par ailleurs, précise le communiqué remis à la presse, le ministre demeure perplexe sur le comportement de certains media d'information qui, en rapportant avec emphase, et sans en préciser l'illégalité, les incidents qui se déroulent présentement,



Oswald Parent: tree clairement, des pressions qui sont des menaces.

viennent envenimer davantage le climat de la négociation".

Enfin, M. Parent aurait rencontré "personnellement, tous les porte-paroles gouvernementaux aux différentes tables de négociations pour leur donner instruction d'accélérer au maximum la poursuite des négociations et de reviser, le cas échéant, certaines méthodes de négociations présentement utilisées par les parties".

## • La CEQ réplique en reprenant le harcèlement

(LE JOUR) — "Il n'est aucunement question pour les membres de la CEQ de négocier les moyens de pression avec Oswald Parent", a déclaré Robert Gaulin, coordonnateur de la négociation à la CEQ, en réponse aux déclarations du ministre Parent.

"Quand le ministre de la Fonction publique déclare que la négociation n'avance pas et que ses négociateurs n'ont fait que philosopher aux tables de négociation, il a entièrement raison et nous sommes en accord avec l'analyse qu'il fait", a ajouté M. Gaulin, avant de conclure: "Quant aux menaces du ministre, ce sont nos membres qui y répondront".

Et précisément, d'autres syndicats CEQ ont re-

pris hier les tactiques de harcèlement ou en annoncent la reprise. Hier, 500 membres du Syndicat des enseignants de Champlain se sont accordés une demi-journée de "maladie" à la commission scolaire Jacques-Cartier. A la polyvalente Bélanger de St-Martin, la direction a fermé l'école, après les pressions des 75 professeurs.

Aujourd'hui, les enseignants des Bois-Francs feront du piquetage devant leurs écoles, trente minutes avant le début des cours, soutenus par d'autres syndiqués du Front commun dans la région. Enfin hier soir, l'important Syndicat des enseignants des Mille-Isles était en assemblée pour fixer sa stratégie en la matière.

# Grandes manoeuvres libérales sur le syndicat des professionnels du Québec

par François Demers

Après avoir avalé les quelque 33.000 fonctionnaires de l'Etat avec la complicité de Jean-Louis Harguindeguy, la machine libérale s'attaque maintenant à un deuxième syndicat de la fonction publique, le (petit) groupe des 5.200 professionnels-fonctionnaires.

L'opération a été préparée l'automne dernier quand ce syndicat a été suspendu de la CSN après avoir refusé, sous la pression de ses éléments réactionnaires, de contribuer à une cotisa-

tion spéciale visant à renflouer le fond de grève de la centrale.

Conscients de leur isolement croissant à la suite de la reddition des fonctionnaires qui ont signé, peu avant les Fêtes, la convention-type définie par les libéraux, les dirigeants du syndicat des professionnels (SPGQ) ont décidé il y a quinze jours de régulariser leurs liens avec la CSN pour se rapprocher des "gros" du Front Commun de la fonction publique et parapublique.

L'assemblée des délégués (environ 200 personnes) a en effet décidé de tenir un référendum entre le 26 janvier et le 2 février, proposant le retour dans le giron de la CSN.

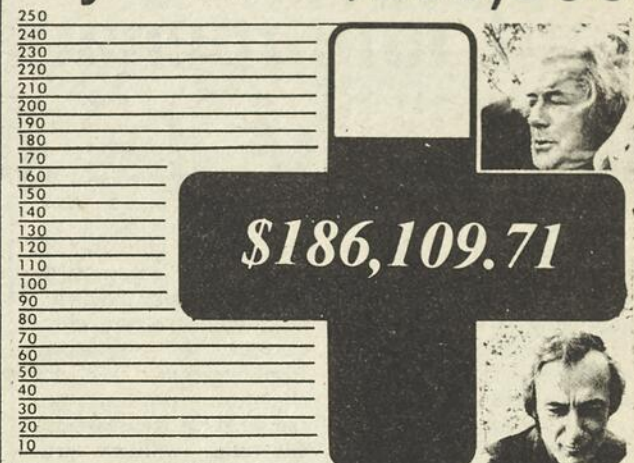
Les partisans libéraux au sein du syndicat se sont alors mis en branle pour faire échouer cette "dangereuse" initiative. Le 13 janvier, après quelques jours d'information dans les ministères sous le regard bienveillant des patrons, ces mécontents ont recueilli les 200 signatures réglementaires leur permettant de forcer l'exécutif du syndicat à convoquer une assemblée générale spéciale pour empêcher la tenue de ce référendum. Elle doit avoir lieu samedi, à partir de 10h00, au Centre des Congrès du Québec-Hilton.

L'objectif des dirigeants de ces mécontents, MM. René Paquin de l'Industrie et Commerce, Michel Clément des Institutions financières et Grégoire Lamontagne de l'Education, est d'obtenir que le référendum sur l'affiliation à la CSN ait lieu... après la signature de la convention collective.

Oublis et promesse

Discuter de cette question en pleine période de négociations, prétextent-ils, aurait pour effet de diviser le syndicat et d'affaiblir sa force de frappe. Ils prennent aussi pour acquis que le Front Commun, de toutes façons, ne fait pas confiance au SPGQ.

## Campagne de financement du JOUR Objectif: \$250,000



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

## Avant-première de la grande Fête du 31

Ca monte, ça monte! Le thermomètre "plus" est rendu à \$186,109.71 grâce aux rentrées d'hier, mercredi, qui se sont élevées à \$1,437.60. Des espoirs sérieux d'atteindre le \$190,000 d'ici la fin de semaine et peut-être \$200,000 la veille de la grande Fête du JOUR du samedi 31 janvier à la Cité des Jeunes de Vaudreuil. Pour une somme modique, les lecteurs et amis du JOUR auront droit à un spectacle continu de grande classe avec la participation des plus grands noms du monde du spectacle, du théâtre et du divertissement.

Parlant de la Fête, plus d'un millier de billets ont été réservés à ce jour par nos lecteurs. Des caravanes s'organisent de Québec, Drummondville, Sherbrooke, et plusieurs autres endroits du territoire national. Nos lecteurs de Montréal pourront faire la navette de onze heures du matin, samedi le 31, jusqu'aux petites heures dimanche matin, par autobus. Du métro Sauvé à la Cité des Jeunes de Vaudreuil, au coût de un dollar pour l'aller et le retour...

Avant-première: En avant-première de la grande fête du 31 janvier, un nombre impressionnant de groupes et de musiciens donneront lundi soir prochain, à l'Évêché (Place Jacques-Cartier) à Montréal, un spectacle au profit du JOUR. Vers neuf heures, le groupe de jazz Nébu; plus tard, en "jam session", des musiciens des groupes Beau Dommage, Maneige, Offenbach, et plusieurs autres. Il est conseillé d'arriver tôt pour retenir des places...

La parole aux lecteurs: — "Je ne prends plus de risques de retarder ma contribution. J'y pense depuis le début. Si vous n'avez pas encore atteint le but, c'est à cause des retardataires comme moi..." (R.M., Baie-Comeau) ... "LE JOUR est le poumon du journalisme au Québec..." (J.M.B., Montréal) ... "Malgré notre éloignement, on participe..." (D.L., Rouyn-Noranda) ... "Si vous crevez, il ne nous restera plus grand'chose..." (R.C., Notre-Dame-des-Laurentides) ... "Voici un second coup de pouce de \$100; n'y aurait-il pas un millier de Québécois pour en faire autant?..." (E.P., Montréal) ... "Même ici, on espère le jour où l'on sera maître chez soi..." (M.L., Ottawa) ... "J'ai amené plusieurs amis à passer d'un autre journal au JOUR; ils en sont ravis..." (L.R., Montréal) ... "Je me sentirais seulement une moitié de Québécoise en ne faisant rien pour LE JOUR..." (L.M., Trois-Rivières).

Là-bas, làbas! De Grenoble (France), un mot de Jacques Couture, du RCM, candidat à la mairie de Montréal: "Une militante a eu la gentillesse de m'offrir un abonnement-cadeau par avion du JOUR. Je vous lis avec un minimum de décalage. Voici ma modeste contribution pour le soutien d'un instrument de combat voué aux intérêts collectifs des Québécois, en guise de participation à ce combat de l'honneur et de la dignité..."

On fait parvenir les dons pour la campagne à l'adresse suivante:

Campagne de financement,  
LE JOUR, 387 Boul. Lebeau  
Montréal, H4N 1S2

## Campagne de financement du RCM: objectif \$50,000

(par J.K.) — Parce que l'administration Drapeau persiste, malgré une promesse formelle en date de mars 1974, dans son refus de fournir à l'Opposition officielle, le RCM, un minimum d'outils, comme un local et des services de recherches, le Rassemblement des citoyens de Montréal est obligé, cette année encore, de faire appel à la participation financière de ses membres et de l'ensemble des citoyens soucieux de l'existence d'un parti d'opposition à Montréal.

L'objectif de la campagne, qui se déroulera essentiellement du 1er au 15 février prochain,

a été fixé à "un minimum de \$50,000".

Du même coup, les sollicitateurs du RCM, en faisant du porte à porte, mèneront une campagne d'adhésion au parti et fourniront aux citoyens intéressés toutes les informations désirées sur le fonctionnement du RCM.

Le RCM signale le peu de moyens qu'il a de maintenir une permanence, à Montréal, compte tenu des moyens dont il dispose. Aussi, l'objectif minimum de \$50,000, que le parti souhaite dépasser, permettra de garder en poste deux ou trois employés permanents, et de leur fournir le soutien technique nécessaire.

Ne l'oubliez pas!

LE VENDREDI

notre cahier spécial Vie et Culture

Cri d'alarme des employés d'hôpitaux

# Les coupures dans les budgets sont une menace à la gratuité des soins

(Le Jour) — Les coupures de \$100 millions que Québec vient de pratiquer dans les budgets de la santé annoncent un retour larvé à la commercialisation des soins.

Telle est l'effarante mise en garde qu'a faite hier la Fédération des affaires sociales (CSN), qui représente 75% des travailleurs de la santé au Québec.

## Le scénario

Le ministère des Affaires sociales a refusé de financer les déficits des hôpitaux (moyenne de 5% en 1975) et vient d'annoncer une réduction de 2.5% du taux d'accroissement de leurs budgets. Le 9 janvier, il remet aux administrateurs des hôpitaux les revenus complets des chambres privées et semi-privées. Puis il les autorise à réaliser sans l'accord du ministère des projets inférieurs à \$1 million. Selon la Fédération cette suite d'événements se lit comme suit:

Le ministère refusant de financer leurs déficits, les administrateurs chercheront à augmenter leurs revenus avec les chambres privées, notamment en transformant des salles publiques gratuites en chambres privées, selon une décision qui ne requerra plus l'accord du ministère.

## Un aveu probant

La Fédération en voit la preuve dans une déclaration du ministre, M. Claude Forget, le 18 novembre dernier au congrès de l'Association des hôpitaux: "Il faut être prêt à remettre en question la gratuité inconditionnelle du séjour à l'hôpital". Le ministre, en effet, juge trop élevée la moyenne du séjour à l'hôpital au Québec. Il faut tout faire pour raccourcir ce séjour, a-t-il dit.

Le retour à une commercialisation partielle des soins remplit cet

office: obligé de payer pour des chambres privées, le malade abrégera lui-même son séjour, fut-ce aux dépens de sa santé, conclut la Fédération.

## Un choix politique

La Fédération a rappelé, comme signes supplémentaires de la dégradation des soins, les décisions politiques des derniers mois en matière budgétaire. En 1975, Ottawa annonce qu'il se retirera dans cinq ans du partage des coûts de l'assurance-hospitalisation et réduira entre-temps ses contributions.

En décembre dernier, Ottawa et Québec décident le gel des salaires et la réduction des dépenses gouvernementales. Le 9 janvier, M. Forget

annonce des coupures de 10% (\$100 millions) dans les budgets des hôpitaux, au moment même où les budgets pour l'industrie augmentent.

Les hôpitaux annoncent aussitôt des mises à pied et des "fermetures" de lit: nouvelle atteinte à la qualité et à la quantité des soins. Tout cela pour financer des projets coûteux tels la Baie James (\$15 milliards) et les Olympiques (\$1.2 milliard), rappelle la Fédération. La seule garantie de la population contre toute cette dégradation, conclut la Fédération, est la solidarité avec les travailleurs de la santé, qui luttent notamment pour le maintien du personnel nécessaire à la qualité des soins.

Nommé commissaire aux services essentiels

## Un juge au passé très libéral...

QUEBEC (d'après CP) — C'est un juge au passé notoirement libéral, M. Denys Aubé, qui a été nommé "commissaire aux services essentiels" par le ministre du Travail Gerald Harvey.

Ce poste de commissaire a été créé par le Parlement, le 19 décembre dernier. La loi qui institue cette fonction précise qu'aucune grève ou lock-out ne pourra être déclaré dans un hôpital, avant que les parties ne se soient entendues sur les services essentiels. C'est lundi que les délais ont expiré et à peine 10% des hôpitaux en sont parvenus à une entente patronale-syndicale.

Désormais, le commissaire a un mois

pour amener les parties à s'entendre: si aucune entente n'intervient, la grève ou le lock-out sont interdits.

## Organisateur libéral

Le juge Denys Aubé est un avocat québécois de 45 ans. Après avoir pratiqué le droit et s'être activement occupé d'organisation pour le Parti libéral du Québec, il était nommé juge au Tribunal du travail, en janvier 1973. En 1972, peu avant sa nomination, il agissait comme secrétaire du parti.

Il y a 110,000 travailleurs impliqués dans les hôpitaux: 84,000 employés de soutien, 20,000 infirmières et 6,000 techniciens.

D'autres débrayages sont à prévoir dans d'autres universités

## Hier, les employés de soutien de l'université de Montréal ont débrayé

Quelque 4 000 employés de soutien de sept institutions universitaires du Québec ont commencé hier à manifester leur impatience face à la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur contrat de

travail. Ces travailleurs ont décidé de travailler au rythme des négociations... L'université de Montréal et l'école polytechnique ont été hier les premières frappées par un débrayage d'une journée.

Le front commun des employés d'université a par ailleurs annoncé que ce mouvement se poursuivrait aujourd'hui et pendant les jours à venir.

Mardi, les employés doivent se réunir pour déterminer quelle stratégie ils utiliseront à plus long terme. Leur droit de grève commencera d'ailleurs cette même journée.

L'impatience est grande chez les employés de soutien. Les négociations sont très lentes et les enjeux sont très importants pour eux.

Ils demandent à peu près la même chose que le Front commun de la fonction publique, soit un salaire minimum de \$165 par semaine et des hausses de 46%, incluant le 17% d'indexation qu'ils ont déjà obtenu. Les demandes semblent fortes mais en fait ces travailleurs ont un rattrapage très important à faire.

Leur précédent contrat qui vient d'arriver à échéance laisse la plupart d'entre eux avec des salaires horaires variant de \$2.86 à \$4.

Les universités qui sont impliquées dans ce front commun sont, outre Montréal et Poly, les constituantes de l'université du Québec à Montréal, à Chicoutimi et à Rimouski, l'institut Armand-Frappier de Montréal et l'université Concor-

dia (Sir George Williams et Loyola).

La session d'hiver risque donc d'être fort mouvementée dans ces (à l'UdeM par exemple) universités où les étudiants ont aussi quelques petits problèmes à régler.

## COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

### PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

### COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4- Arts plastiques
- 5- Lettres, langues modernes et théâtre.


### ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976

Date limite: 1er mars 1976

### RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS  
Cours collégial  
3200, chemin Sainte-Catherine  
Montréal H3T 1C1  
tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)



**Anjou QUÉBEC**

La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service

La maison de confiance où la qualité fait sa renommée

Boeuf de l'Ouest: qualité A1

Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - caillies - canards

CHARCUTERIE FINE

... Fabrication Maison exclusive...

Produits d'importation, fromages, pain français, bière

SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066

807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT

ACCUEIL COURTOIS

### LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

# L'affaire Ouellet-MacKay

## Le verdict sera rendu demain

par  
Robert Lévesque

Le ministre fédéral des Corporations et de la Consommation, André Ouellet, connaîtra vendredi (demain) à deux heures le jugement que lui réserve le juge-en-chef adjoint de la Cour supérieure à la suite de trois journées d'enquête qu'a menées ce tribunal sur les propos qu'il a tenus le 19 décembre dernier à l'endroit du juge Kenneth MacKay.

La fameuse phrase ("Je ne peux pas croire qu'un juge sain d'esprit ait pu rendre un tel verdict"), prononcée pour un journaliste de la PC qui s'enquerrait des réac-



André Ouellet

tions du ministre à l'annonce du jugement innocentant les trois raffineries sucrières de

l'accusation de cartel, pourrait valoir au député de Montréal-Papineau une accusation d'outrage au tribunal et une sentence conséquente.

Hier, le ministre de 36 ans a écouté sans broncher les plaidoiries du procureur de la Couronne, Me Richard B. Holden, et de son avocat, Me Gabriel Lapointe, qui ont longuement traité du problème de l'immunité parlementaire, déposant chacun une impressionnante liste de jugements et documents appuyant chacune de leurs positions.

Avant ces plaidoiries, cependant, Me Holden a fait revenir à la barre le journaliste Alan Freeman qui avait recueilli les déclarations du ministre dans le lobby du gouvernement aux Communes. Celui-ci a affirmé que le ministre avait bel et bien prononcé la fameuse phrase telle qu'il l'avait rapportée dans sa dépêche.

On est donc en présence de la parole d'un journaliste contre celle d'un ministre, puisque cette entrevue s'est déroulée sans témoin. Me Lapointe, pour le ministre, a fait ressortir que le journaliste Freeman était intelligent mais "inexpérimenté" vu son jeune âge (24 ans) et le fait qu'il était à la PC depuis à peine un an lorsque l'entrevue a eu lieu.

De son côté, Me Holden a soutenu que le ministre avait "perdu les pédales" en apprenant la teneur du jugement MacKay et avait bel et bien prononcé ces paroles

"offensantes". Me Holden a réclamé du juge James K. Hugessen un verdict de culpabilité.

Ce débat juridique a aussi donné lieu à des exposés sur la valeur de l'immunité parlementaire lorsqu'un ministre s'adresse à un journaliste dans une salle attenante aux Communes. Me Lapointe, dans un document écrit de 11 pages où il cite maints jugements ou études corroborant sa thèse, soutient que M. Ouellet n'a pas à répondre devant un tribunal de cette déclaration parce qu'elle est "privilegiée" et échappe à la censure judiciaire.

Me Holden, assisté de Me Steven Scott, a élaboré la thèse contraire faisant ressortir que les propos en question ont été tenus en dehors de l'enceinte des Communes et que le ministre savait que ces propos seraient diffusés à travers la presse du pays.

Me Holden, dans sa plaidoirie, a insisté sur la faiblesse de l'argument de la défense au sujet du "problème de langue" qu'aurait le ministre à s'exprimer en anglais. "Un ministre dans un gouvernement qui se vante de sa politique de bilinguisme", a déclaré en français Me Holden, "devrait faire plus attention lorsqu'il emploie des mots comme "silly" et "sane" en parlant à un journaliste".

## Broadbent veut la libération de Morgentaler

(R.L.) Pendant que le docteur Henry Morgentaler s'est réjoui, hier, de la décision de la Cour d'appel du Québec qui maintient le verdict d'acquiescement prononcé en juin par un jury de douze citoyens, cette même décision a relancé le débat national sur le cas Morgentaler.

Alors qu'aux Communes le chef du NPD, Ed Broadbent, réclamait la libération immédiate du médecin qui est détenu depuis plus de neuf mois, à Montréal, les procureurs de la Couronne dans ce dossier criaient que cette décision "ouvrent la porte à l'avortement sur demande".

Me René Domingue, procureur de la Couronne, a déclaré que l'on étudiait actuellement la possibilité de porter cette décision de la Cour d'appel devant la Cour suprême. Cependant, comme cette décision a été rendue à l'unanimité par trois juges du plus haut tribunal québécois, la Couronne doit obtenir une permission spéciale avant d'aller devant le plus haut tribunal canadien.

Lors d'une entre-

vue radiophonique, Me Domingue a toutefois affirmé que plusieurs jours d'études seront nécessaires avant de prendre cette décision d'en appeler. Il s'agirait de la seconde fois que le médecin de 54 ans fait la ronde complète des tribunaux.

Pour le chef du NPD, la chose est simple. Le verdict de la Cour d'appel, même s'il concerne un second procès, doit amener le gouvernement fédéral à libérer sur-le-champ Morgentaler et "mettre fin à une persécution injuste". "On a jamais vu personne au pays demeurer en prison après l'acquiescement d'un jury" a-t-il rappelé.

Pour l'avocat du célèbre médecin, ce verdict signifie que le gouvernement ne peut plus ignorer l'opinion populaire sur l'avortement.

Me Sheppard souligne que "pour la première fois dans l'histoire de nos tribunaux la défense de nécessité", qu'il a faite lors des deux procès, "a été soutenue par un tribunal d'appel", et il s'en réjouit grandement.

### Ste-Scho en Cour fédérale

## Un ministre peut exproprier partout où il veut!

(R.L.) — Dès le départ, la bataille que mène un cultivateur exproprié de Sainte-Scholastique en Cour fédérale pour faire déclarer illégales et anticonstitutionnelles les expropriations exagérées faites par le fédéral (93.000 acres alors que Mirabel n'en occupe qu'à peine 17.000) en 69 a connu un coup quasiment fatal, hier, lorsque le juge Georges Addy a décrété que "personne ne pouvait contester ces expropriations qui sont à la disposition du ministre".

Mardi, à l'ouverture de cette affaire où M. Fernand Ladouceur conteste la perte de sa ferme à cause des "abus" du fédéral, la Couronne avait déposé une requête pour faire radier les allégations de la défense qui vont en ce sens. Le juge Addy ne s'est pas rendu à toutes les demandes de la Couronne, mais a radié le point le plus important des allégations de Ladouceur, celui où le cultivateur aurait voulu faire la preuve de la non-utilité des expropriations de la majorité des terres que les

habitants ont perdues.

Me Pierre-Luc Blain, qui représente M. Ladouceur, a laissé entendre qu'il porterait en appel cette décision du juge Addy qui signifie ni plus ni moins que la perte, pour les expropriés représentés par M. Ladouceur, de leur possibilité de prouver l'ingérence du fédéral dans cette affaire. Le juge, en effet, ne leur permet pas de prouver où le fédéral a besoin ou non des terres expropriées.

**LA PANTALONNERIE**  
**Le visage de la mode**  
Sainte-Catherine, coin Papineau

**C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT**  
**ÉDUCATION PERMANENTE SESSION H-76**  
La session d'hiver '76 débute le 9 janvier 1976. Date limite d'inscription: 23 janvier 1976, 16h30. Pour prospectus détaillé et renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser au:  
**SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT 625 BOUL. STE-CROIX ST-LAURENT**  
TÉL.: 747-6521, poste 281

**Ne l'oubliez pas!**  
**LE VENDREDI**  
**notre cahier spécial Vie et Culture**

**Université du Québec à Montréal**  
**COURS DU SOIR LANGUES VIVANTES**  
—Allemand  
—Anglais  
—Espagnol  
—Français  
—Russe  
**Inscription**  
Du 5 au 24 janvier 1976 inclusivement, de 9h à 20h du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 17h.  
**Début des cours**  
Semaine du 26 janvier 1976  
**Renseignements et Inscription**  
**École Française**  
Service de l'Éducation permanente  
**Université du Québec à Montréal**  
**1187, rue de Bleury**  
**Local 5930, 5e étage**  
**Montréal, Québec**  
**H3C 3P8**  
**Tél.: 282-7237**

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

**Participez!**  
Obligations - Solidarité  
**OXFAM**  
**TARIFS SPÉCIAUX**  
**SKI**  
**"FIN DE SEMAINE"**  
**2 JOURS 1 NUIT \$32** PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)  
Chambre double, bain, TV (Samedi)  
2 jours de ski (usage des remonte-pentes)  
Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess  
Petit déjeuner du dimanche matin  
**3 JOURS 2 NUITS \$40** PAR PERSONNE (2 pers. par chambre)  
Chambre double, bain, TV (vendredi et samedi)  
3 jours de ski (usage des remonte-pentes vendredi soir, samedi et dimanche)  
Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess  
Petits déjeuners (samedi et dimanche matin)  
\* Les taxes et le service ne sont pas inclus  
**MANOIR**  
**St-Castin**  
Lac Beauport  
Québec, P.Q. Tél.: 849-4461

Après 3 ans de torpeur aux Richesses naturelles

# Jean Cournoyer promet une révision de la politique énergétique d'ici 2 mois

par Pierre Sormany

Après trois ans de décevante inactivité, le ministre québécois des Richesses naturelles s'est, semble-t-il, remis à la tâche. Le nouveau ministre Jean Cournoyer, qui succédait l'été dernier au trop prudent Jean-Gilles Massé, a en effet annoncé

hier que son ministère présenterait d'ici deux mois tout au plus, un nouvel énoncé de politique énergétique.

A l'occasion d'un exposé devant le club d'électricité de Montréal, hier midi, M. Cournoyer a présenté l'ensemble des interrogations auxquelles cette politique tenterait de répondre, pour ce qui est de l'énergie électrique. Mardi prochain, devant la Chambre de commerce de Montréal, le ministre "ouvrira" de la même façon le chapitre concernant les hydrocarbures (le pétrole et le gaz).

On se rappellera qu'en 1972, M. Massé avait présenté un livre blanc sur l'énergie, consacré presque exclusivement aux problèmes des hydrocarbures (c'était à l'époque où, côté hydro-électricité, le Québec n'entrevoit pas encore de pro-

blème majeur). Malheureusement, la crise pétrolière de 1973 a radicalement changé la carte pétrolière canadienne et internationale, sabrant joyeusement dans les projets québécois. Le superport n'a jamais vu le jour (on le promettait pour 1976 au plus tard). L'extension du gazoduc de Bécancour à Québec n'est pas venue, elle non plus (on parlait de 1975!), et ainsi de suite.

Interrogé sur la foi que l'on pouvait accorder à ce nouvel effort d'établir des politiques cohérentes, après l'échec de 1972, Jean Cournoyer répond: "Vous autres, du journal Le JOUR, vous

pouvez bien écrire que c'est encore des promesses en l'air, que ça ne donnera rien... Je vous le permets!"

Mais il ajoute: "Moi, je vous dit, par exemple, que l'on va présenter notre politique pour arriver avant le fédéral, et que j'ai reçu ces jours-ci un télégramme d'Ottawa pour m'annoncer que la politique fédérale sera présentée le 5 mars... Alors, notre politique, ça s'en vient vite!"

Pour l'instant, toutefois, les fonctionnaires et le bureau du ministre n'ont pas encore les réponses définitives aux questions qu'ils se posent. Jean Cournoyer par-

le, par exemple, de l'opportunité de remettre en question les hypothèses de croissance de la consommation électrique. Il est évident qu'on n'aura pas, d'ici mars, de nouvelles hypothèses. L'énoncé de politique pourrait cependant établir un mécanisme pour procéder à cette réévaluation, ou pour étudier l'utilité de l'intervention directe de l'Etat dans les habitudes de consommation. On pourrait proposer par exemple une structure tarifaire qui encourage l'utilisation du courant en dehors des heures de pointe. Québec pourrait relancer le débat sur les réserves à centrale

pompée, etc...

L'énoncé de politique tentera aussi de clarifier les questions litigieuses qui opposent les fournisseurs d'énergie avec les défenseurs de l'environnement ou du mieux-vivre.

Quant au secteur des hydrocarbures, M. Cournoyer en parlera la semaine prochaine uniquement. Il a toutefois déjà laissé entendre hier que l'extension du réseau de gazoduc jusqu'à Québec serait "relancée", en précisant que le ministère avait, cette fois, des moyens de pression efficaces pour réussir mieux qu'en 1972.

## Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES  
SEBJ-76-0087  
DATE DE FERMETURE  
pour 15h30  
HEURE DE MONTRÉAL  
Jeudi, le 5 février 1976

7,000,000 GAL. DIÉSEL  
TYPE "A"  
2,734,700 GAL. ESSENCE  
TYPE NO 2  
1,192,500 GAL. JET  
"B" AVEC ADDITIF  
406,500 GAL. "AV gas"  
100/130  
EN VRAC

POUR PROJET  
BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement  
19e étage  
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE  
DE LA BAIE JAMES  
800 est, boul. de Maisonneuve  
Montréal, Qué. H2L 4M8  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS CENT MILLE DOLLARS est requis sous forme de: (\$300,000.)

a) Chèque visé, tiré sur une banque à charte ou caisse populaire canadiennes,

ou

b) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisies par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement  
A. ROUSSEAU

## Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES  
SEBJ-75-1095  
DATE DE FERMETURE  
pour 15h30  
HEURE DE MONTRÉAL  
Jeudi, le 5 février 1976

FOURNITURE DE  
FIL CONDUCTEUR,  
PARAFODRE,  
RÉVERBÈRE ET  
COUPE-CIRCUIT

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement  
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE  
DE LA BAIE JAMES  
800 est, boul. de Maisonneuve  
19e étage  
Montréal, Qué. H2L 4M8  
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000.00), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement  
A. ROUSSEAU

(P.S.) - Le ministre Jean Cournoyer a manifesté



APPEL D'OFFRES  
AAZ-60025-F  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
Mardi, le 10 février 1976

Outardes 2

FOURNITURE  
D'ÉPINETTE BLANCHIE  
QUATRE (4) FACES  
ET BRUTE,  
CONTREPLAQUÉ EN  
SAPIN DE  
COLOMBIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
Bureau no. 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

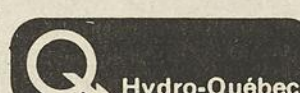
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
M.-A. DEMERS

Montréal le 13 janvier 1976

clairement son approbation à l'idée de créer un mécanisme de décision, indépendant de l'Hydro-Québec ou du ministère des Richesses naturelles, qui puisse "arbitrer les intérêts multiples qui s'affrontent, lors de l'élaboration des grands projets énergétiques".



APPEL D'OFFRES  
ACZ-60010-F  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
Mardi, le 10 février 1976

Divers endroits dans la Province de Québec

FOURNITURE DE  
DIVERS CONNECTEURS  
POUR CONDUCTEURS EN  
CUIVRE ET  
ALUMINIUM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
Bureau no. 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TREIZE MILLE DOLLARS (\$13,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

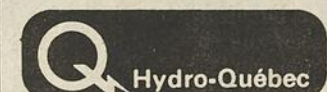
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
M.-A. DEMERS

Montréal le 13 janvier 1976

## Cournoyer: oui à un mécanisme d'arbitrage dans les conflits sur les projets énergétiques

me de décision, indépendant de l'Hydro-Québec ou du ministère des Richesses naturelles, qui puisse "arbitrer les intérêts multiples qui s'affrontent, lors de l'élaboration des grands projets énergétiques".



APPEL D'OFFRES  
QPE-76-10024  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 17 février 1976

Poste Bécancour  
Comté de Nicolet

FOURNITURE D'UNE  
BATTERIE DE CONSENSATEURS  
TRIPHASÉE 120 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUÉBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué. Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire  
M.-A. DEMERS

On se rappellera que depuis plusieurs mois, les citoyens de la région de Vaudreuil et du Mont-Rigaud s'opposent à un tracé fixé par l'Hydro-Québec pour ses lignes de haute tension, et réclament l'arbitrage d'un tel organisme neutre.

Pour M. Cournoyer toutefois, il ne s'agit pas de donner à un quelconque organisme indépendant les pouvoirs décisionnels qui doivent reposer entre les mains du gouvernement. "C'est le gouvernement qui doit établir les priorités et les politiques... Toutefois, si nous établissons que tel projet est prioritaire, mais que le tracé choisi doit être le "moins dommageable", un tribunal neutre devrait voir si les décisions prises par l'Hydro-Québec respectent bien ce principe". En somme, il s'agit de veiller à l'application des principes directeurs (qui seront connus d'ici 2 mois), dans chaque cas concret.

Parmi les autres exemples de cas concrets, le ministre note le cas de la rivière Jacques-Cartier, qui n'est pas encore abandonné à jamais, ou le cas du pipeline de la région de Saint-Jérôme.

"Nous avons déjà demandé à l'Hydro de retarder sa décision, concernant le réseau à haute tension vers les Etats-Unis, au sud du poste Chénier" précise-t-il, en laissant entendre que cela pourrait être le premier cas soumis à ce "tribunal". Interrogé à savoir si, dans le cas du tracé contesté présentement (entre les postes Chateaugay et Chénier), il était maintenant trop tard, M. Cournoyer affirme qu'il y a, dans ce cas, un caractère d'urgence, mais que rien n'est définitivement réglé, du moins pas pour l'instant.

# ce que j'en pense...

par  
Laurent  
Laplante



## Au tour des libérations conditionnelles

La décision rendue par la Cour d'appel au sujet du Dr Morgentaler ne ferme pas, loin de là, ce dossier. M. Morgentaler est toujours en prison en vertu d'une autre condamnation confirmée par la Cour suprême. Dans un cas, l'avocat du médecin a invoqué et fait admettre une "défense de nécessité"; dans l'autre cas, Me Claude Armand Sheppard a procédé autrement, avec le résultat que la culpabilité a été reconnue. Les spécialistes du droit réussiront sans peine à démontrer qu'il n'y a aucune contradic-

tion entre la décision de la Cour suprême et celle que vient de rendre la Cour d'appel, et ils auront sans aucun doute raison. Ce qui devient de plus en plus clair, toutefois, c'est que rien ne justifie la Commission des libérations conditionnelles de s'en tenir à celui des verdicts qui maintient la culpabilité de M. Morgentaler. Si on accorde une liberté surveillée à celui dont la culpabilité ne fait pas l'ombre d'un doute, pourquoi refuse-t-on tout élargissement à celui dont les tribunaux limitent de plus en plus la culpabilité?



Morgentaler: une autre victoire, certes, mais il reste du chemin à parcourir

## D'un voyage à l'autre

Il y a quelques semaines, j'avais fait un voyage Montréal-Québec dans un autobus Voyageur dont le chauffeur insistait pour décrire, dans les deux langues s'il vous plaît, les beautés du paysage. Rien de plus exaspérant quand vous en êtes à peu près à votre 647e voyage le long de la même route. Vendredi dernier, j'ai fait l'expérience contraire. Parti de Montréal à 15h., voilà que notre "rapide" s'immobilise en panne d'huile à une quinzaine de milles du pont Pierre-Laporte. Pas un mot d'explication du chauffeur ni au moment de la panne, ni au cours des 45 minutes qui ont suivi. Ce n'est qu'au bout de près d'une heure qu'on a pu extraire un verdict imprécis de la bouche du chauffeur. Chacun s'est vite rendu à l'évidence: on ne pouvait compter sur ce chauffeur pour obtenir des informations précises ou du secours. Heureusement, les premiers passagers qui ont entrepris de terminer leur périple "sur le pouce" ont rencontré une auto-patrouille de la Sûreté. Nettement plus alerte que le chauffeur, le policier a consigné en une quinzaine de minutes suffisamment de voitures privées pour que les voyageurs puissent se rendre à destination.

A quand un service de communications dignes du 20e siècle dans les autobus M. Paul Desmarais? A quand des conducteurs capables d'informer décemment les voyageurs lorsque des incidents surviennent?

## Deux torts

### égalent un droit

Le Nouvel Observateur à la rescousse du président Ford. On le croirait presque en lisant les révéla-

## Une crime à ne pas commettre

Même si l'individu visé par la mesure y consent, la castration doit demeurer à cent lieues de notre arsenal correctionnel. Qu'on tourne le problème de mille et une façons, la décision, en effet, continue de sauter aux yeux: ce qui, de toute évidence, constitue une mutilation ne saurait constituer un élément de notre défense sociale. Couper la main du tire-laine, couper la langue du médiant, soumettre au fouet ou au supplice de la roue quiconque a fraudé l'État, tous ces crimes contre la dignité humaine nous semblent, à juste titre, dater d'un autre âge et nous ne songerions pas un seul instant à ressusciter ces temps obscurs. Comment, dès lors, peut-on envisager froidement de castrer un homme en punition de ses crimes? Comment peut-on penser un instant que le consentement obtenu du coupable lui-même change quoi que ce soit à l'affaire? Dans une société où l'euthanasie positive fait l'objet de toutes les répressions, comment en arrive-t-on à justifier légalement et mentalement la suppression définitive de toute activité sexuelle pour peu que l'individu y consente?

tions de la publication française sur l'espionnage soviétique en France. Au moment même où le président Ford est contraint par des révélations

embarrassantes de réformer la CIA Américaine Le Nouvel Observateur lui fournit un prétexte en or pour ne pas aller trop loin.

## Le refus au prince

Si l'on résonne au quatorzième degré d'abstraction, on peut peut-être admettre, avec le maire Drapeau qu'il aurait été préférable d'inclure



dans *Le 60* consacré au testament du mégalomane mont-réalais les commentaires et réactions de ce monsieur. En revanche, on ne saurait admettre que M. Drapeau, simplement parce que *Le 60* a dressé un bilan sévère de son règne, a droit à 42 minutes d'antenne. Sur tout, on n'admet pas que M. Drapeau exige l'exclusivité des caméras. On se réjouit donc grandement que Radio-Canada ait saisi d'emblée l'indécence de la demande du prince et ne lui ait offert qu'un face à face avec ses contradicteurs. Tant pis si M. Drapeau refuse.

## La même chose

Ce que la France dénomme pudiquement les "défaillances d'entreprise" et ce que nous appelons brutalement des faillites se produit là-bas aussi volontiers que chez-nous. Le Monde faisait d'ailleurs état ces jours derniers d'une augmentation sensible dans le nombre de ces défaillances. Qui plus est, les statistiques françaises retrouvent les nôtres point par point lorsqu'elles révèlent que le secteur le plus touché par les "défaillan-

ces", c'est celui de la construction. Est-ce que, par hasard, la France subirait ce que nous avons connu pendant tant d'années, c'est-à-dire la libre activité d'entrepreneurs plus aptes à se lancer en affaires qu'à y demeurer. Quand on continue, aujourd'hui encore, à imputer aux seules grèves les retards survenus dans la construction des installations olympiques, on oublie, plus ou moins consciemment, à quel point l'instabilité des entreprises de construction a contribué à transformer en jungle et à ralentir cette industrie vitale. Apparemment, cette dimension du problème passe partout inaperçue.

## Un 75e anniversaire oublié

Les milieux royalistes du Québec (?) s'étonnent de ce que le 75e anniversaire de la mort de la Reine Victoria n'ait fait l'objet, mercredi 21 janvier, d'aucune manifestation. On n'a pas vu l'Union Jack sur le complexe J. On n'a même pas vu le Red Ensign flotter sur le brise-glace

féderal à l'ancre dans le port de Québec. On a vu aucun militaire sortir en larmes du mess des officiers. On n'a entendu aucun toast royaliste au club de la Garnison. Du côté des magasins, calme plat. Même la Banque Royale, trahissant son nom, a continué à encaisser les chèques comme s'il s'agissait d'une journée comme les autres. Comme la CEQ a raison d'exiger qu'on revienne au plus tôt à l'enseignement obligatoire de l'histoire!

## Une belle bédaille

Le sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, M. Arthur Tremblay, vient d'être nommé officier de l'Ordre du Canada. C'est une décoration assez originale pour un homme qui rédigeait à la fin du régime Duplessis une des plus importantes annexes au rapport de la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels. Il est vrai qu'au cours des vingt dernières années le pouvoir fédéral a envahi tant de nouveaux territoires qu'il ne peut garder rancune à ceux qui ont examiné autrefois le droit d'Ottawa de tout contrôler.

**Auberge de La Marie Galante**

**Restaurant Français**

Cuisine campagnarde Diner servi tous les soirs jusqu'à onze heures  
Déjeuners d'affaires

du lundi au vendredi de 4h30 à 6h30  
nous avons notre cocktail spécial avec bouchées.

RESERVATIONS 527-4591

1488 est, rue Ste-Catherine. STATIONNEMENT GRATUIT

**La Petite Marmite**

7064-A Boul. Pie IX  
Montréal  
727-3540

CUISINE FRANÇAISE CREPES BRETONNES

PERMIS COMPLETS

avec **ROBERTO MEDILE**

**Chez Clairette**

(2 spectacles par soir du mercredi au dimanche)

**LA MÈRE SUPÉRIEURE REÇOIT CETTE SEMAINE:  
MONIQUE ST-ONGE ET  
PIERRE PHILIPPE**

du 21 au 25 janvier

843-7775 le buffet du dimanche \$6.50

50 rue Saint Jacques, ouest

## Les "frontières" chrétiennes sont en train de se dessiner

# Vers une partition de facto du Liban?

### Nouvelle médiation syrienne

JOUNIEH, Liban (Reuter) — Evacuation par la mer de Saadiyate, dernier bastion maronite sur la côte sud, regroupement chrétien autour de Jounieh, coeur de la région de Kesrouan, au nord de la capitale, nettoyage des quartiers musulmans du centre de Beyrouth: peu à peu émergent, inéluctablement tracés par les combats, les "frontières" d'un réduit maronite en terre musulmane.

Devant l'aggravation de la crise, le président Hafez al-Assad a dépêché en mission de médiation à Beyrouth son ministre des Affaires étrangères tandis que le roi Hussein et le premier ministre jordanien Zeid al-Rifai arrivaient à l'improviste à Damas où un accord sur un nouveau cessez-le-feu aurait été conclu.

De la frontière israélo-libanaise à Damour, le sud du Liban n'est plus que terre musulmane. La prise de Damour, dernière grande ville à mi-distance entre Saida et Beyrouth, par les forces palestiniennes et progres-

sistes a été confirmée hier. Ultime poche de résistance, le village estival de Saadiyate est toujours tenu par les forces conservatrices. Les milices de M. Camille Chamoun contrôlent l'accès du pont y menant, tandis que 6,000 chrétiens ayant fui Damour et Jye, tombés samedi, s'entassent autour de la résidence de l'ancien président, ministre de l'Intérieur dans le cabinet démissionnaire de M. Karamé.

#### Réfugiés

En dépit des drapeaux de la Croix-Rouge qu'ils arboraient ostensiblement, les deux bâtiments ont essuyé des tirs de la côte au large de Saadiyate, affirment les autorités du port de Jounieh.

Version démentie de source proche des forces de gauche. Les assaillants de Saadiyate n'ont fait que répliquer au feu des navires, dit-on. De 1,000 à 2,000 autres réfugiés devraient rejoindre Jounieh dans la journée. Médecins et infirmières les attendent sur les quais, où sont empilés vivres et cou-

vertures. Ceux arrivés, encore chancelants d'émotion, mardi soir, au début de l'opération, ont été immédiatement hébergés dans des hôpitaux locaux. Les journalistes n'ont pas été autorisés à leur parler. Un porte-parole de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) a confirmé que les forces de gauche contrôlaient maintenant le sud jusqu'aux abords

de la capitale. Le ravitaillement des habitants de Beyrouth peut désormais être assuré, a-t-il ajouté. Dans le nord, le gouvernement semble avoir perdu tout contrôle de la situation. De violents combats sont signalés dans l'Akkar, province du nord. Dans la Békaa, plaine de l'est, des poches maronites-Zahlé, Deir al-Ahmar, Zghorta — continuent

de tenir malgré une forte pression des assaillants.

#### Partition de facto

Alors que s'accroît la partition de facto entre communautés dans ce pays plus petit que l'île de Chypre, la Syrie a entrepris, hier, une nouvelle mission de médiation. Tout au demeurant, paraît confirmer que Damas entend préserver ses

intérêts nationaux vitaux au Liban par l'offensive diplomatique plutôt que par l'intervention militaire. A peine arrivés à Beyrouth, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères et les généraux Hikmat Shehabi et Naji Jamil, respectivement chef d'état-major de l'armée syrienne et commandant de l'armée de l'air, ont été reçus par le président Soleiman Frangie. M. Khaddam a fait part au chef de l'Etat libanais d'une proposition de compromis: M. Frangie s'engagerait, au nom des chrétiens du Liban, à faire les concessions politiques et économiques réclamées par la gauche libanaise. M. Assad prendrait la responsabilité d'instaurer à ce que les commandos palestiniens soient sérieusement contrôlés.



Photo PA

Devenue la poudrière du Proche-Orient, plus personne ne paraît en mesure aujourd'hui de mettre fin à la guerre civile libanaise.

## BENDWELL & ASSOCIÉS Itéc.

### URBANISTE JUNIOR

La firme Bendwell & Associés Ltée, consultant en urbanisme et en aménagement, recherche des urbanistes junior pour son bureau de Hull et de Trois-Rivières.

Les personnes possédant les qualifications requises trouveront l'occasion de se tailler une place de choix dans un domaine d'avenir.

#### LES FONCTIONS:

- Travailler à l'élaboration des plans d'urbanisme et des projets d'aménagement
- Vérifier le travail des dessinateurs et du personnel technique et assurer la conformité aux normes d'aménagement
- Tout autre travail connexe

#### LES QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire en urbanisme
- Posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente
- Être membre de la Corporation des Urbanistes du Québec ou être éligible

#### LE SALAIRE:

- Le salaire sera fixé selon la compétence.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur curriculum vitae le plus tôt possible à:

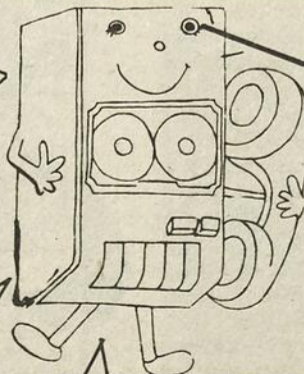
BENDWELL & ASSOCIÉS LTÉE  
A/S M. JEAN-PAUL OSBORNE  
131 St-JOSEPH  
HULL, P.Q.

## LE COMPLÉMENT ESSENTIEL À VOTRE TÉLÉPHONE

JE RÉPOND À VOTRE PLACE AVEC VOTRE VOIX PENDANT VOTRE ABSENCE

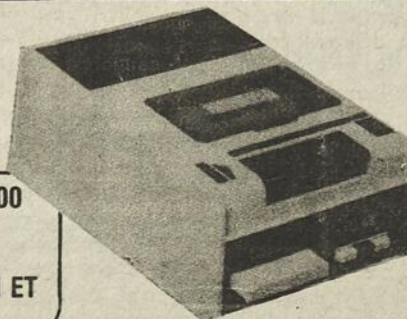
JE PEUX ENREGISTRER PENDANT VOTRE CONVERSATION

VOUS POUVEZ ME DICTER VOS TEXTES



JE VOUS PERMET D'ENTENDRE LA VOIX DE LA PERSONNE QUI VOUS TÉLÉPHONE SANS AVOIR À OUVRIR LA LIGNE.

JE VAUX PLUS QUE \$300.000 MAIS POUR VOUS CE SERA \$219.00 GARANTIE COMPLÈTE UN AN ET INSTALLATION GRATUITE.



A-1 TÉLÉPHONIQUES 336-1371 MONTRÉAL P.Q.

## Sauf-conduit pour Andres Pascal Allende

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement militaire chilien a accordé hier des sauf-conduits à M. Andres Pascal Allende, secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (M.I.R.), et neveu du président Salvador Allende, et à sa compagne Marie Beausire, réfugiés depuis plus de 80 jours à l'ambassade du Costa-Rica dans la capitale chilienne. Selon un communiqué du ministère chilien des Affaires étrangères, cette mesure a été décidée en raison "des liens d'amitié qui unissent le Chili au Costa-Rica". Le gouvernement du Chili, ajoute le ministère des Affaires étrangères "demandera ensuite au gouvernement du Costa-Rica l'extradition de ces personnes, selon les normes du droit international en vigueur".

Les sauf-conduits - apprend-on au ministère des Affaires étrangères - seront remis à l'ambassade du Costa-Rica au cours des prochaines 24 heures.

Selon le "Washington Post"

# L'intervention américaine en Angola est l'oeuvre personnelle de Kissinger

(AFP) - M. Henry Kissinger a passé outre aux objectifs des experts du département d'Etat et de la CIA pour imposer à celle-ci la conduite d'opérations clandestines en Angola, en Italie et en Irak, indique un rapport en voie d'élaboration au congrès, a cru savoir hier le "Washington Post".

Ce rapport, préparé par la commission d'enquête de la chambre des représentants sur les activités des services de renseignements, va ainsi dans le sens des informations concordantes selon lesquelles l'intervention américaine en Angola a été l'oeuvre personnelle du secrétaire d'Etat.

Cette intervention est d'ailleurs fréquemment baptisée "la guerre de M. Kissinger" au département d'Etat et il est de notoriété publique que M. Nathaniel Davis a dû quitter, à l'automne dernier son poste de secrétaire d'Etat-adjoint aux affaires africaines parce qu'il la désapprouvait.

Quant aux opérations de la CIA en Italie et en I-

rak, elles se réfèrent d'une part au versement de plusieurs millions de dollars à des partis politiques italiens non communistes, d'autre part à l'aide longtemps apportée par les Etats-Unis aux rebelles kurdes du général Barzani.

M. Kissinger, décidément de plus en plus attaqué par le congrès, est la cible principale du rapport qui lui reproche encore d'avoir cherché à dissimuler aux législateurs l'importance de son rôle dans le déclenchement de ces opérations.

La commission de la chambre est présidée par Otis Pike, démocrate de New York, qui n'en est pas à sa première offensive contre M. Kissinger.

Autre adversaire du secrétaire d'Etat, M. Frank Church, qui préside au Sénat la commission faisant pendant à la commission Pike, souhaite, de son côté, transformer sa commission en organisme permanent de supervision des activités des services de renseignements américains.

Toutefois la tentative de M. Church se heurte à l'opposition du vice-président républicain de la commission, M. John Tower "qui a rejeté hier cette solution à la fois prématurée et simpliste de problèmes extrêmement compliqués". M. Tower s'est ainsi fait le porte-parole de l'administration, très hostile aux projets de M. Church.

Par ailleurs à Moscou avant même que commencent les premiers entretiens soviéto-américains au Kremlin, MM. Leonid Brejnev et Henry Kissinger ont exprimé devant les journalistes hier matin leur désaccord au sujet de l'Angola. "Discutez-vous de l'Angola?", a demandé un journaliste américain au secrétaire général du Parti communiste soviétique. "Je n'ai aucune question à poser sur l'Angola, a répondu M. Brejnev. L'Angola n'est pas mon pays", a-t-il souligné fermement. "Il sera certainement question de l'Angola", a répliqué froidement M. Kissinger.

## bref monde

Après "libération", "Expresso".

ROME (AP) - L'hebdomadaire italien de gauche "Expresso" a publié, hier, les noms de 28 personnes, dont neuf femmes, qu'il présente comme des agents de la CIA travaillant actuellement, ou ayant opéré jusqu'à ces derniers temps, en Italie.

"Nous publions leur nom et leur adresse parce que, contrairement à d'autres journaux, nous considérons que c'est un devoir de la presse envers l'opinion publique", précise l'Expresso. "Nous ne croyons pas, ajoute-t-il, que nous nous faisons l'instrument de la lutte entre le KGB et la CIA, et nous disons tout de suite que nous publierons les noms des agents du KGB ou d'autres services de renseignements étrangers opérant en Italie si nous les obtenons." L'hebdomadaire annonce, d'autre part, qu'il divulguera également la liste d'une centaine de collaborateurs de la CIA.

Point de non-retour entre Pike et Ford

WASHINGTON (AFP) - Le conflit latent entre la Maison-Blanche et la commission d'enquête de la chambre des représentants sur les activités des services de renseignements risque de se développer avec la publication prochaine du rapport final de la commission. La commission a décidé hier matin de rendre publics tous les secrets sur les opérations clandestines américaines à l'étranger. Selon un accord passé entre le président Gerald Ford et M. Otis Pike, le président de la commission, celle-ci ne devait pas mentionner les passages que le chef de l'Etat considérerait comme dangereux pour la sécurité nationale des Etats-Unis. La semaine dernière M. Ford avait demandé que les détails sur l'aide américaine en Angola et l'assistance à des partis politiques italiens soient supprimés.

Nixon poursuivi par le fisc?

WASHINGTON (AP) - Le fisc américain a réouvert son enquête sur les remboursements d'impôts dont a bénéficié l'ancien président Nixon, rapporte le "Washington Post" dans ses éditions d'hier.

Le journal croit savoir que le fisc a acquis la conviction que M. Nixon savait parfaitement que sa demande officielle de réduction d'impôts en échange du don de ses archives personnelles était anti-datée. M. Nixon avait réclamé une réduction de \$450,000 pour le don de ses archives de vice-président. S'il est reconnu coupable de fraude sur cette affaire, il aura à rembourser \$148,081 plus une pénalité de 50 pour cent, soit \$74,000 supplémentaires. Suivant le journal, le "pardon" que le président Ford a accordé à son prédécesseur en 1974 ne s'appliquerait pas aux fraudes fiscales.

Signal d'alarme pour l'économie italienne

ROME (AFP) - Résultat direct de l'insécurité créée par la crise gouver-

mentale ouverte le 7 janvier, l'effondrement de la lire a déclenché, hier à l'aube, le signal d'alarme en Italie. La décision de fermer le marché des changes a été prise sous la pression des faits. Le gouvernement a été pris de court, de même que l'ensemble du monde politique italien qui, depuis deux semaines, vivait au rythme lent des consultations, intrigues et conciliabules des crises ordinaires, comme si la situation économique n'était pas dramatique.

Affrontements à Lisbonne: 3 blessés

LISBONNE (AFP) - Trois personnes ont été blessées dont deux par balles au cours d'affrontements qui ont opposé hier après-midi dans le centre de Lisbonne des policiers de la P.S.P. (police de sécurité publique) à des manifestants. Un jeune homme a reçu une balle dans la poitrine, une femme a été blessée à la tête tandis qu'un policier a été sérieusement molesté par des attaquants. Les trois blessés ont été transportés en ambulance à l'hôpital. On ignore qui est à l'origine de ces heurts. Sur la place du Rossio et dans ses alentours immédiats se mêlent en effet des employés de commerce en grève pour deux heures à l'appel de leur syndicat, des manifestants appelés à une manifestation par le M.R.P.P. (maoïste) pour protester contre le plan d'austérité et demander le retour à la semaine de 40 heures et des badauds.

Espagne: les grèves se poursuivent

MADRID (AP) - On estimait, hier que quelque 125,000 travailleurs restaient en grève en Espagne mais, disait-on, la vague de conflits sociaux semble regresser et une situation normale pourrait être rétablie d'ici la fin de la semaine. La région de Madrid, où une quinzaine d'entreprises demeurent fermées, restait le point névralgique avec 40,000 ouvriers de l'automobile et de la métallurgie en grève et quelque 6,000 employés de banque, qui, à l'appui de revendications salariales, procèdent à des arrêts de travail sporadiques.

Vive le "God save the Queen"

CAMBERRA, Australie (AP) - Le nouveau gouvernement conservateur de M. Malcolm Fraser a décidé de rétablir le "God Save The Queen" comme hymne officiel australien et de reconnaître, à nouveau, les distinctions britanniques accordées aux Australiens.

L'ancien gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam avait, dans un esprit de nationalisme et d'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, érigé "Advance Australia Fair" en hymne national, à la suite d'un référendum, en avril 1974.

Paul VI et les féministes

CITE DU VATICAN (AP) - Au cours de son audience générale hebdomadaire du mercredi, le pape Paul VI a taxé d'"inconvenante et sacrilège, l'invasion, samedi, de la cathédrale de Milan par 300 militantes féministes aux cris de "Avortement libre, avortement libre". "Pourquoi cette manifestation déplacée et déplorable par des gens qui hurlaient? a demandé le Souverain Pontife. On a dit que c'était parce que l'Eglise est opposée à l'avortement, parce que l'Eglise a réaffirmé son magistrat en matière d'éthique sexuelle. C'est incroyable."

## Budget Ford

# Washington s'armera jusqu'aux dents

WASHINGTON (D'après AP) - Destiné à soutenir un redressement progressif de l'économie américaine, le projet de budget présenté hier au Congrès par le président Ford pour l'exercice fiscal commençant le 1er octobre prochain prévoit un déficit de \$43 milliards, sensiblement inférieur au déficit de cette année, évalué à plus de \$76 milliards.

Plus du quart des dépenses gouvernementales américaines iront au chapitre de la défense, pour un montant qui dépassera, pour la première fois de l'histoire, le seuil des \$100 milliards (sur un budget total de \$394.2 milliards, à lui seul le double de la production nationale brute canadienne).

Commentant cette augmentation de \$8.3 milliards au budget de la défense, le président Ford a affirmé: "Nous ne pouvons faire moins, et si nos efforts pour assurer les limitations internationales aux armements échouent, nous devons même faire davantage".

En effet, le budget militaire ne prévoit le lancement d'aucun programme d'armement nucléaire, bien qu'il poursuive la mise au point des armes déjà à l'étude, notamment le missile Cruise. Le relèvement des crédits est destiné essentiellement à l'acquisition de nouveaux chars, de 15 navires de guerre, et des premiers chasseurs F-16, et, d'autre part, à enrôler 14,000 hommes supplémentaires dans l'armée, dont les effectifs atteindront 2.1 millions d'hommes.

En revanche, le personnel civil dépendant du Pentagone sera réduit de 26,000, avec la fermeture probable de quelques bases.

Le projet de budget de l'aide étrangère est en diminution, essentiellement à cause d'une baisse de près des deux-tiers des crédits prévus pour l'assistance militaire à l'étranger. Le montant total de l'aide proposée est de \$5.03 milliards, contre environ \$6,578 millions pour l'exercice en cours.

Pour leur part, les dépenses prévues pour l'assistance militaire s'élèvent à \$739 millions, contre environ \$2,037 millions pour l'exercice en cours. L'un des facteurs contribuant à cette baisse est la disparition de l'aide militaire fournie au Sud-Vietnam.

Par ailleurs, le projet budgétaire prévoit une augmentation de \$783 millions des crédits pour l'énergie, dont le montant total prévu s'élève à \$3,375 millions. Parmi les dépenses supplémentaires, \$285 millions sont destinés à la recherche et au développement de l'énergie atomique. "Assurer les besoins de notre nation en énergie doit être également l'une de nos plus hautes priorités", a souligné le président Ford.

D'autre part, le projet de loi de finance prévoit des diminutions d'impôts pour les personnes physiques et les sociétés, et une simplification des divers systèmes d'assistance sociale, pour lesquels les crédits proposés sont limités à \$10 milliards, alors qu'ils sont estimés pour l'exercice en cours à \$10.3 milliards.

# "Concorde" a ouvert hier l'ère de l'aviation commerciale supersonique

PARIS (AFP, AP) — L'ère décisive de l'aviation commerciale supersonique a été ouverte très officiellement hier à 12h40 (heure de Paris) par deux avions Concorde respectivement aux couleurs française d'Air France et britannique de British Airways. Les supersoniques ne sont plus ainsi désormais du seul domaine militaire et sont entrés avec éclat dans le domaine commercial pacifique sinon compétitif. A la même seconde, les deux appareils, symbolisant 14 années de coopération franco-britannique, sont partis, l'un de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle pour Rio

de Janeiro via Dakar pour un vol de 6h45 sur un trajet de 9,720 km. L'autre de Londres-Heathrow pour Bahrein (un vol de 4h10 pour un trajet de 5,655 km).

Sur l'aérodrome d'Heathrow parmi des milliers de spectateurs, Mme Margaret Thatcher, chef du Parti conservateur et le ministre travailliste du commerce, M. Petershore, le duc de Kent, cousin de la reine ont assisté au décollage de l'exemplaire britannique de "Concorde" en route vers le Proche-Orient et qui devait observer une vitesse subsonique au-dessus de l'Europe jusqu'à Venise.

A l'aérodrome

Roissy-de-Gaulle une centaine de passagers avaient pris place dans l'exemplaire français de la supersonique et parmi les soixante voyageurs français la doyenne des passagers Mme Aurélie Ouille "spécialiste" des voyages inauguraux âgée de 82 ans. Le premier atterrissage de la journée d'hier a été celui du Concorde français à Dakar à 14h24 GMT pour ravitaillement en carburant, tandis que le Concorde anglais atterrissait à Bahrein sans escale à 15h20 GMT, (avec un temps de 35 minutes de moins que prévu).

L'appareil français a atteint Rio de Janeiro à 19h06 GMT avec 35 minutes de retard sur l'horaire prévu.

C'est avec le sourire et sans fatigue manifeste que les passagers ont mis pied à terre à Rio comme à Bahrein. C'est le 29 novembre 1962, à Londres, M. Geoffroy de Courcel, ambassadeur de France en Grande-Bretagne et M. Julian Amery, alors ministre britannique de l'Aviation, signaient un document qui constituait l'acte de naissance de Concorde. Il s'agissait alors d'un avion de transport

supersonique, mais en deux versions, l'une long-courrier, l'autre moyen courrier. Seule la première devait être réalisée. Pendant quatre années, l'avion était désigné sous le nom de "supercaravelle". Le nom de "Concorde" fut long à choisir. Dans un esprit de "concorde", les Britanniques acceptèrent de franciser le nom, en ajoutant un "e" à la fin.

Treize années de travail se sont donc concrétisées le mercredi 21 janvier dans ce double vol inaugural qui met Rio à 6h45 de vol de Paris, et Bahrein à 4h15 de Londres deux heures de moins que par les avions les plus rapides.

Désormais "Concorde" assurera deux liaisons par semaine Paris-Rio et une troisième à partir du 1er avril. Si, le mois prochain, il obtient l'autorisation de se poser aux États-Unis, il pourrait, à compter du 1er mai, effectuer deux vols quotidiens, un pour chaque compagnie. La liaison avec Washington ne débiterait que le 15 septembre.

● Chili

BUENOS AIRES, (PL) — Le secrétaire général du Parti communiste (PC) du Chili, Luis Corvalan, sera soumis au conseil de guerre, par la junte fasciste, a-t-on appris dans cette capitale. Cette information a été publiée dans le journal "El Mercurio", organe officiel de la junte militaire et également par le journal "El Cronista".

Des milieux des autorités navales de Valparaiso ont déclaré que Corvalan et neuf autres dirigeants de gauche seront soumis au conseil de guerre dans cette ville portuaire chilienne.

El Cronista qui a signalé la farce judiciaire contre Corvalan — affirme qu'en dernière instance, le commandant en chef de la première zone navale déterminera la sanction définitive. Le régime militaire a commencé cette semaine son premier conseil de guerre à Temuco, à 1,700 kilomètres au sud de la capitale chilienne, où 17 détenus politiques ont été condamnés à des peines, allant jusqu'à 15 et 20 ans de prison.

● Uruguay

MONTEVIDEO, (PL) — Des centaines de prisonniers politiques uruguayens se trouvent pratiquement dans des conditions de séquestration trois mois après les razzias répressives effectuées par les forces armées et la police.

Le régime de Juan Maria Bordaberry refuse

d'informer sur le lieu de détention de ces personnes — dont il ne reconnaît pas, par ailleurs, la qualité de détenus — les familles, qui ne peuvent avoir aucun contact avec eux, et qui craignent pour leurs vies.

Plusieurs organismes internationaux ont dénoncé la violation des droits de l'homme en Uruguay, où il y a entre six et huit mille prisonniers politiques pour une population de deux millions 700 mille personnes.

Ce chiffre équivaut environ à un prisonnier pour 350 habitants, chiffre dépassé seulement par celui de la concentration des forces répressives: un élément répressif pour 60 uruguayens.

Ces chiffres sont considérés supérieurs à ceux des régimes du Brésil et du Chili, par exemple.

● Panama

NATIONS UNIES, (PL) — Le Panama a averti devant le conseil de sécurité que l'échec des négociations avec les États-Unis à propos de la zone du canal pourrait provoquer une nouvelle situation de violence dans la région.

Au cours d'une intervention devant le conseil à propos du thème du Moyen-Orient, l'ambassadeur panaméen, Aquilino Boyd, a signalé que la situation qui prévaut dans la zone du canal de Panama est contraire à la charte des Nations unies.

Cette situation, dit-il, obstrue notre droit à l'unité nationale et est contraire au respect de l'intégrité territoriale que les états représentés dans cette organisation ont promis de respecter.

Il a souligné que son pays a subi pendant 72 ans une ingérence étrangère qui ne nous a pas permis d'exercer pleinement nos droits souverains sur une partie du territoire national.

Il a rappelé dans ce sens les événements qui ont eu lieu en 1964, lorsque les forces américaines détachées au canal de Panama ont attaqué les manifestants panaméens, faisant de nombreux morts et blessés.

● Équateur

QUITO (PL) — Lorsqu'il a fixé sa position devant le nouveau gouvernement, le Parti communiste de l'Équateur (PCE) a réitéré son exigence de changements fondamentaux dans la structure économique et politique du pays, comme étant la seule voie pour répondre aux intérêts populaires.

Le PCE a son exigence, à savoir l'application de l'article 25 de la loi de réforme agraire portant sur l'affectation des terres insuffisamment cultivées (80 pour cent).

**INSTITUT DORÉA INC.**  
**ÉDUCATEURS (TRICES)**  
pour enfants déficients légers  
et moyens (8 à 18 ans)

Conditions de travail:  
Selon la convention collective en vigueur

Communiquer avec:

Laurent Paré  
Institut Doréa Inc.  
Franklin Centre  
Comté Huntingdon  
Tél.: (514) 827-2551

## Directeur

École du meuble  
CEGEP Victoriaville

Le défi de cette fonction est double: assurer la direction efficace et moderne de l'école et animer d'une manière innovatrice la vie pédagogique de l'établissement.

Ce défi pourrait motiver le pédagogue diplômé en sciences appliquées et possédant de solides aptitudes pour la gestion. Il pourrait également motiver l'administrateur intéressé au domaine de l'apprentissage professionnel.

L'école du meuble et du bois ouvré fait partie intégrante du CEGEP de Victoriaville. Il s'agit d'un organisme de formation, unique en son genre au pays dispensant un programme de cours de niveau secondaire et collégial à une population d'environ 275 étudiants. L'école possède un équipement et des installations ultra-modernes. Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à André Filion ou Jean-Claude Lauzon, vous référant au dossier 646.

**Rourke,  
Bourbonnais  
& Associés**

1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5  
(514) 937-9525

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

**AMNISTIE INTERNATIONALE QUÉBEC**  
oeuvrant en faveur des prisonniers politiques

recherche un (e)

**PERMANENT(E) à temps partiel**

Téléphonez à: 381-8396 en semaine entre  
19h. et 22h.

**csc**

**Commission Scolaire Champlain**

requiert les services de

**PROFESSEURS**

—Un en enfance inadaptée  
(groupe 9-10 ans)

—Deux en éducation physique  
(1ère à 6e année)

—Un titulaire de 4e année

**ENTRÉE EN FONCTION:** Immédiatement

**INSCRIPTION:**

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 janvier 1976 au:

Directeur du personnel  
Commission scolaire Champlain  
17 Boul. Greber  
Casier Postal 8  
Pointe Gatineau

# Le ballon du jour

de Serge Langevin

## 1975 revue et corrigée

### Les dessous d'une démission



# R

Avec le Petit Robert,  
on trouve toujours ses  
mots.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

par TAUMA

#### HORIZONTALEMENT

- Un cercle peut l'être — Seul.
- Groupe de maisons dans une ville — Derniers anneaux de l'abdomen, chez les arthropodes.
- Se dit d'une femme qui est sur le point d'accoucher — Rataplan.
- Un café nature — Après le travail.
- Substance contenue dans l'écorce du chêne — Dans les régions polaires, ensemble des glaces flottantes.
- Coup de conquête du pouvoir par des moyens illégaux — Mène à Paris — Onze.
- Empêcher de jouir — Peut être grave, étrange, rare, imprévu ou d'espèce.
- Noir, jaune ou blanc — Sort de la canne à sucre — Moeurs, coutumes.
- Sot, niais — Objets fabriqués en série.
- Dure trois mois — Entrelacée.
- Qui ne sont pas réels — Effeuilleuses.
- Désobéissance d'un cheval devant un obstacle — Solitaire.

#### VERTICALEMENT

- Nous fait penser à la

- valse — L'enfant doit le faire.
- Pronom personnel — Ne porte plus la soutane.
- Ironiquement, réfléchir — L'argent est celui de la guerre.
- Répétée plusieurs fois — Possédé.
- Courent sur le métier.
- Emplois sulbaternes, au théâtre — Pronom personnel.
- Gaz rare de l'atmosphère — Sensée être plus sexée.
- Pluriel de leu — Ce ne sont pas les autres.
- Moeurs, coutumes — ... et span — Pont de Paris.
- Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne — Yves Thériault.
- Homme amoureux de lui-même — Conjonction.
- Plus fort que le roi — Sport descendant — Située.

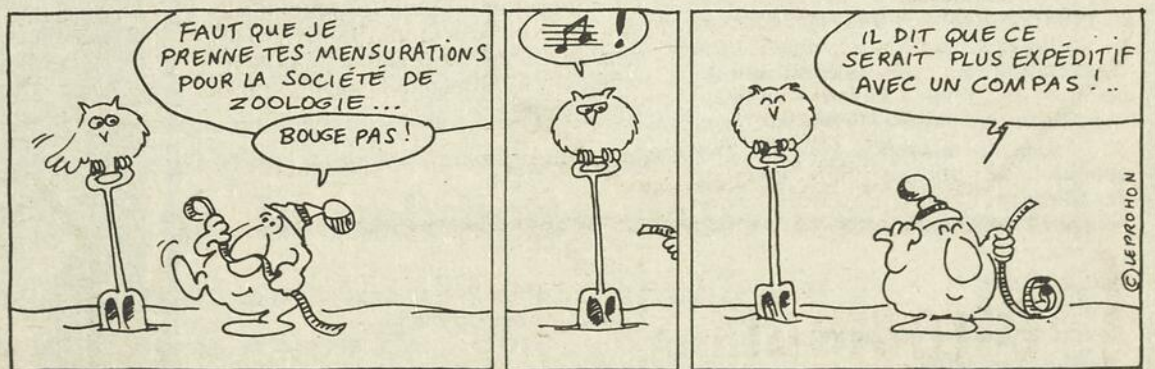
#### Solution du dernier numéro:

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 1  | T | R | A | D | I | T | I | O | N  | S  |
| 2  | R | O | C | C | E | D | A | S | B  | E  |
| 3  | C | H | A | R | O | N | A | L | U  | T  |
| 4  | T | E | S | U | S | A | G | E | R  | C  |
| 5  | O | T | T | O | M | A | N | E | P  | S  |
| 6  | R | I | A | C | E | R | E | C |    |    |
| 7  | I | O | L | E | T | E | A | V | I  |    |
| 8  | S | L | U | T | I | N | E | R | E  |    |
| 9  | T | U | A | O | D | E | C | A | N  |    |
| 10 | E | N | G | E | A | N | C | E | A  | I  |
| 11 | S | I | E | N | S | I | N | O | P  | L  |

### le sombre vilain



### L'homme du nord



### JAUNES D'ŒUFS Crimpof



si JAMAIS ILS SE MARIENT, ÇA CONFIRMERA MON HYPOTHÈSE!...



# dans votre assiette

## Les pâtes de cuisine (1)

par  
Jean  
Turgeon



Cette semaine, j'ai pensé qu'il serait intéressant de prendre congé des légumes et de jeter un petit coup d'oeil sur les différentes pâtes qu'on utilise en cuisine. Bien sûr nous reviendrons la semaine prochaine sur d'autres légumes et leurs différentes préparations. Je crois que de cette façon, on évite de tomber dans la routine car quatre semaines de suite sur le même sujet, c'est trop.

Les pâtes utilisées en cuisine sont au nombre de sept, les voici: la pâte à brioche, la pâte à chou, la pâte à crêpe, la pâte feuilletée, la pâte brisée, la pâte à frire ainsi que la pâte à pâté. Toutes ces pâtes ont au moins un point en commun: toutes sont à base de farine. Bien entendu ces pâtes sont utilisées surtout en pâtisserie mais elles ont aussi leur utilité en cuisine. Prenons l'exemple de la pâte à chou: en pâtisserie, elle sert à confectionner les choux, les éclairs, les Paris-Brest, les Saint-Honoré, etc. En cuisine, elle sert à la préparation des gnochis à la parisienne, des pommes de terre Dauphine, etc. C'est ce côté des pâtes que nous verrons brièvement aujourd'hui. Plus tard, au chapitre des pâtisseries, nous verrons leurs applications dans ce domaine particulier.

Éliminons tout d'abord la pâte à brioche et la pâte à pâté car je ne crois pas qu'elles soient bien utiles à connaître mais parlons brièvement de leurs utilisations. La pâte à brioche sert à envelopper un filet de boeuf qui devient ainsi un filet de boeuf Wellington. La pâte à pâté sert à confectionner les pâtés en croûte qui demandent des moules de forme vraiment spéciale et qui sont introuvables.

La pâte à chou, elle, est bien connue et très utilisée. Elle se compose des éléments suivants: farine, oeuf, beurre ou graisse, sel, eau.

### Pâte à chou

10 onces d'eau  
4 onces de graisse ou beurre  
1 1/2 tasse de farine  
10 onces d'oeuf (environ 1 oeuf A moyen par once)

### Préparation:

Mettre dans une casserole l'eau, la graisse ou le beurre, ainsi que le sel. Amener à ébullition. Retirer du feu et ajouter d'un coup la farine, bien mélanger, remettre sur le feu en brassant sans arrêt avec une cuillère de bois jusqu'à ce que la pâte forme une boule et n'adhère plus aux parois de la casserole. Retirer de nouveau du feu et mélanger bien en ajoutant les oeufs, un à la fois, jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

Avec cette recette, on peut faire facilement une douzaine de choux. Voyons son usage en cuisine.

### Pommes de terre Dauphine

2 tasses de pommes de terre en purée  
1 tasse de pâte à chou

### Préparation:

Cuire les pommes de terre, les amener en purée, saler, poivrer (ne pas ajouter de lait). Ajouter la pâte à chou et bien mélanger. A l'aide d'une cuillère à thé, déposer les pommes de terre dans de l'huile bien chaude et frire jusqu'à ce qu'elles deviennent bien dorées. On peut les faire de la grosseur que l'on veut mais

je crois que la grosseur d'une noix serait idéale. C'est une pomme de terre différente qui demande par contre plus de travail qu'une pomme de terre au four mais qui dépasse de beaucoup cette dernière en finesse et au goût. Il est à remarquer que cette pâte peut se préparer d'avance.

### La pâte à crêpe

Il existe deux types de pâte à crêpe: la pâte à crêpe française et la pâte à crêpe américaine dite pâte à "pancake" qui est plus épaisse que la première et qui demande de la poudre à pâte. D'ailleurs, la crêpe américaine doit être épaisse, contrairement à l'autre qui se doit d'être très mince. Il est à remarquer aussi que la pâte à "pancake" est sucrée.

C'est la crêpe idéale pour le petit déjeuner et je vous conseille de préparer la pâte la veille, elle vous donnera de plus belles crêpes. Voici la recette:

### Pâte à "pancake"

1 1/2 tasse de farine  
1 1/4 tasse de lait  
1/4 tasse de sucre  
1 pincée de sel  
2 oeufs  
1 cu. à thé de poudre à pâte  
2 onces de beurre fondu

### Préparation:

Fouetter les oeufs quelques minutes avec le sucre et le sel. Ajouter le lait. Mélanger la poudre à pâte à la farine et l'ajouter à la préparation. Incorporer le beurre fondu.

### Pâte à crêpe

1 tasse de farine  
2 tasses de lait  
2 oeufs  
1 pincée de sel  
2 onces de beurre fondu

### Préparation:

Fouetter les oeufs, ajouter le lait. Bien brasser. Ajouter la farine et le sel. Incorporer le beurre fondu.

En coupant cette crêpe en julienne, on obtient une garniture de consommé qui se nomme Célestine. On peut aussi farcir ces crêpes et les servir comme entrée. Voici une recette pour 4 personnes.

### Composition:

4 crêpes  
2 tasses de sauce Béchamel  
1 tasse de champignons émincés  
1 tasse de jambon coupé en dés  
1/2 tasse de Gruyère râpé

### Préparation:

Faire revenir doucement au beurre le jambon et les champignons. Mélanger 1 tasse de sauce Béchamel au jambon et aux champignons. En farcir les crêpes. Mélanger le fromage à l'autre tasse de Béchamel et en napper les crêpes.

Gratiner au four à 400°F. pendant 10 minutes.

Dans trois semaines, nous verrons les autres pâtes de cuisine, d'ici là, nous reparlerons des légumes.

**Bon appétit, à la semaine prochaine!**

## Les lunettes des assistés sociaux

### Nouvelle escarmouche entre les optométristes et les opticiens

par Louis Fournier

Nouvelle escarmouche, hier, dans la petite guerre que se livrent les optométristes et les opticiens d'ordonnances au Québec.

Le président de l'Ordre des optométristes, M. Michel Denault, a déclaré que les contribuables québécois risquent fort de faire les frais de l'entente que vient de conclure le ministère des Affaires sociales avec l'Association des opticiens d'ordonnances, en vue d'assurer la gratuité des lunettes et autres prothèses ophtalmiques pour les assistés sociaux.

"Au moment où le ministre Forget annonce des coupures, explique M. Denault, les opticiens d'ordonnances annoncent, avec fierté, que la liste des prix remboursés par Québec aux assistés sociaux a été établie à partir de celles des plus grandes compagnies comme

American Optical et Bausch & Lomb". Or, ces deux multinationales américaines font des prix élevés et la Commission fédérale sur les pratiques restrictives du commerce enquête justement sur ce secteur.

L'ordre des optométristes se dit évidemment en plein accord avec la gratuité des lunettes et lentilles pour les assistés sociaux ("Nous la réclamons depuis longtemps"), mais M. Denault ajoute: "Encore faut-il que cette gratuité ne fasse pas le jeu des multinationales, qui cherchent à accroître leurs bénéfices par le biais des mesures sociales du gouvernement".

### Problème de vente

L'Ordre tient aussi à rappeler que les multinationales ont envahi le secteur

des lunetteries de détail, en ayant des intérêts dans au moins 50% des bureaux d'opticiens d'ordonnances au Canada (la proportion est moins élevée au Québec).

Enfin, M. Denault souligne que la nouvelle politique gouvernementale de gratuité a été adoptée "sans aucune consultation avec l'Ordre des optométristes" et qu'elle contredit même l'esprit et la lettre du code des professions".

En fait, derrière tout cela, on retrouve la vieille querelle entre les optométristes, qui peuvent vendre des lunettes au Québec, et les opticiens, qui réclament l'exclusivité de cette vente. Or, la nouvelle entente entre M. Forget les opticiens, au sujet des assistés sociaux, donnerait aux opticiens certains avantages à cet égard, aux dépens des optométristes... En tout cas, les opticiens sont fort satisfaits de cette entente!

## Changements à la direction de Télé-Métropole



Roland Giguère

C'est dans la plus grande discrétion que Télé-Métropole vient d'effectuer d'importants changements au sein des cadres de la direction. M. Roland Giguère, président-directeur général de Télé-Métropole cède son poste de directeur général à M. Gaston-W. Bélanger, qui était vice-président exécutif. M. Giguère reste président et chef de la direction de Télé-Métropole.

Du côté de la programmation, M. Robert L'Herbier, vice-président à la programmation et à la production, sera maintenant assisté de MM. Jean Brousseau, Claude Taillefer et Jean Paquin. M. Jean Brousseau vient de Trois-Rivières où il était directeur des Programmes à CKTM-TV; il sera chef de la Programma-

tion de Télé-Métropole. M. Claude Taillefer, réalisateur, devient chef de la Production. M. Jean Paquin, ancien directeur de la Production, devient directeur des Projets spéciaux.

Ces changements viseraient principalement à renforcer l'équipe de programmation au lendemain des violentes attaques qu'a dû essuyer Télé-Métropole lors de la demande de renouvellement de son permis d'exploitation devant le CRTC. Et s'il fallait une preuve supplémentaire de la bonne volonté de la haute direction de Télé-Métropole face aux critiques que pourraient bien lui faire le CRTC lorsque ce dernier lui accordera le renouvellement de sa licence, M. Roland Giguère va jusqu'à céder une partie de son pouvoir. Il ne reste plus qu'à attendre pour voir.

## La démission du directeur de CFVO est refusée

(LE JOUR) — Le conseil d'administration de la station CFVO de Hull, la première coopérative de télévision, a refusé la démission de son directeur général, M. Gilles Poulin, et n'a pas esquissé non plus un geste tendant à régler un conflit avec le syndicat des employés.

Au contraire, la réunion a donné lieu à un débat autour de la présence d'un employé syndiqué à cette

réunion que certaines personnes voulaient exclure.

On sait que la station, devant de graves difficultés financières, a décidé de renvoyer un groupe de ses employés et a refusé un plan de redressement proposé par le syndicat.

Le climat de travail à CFVO ne s'améliore aucunement. Un mouvement de démission parmi les employés se dessine bien que les dirigeants syndicaux aient

prié leurs membres de ne rien tenter qui puisse compromettre la survie même de la station jusqu'à ce que, collectivement, ils aient déterminé une stratégie d'intervention. Une assemblée générale est prévue pour le début de la semaine prochaine.

Entre-temps, on nous apprenait que le directeur des services commerciaux et des vendeurs de publicité avaient remis leur démission.

# Libérer Morgentaler!

Commentaire  
de Tanguay

là maintenant plus de  
le "cas Morgentaler"  
comme une balle de ping-  
tribunal à l'autre, ac-  
au passage un impres-  
almars d'acquittements  
amnations.

la confirmation,  
la Cour d'appel du Qué-  
acquittement prononcé  
en juin dernier en faveur  
de Henry Morgentaler,  
retrouve vaincu par ses  
contradictions.

Il parle en effet, dans les  
du Palais de Justice de  
d'un très possible aban-  
oursuites contre le méde-  
é d'avoir pratiqué des  
ts illégaux. A moins de  
engager stupidement  
l-de-sac judiciaire en ris-  
ombrer dans le ridicule,  
comment "nos" gouver-  
ne ne rendraient pas les

poursuites peuvent ces-  
docteur Morgentaler est  
arrière les barreaux. Il y  
dix mois et risque d'y  
a peine de 18 mois si la  
Comité de libération condi-  
ne revient pas sur sa déci-  
sion. Il accepte pas, finalement,  
de commander la libération à la-  
droit, depuis le 29 sep-  
tembre.

Henry Morgentaler est en  
ourd'hui, ce n'est pas tel-  
ce qu'il a pratiqué un  
ent illégal. Des tas d'autres  
l'ont fait et bien rares  
qui ont été inquiétés par  
les lois.

Il fait, c'est parce qu'il n'a  
été de "repentir". Ce n'est  
lui le dit, c'est la Commis-  
sion de libération.

Cour d'appel du Québec  
confirmer que le médecin  
a transgressé la loi. Et même  
il fait, comment aurait-il  
pu sentir d'avoir violé une loi  
morale, injuste et rétro-  
grade de la loi canadienne sur  
l'avortement?

Il fait un petit bout de  
l'Etat s'est approprié le  
cas des femmes. Cela allait de

Le ventre fournit à l'Etat et  
me économique qui le  
bras pour la production,  
pour la consommation,  
c'est nécessaire, la chair  
des hommes.

lieu de reproduction se  
ne d'échapper, en raison  
portance stratégique, aux  
intéressées: les femmes.  
Canada et le Québec ne  
pas à la règle. Au-  
encore, il est interdit à  
d'ici de disposer de son  
me elle l'entend, et ce  
d'être poursuivie devant

les tribunaux, de risquer une  
condamnation juridique et, pire, la  
réprobation sociale.

Dans nos contrées très chré-  
tiennes et très développées, la  
contraception, encore tabou il y a  
peu de temps, a fini par être recon-  
nue légalement et socialement,  
après une lutte acharnée de femmes  
qui en avaient assez d'être les lapi-  
nes de l'Etat.

L'avortement, toutefois,  
reste encore un sujet sur lequel il  
vaut mieux éviter de s'arrêter trop  
longtemps si l'on tient à garder sa  
réputation d'honnête personne.

Bassesse  
d'Ottawa

Le gouvernement fédéral,  
habile dans sa bassesse, a su jouer  
avec les pressions réactionnaires et  
les sentiments ambigus et partagés  
d'une bonne partie de la population  
face à l'avortement pour maintenir  
sa loi actuelle.

Il a su se servir de cette  
espèce de front anti-avortement où  
l'on retrouvait, pêle-mêle, la pro-  
pagande réactionnaire d'un certain  
establishment catholique, un lobby  
"pro-vie" (!) où grenouillent un  
certain nombre de gens qui préfe-  
rent sauver un foetus plutôt qu'une  
femme même aux dépens de l'ave-  
nir du futur enfant.

Il a su se servir également de  
l'opposition morale d'une partie de  
la population et des sentiments  
confus des Québécois qui, par  
exemple, ne voient pas sans crainte  
la diminution du taux de natalité.

Même dans leur générosité  
la plus extrême, les législateurs  
d'Ottawa n'ont pas voulu aller plus  
loin, dans la libéralisation de  
l'avortement, que d'accepter la  
mise sur pied de comités thérapeu-  
tiques dans les hôpitaux.

Ces comités devaient décider  
cas par cas, advenant un danger pour  
la vie ou la santé de la mère, d'accor-  
der une autorisation d'avortement.

Des miettes

On ne s'attardera pas  
longtemps sur les miettes, qui sont  
encore moins que des miettes si  
l'on a le malheur d'habiter au Qué-  
bec et de parler français. C'est en  
effet au compte-gouttes que les  
quelques comités thérapeutiques  
des hôpitaux francophones au  
Québec distribuent les autorisa-  
tions.

Attardons-nous plutôt à  
l'hypocrisie des gouvernements,  
qui n'hésitent pas à fermer les yeux  
sur la réalité et à envoyer à l'abat-  
toir des femmes qui n'ont d'autre  
choix que de se faire avorter. Ot-  
tawa et Québec s'en lavent les  
mains et condamnent, chaque an-  
née, des milliers de femmes à se  
faire avorter chez des charlatans,  
dans des conditions dangereuses  
tant sur le plan physique que men-  
tal.

Il est plus que temps que la  
loi soit changée. Ça presse et c'est  
plus urgent que des niaiseries du  
genre Année de la femme.

# Que feront les évêques?

## Le Mouvement des travailleurs chrétiens dans la lutte contre les mesures Trudeau

par Louis Fournier

Le Mouvement des  
travailleurs chrétiens  
(MTC) a fait savoir, hier,  
qu'il considère "positive"  
l'opposition aux mesures  
Trudeau qui s'organise  
dans l'ensemble du mou-  
vement ouvrier" et à la-  
quelle ses militants se sont  
joints.

Le MTC, dont c'est  
l'une des rares interven-  
tions publiques, groupe  
quelque 500 militants ou-  
vriers, répartis dans une  
cinquantaine d'équipes,  
dans toutes les régions du  
Québec. Le Mouvement  
est apparu, en 1965, dans le  
prolongement de l'an-  
cienne Action catholique  
ouvrière. Plus radical, ses  
militants sont actifs dans  
les syndicats et l'ont mon-  
tré notamment lors de la  
dernière grève de  
l'amiante, à Thetford.

"La loi Trudeau  
vient écraser le mouvement  
ouvrier", a déclaré, sans  
ambages, le président na-  
tional du MTC, M. Jean-  
Guy Dutil, forgeron à l'em-  
ploi du Canadien National à  
la Pointe Saint-Charles, à  
Montréal. M. Dutil a fait  
lecture d'une prise de po-  
sition qui condamne vigo-  
reusement les mesures  
Trudeau de contrôle des sa-  
laires et qui sera transmise  
à l'assemblée des évêques  
du Québec.

"Nous espérons, a

ajouté le secrétaire du  
MTC, André Bolduc, que  
certains évêques, tout au  
moins, iront jusqu'à se pro-  
noncer dans le même sens  
que nous". Il a alors men-  
tionné le comité des affaires  
sociales de l'épiscopat,  
qu'il a identifié comme  
"l'aile gauche" de la hié-  
rarchie catholique au Qué-  
bec.

Quoi qu'il en soit de  
ces espérances (on connaît  
la prudence et le sens des  
nuances de la hiérarchie), le  
Mouvement des travail-  
leurs chrétiens, lui, tient à  
dire que ses militants se joi-



Quelle sera la réaction de  
l'archevêque de Montréal,  
Mgr Paul Grégoire, à l'atta-  
que lancée hier par le Mou-  
vement des travailleurs  
chrétiens contre les mesures  
Trudeau?

gnent carrément à la lutte  
entreprise contre le plan  
Trudeau.

"Ces mesures, dit le  
MTC, auront pour effet  
d'augmenter les inégalités  
sociales au lieu de régler le  
problème crucial de l'infla-  
tion. On se retrouve, en-  
core une fois, avec le sys-  
tème de deux poids, deux  
mesures. Dans le cas des  
salaires, il y a vraiment des  
contrôles efficaces alors  
qu'on peut fort bien ques-  
tionner l'existence d'un  
contrôle réel des prix". Le  
gouvernement ajoute-t-on,  
accentue "l'écart entre les  
travailleurs et ceux qui font

fortune avec les prix, prin-  
cipaux profiteurs de l'infla-  
tion".

La loi C-73 du gou-  
vernement Trudeau, dit  
encore le MTC, veut mettre  
fin aux efforts de rattrapage  
des syndiqués. Or, "ces  
groupes influencent le re-  
venu de l'ensemble des tra-  
vailleurs".

Or, conclut le MTC,  
le gouvernement veut tout  
simplement rendre les tra-  
vailleurs "responsables  
d'une crise dont, pourtant,  
le système économique ac-  
tuel porte en lui le germe".  
Le système capitaliste,  
faut-il le préciser.

## Renouveau charismatique: Mgr Grégoire "ému" par 2000 fidèles à Montréal

MONTRÉAL (PC) — Plus de 2.000 adeptes du  
Renouveau charismatique se sont réunis, mardi soir, en  
la cathédrale Marie-Reine du Monde, à l'occasion d'une  
soirée de prières dans le cadre de la semaine de l'Unité  
des Chrétiens. Ayant à ses côtés Mgr Léonard Crowley,  
répondant du Renouveau, Mgr Paul Grégoire a paru très  
ému par la ferveur des fidèles.

"Nous découvrons de plus en plus le choc  
d'amour de Dieu et l'amour de la prière", a-t-il déclaré.  
"J'ai senti que nos coeurs baignaient dans la joie et la  
paix".

Le Renouveau, qui comprend 84 groupes structu-  
rés dans le diocèse de Montréal, a vu Mgr Grégoire re-  
nouveler le mandat de son répondant diocésain, le père  
Jacques Custeau. Il sera secondé par les pères Choquette  
et Aurélien Bernard.

## Le Comité sur la salubrité dans l'amiante

- Les Métallos: plus de pouvoirs aux travailleurs
- Les compagnies: la norme de 2 fibres est farfelue

par Jean-François Lisée

L'audience du Comité d'étude sur la salubrité dans  
l'industrie de l'amiante, tenue mardi à Thetford, a été  
l'occasion pour le Syndicat des Métallos, de réclamer un  
plus grand pouvoir ouvrier en ce qui a trait aux conditions  
de travail et à la salubrité.

M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du Syn-  
dicat des Métallos, a déclaré que si nos gouvernements  
veulent vraiment faire preuve de social-démocratie, ils  
doivent "rehausser le pouvoir des travailleurs et des offi-  
ciers syndicaux dans les mines et dans les secteurs indus-  
triels en général. Reprenant une déclaration du ministre  
suédois des Affaires sociales, les Métallos soutiennent que  
"si on veut améliorer les conditions de travail, il faut  
augmenter l'influence des travailleurs sur le lieu de leur  
travail". Ce pouvoir pourrait s'exprimer, entre autres, par  
le droit accordé aux officiers syndicaux d'arrêter les opé-  
rations minières lorsqu'ils croient que la santé des travail-  
leurs est en danger.

Outre cette recommandation, le mémoire du Syndi-  
cat des Métallos suggère: que la norme gouvernementale  
au sujet du nombre de fibres d'amiante par cc vise "la  
norme zéro, rien d'autre"; que la réglementation soit très  
sévère et détaillée pour les nouvelles installations; que les  
exploitants de l'amiante déboursent tous les frais des pro-  
grammes d'assainissement de l'air, ceci sans aide de l'Etat  
outre que des "prêts à long terme ou des nationalisations"  
et que les normes gouvernementales "couvrent l'amiante  
partout: mines, usines, transformations, constructions".

Bell Asbestos

Ce fut ensuite au tour des autorités de la mine Bell  
Asbestos de présenter leur mémoire à la Commission,  
alléguant entre autres que la compagnie a déboursé, dans  
le but de réduire le nombre de fibres, la somme de  
\$1,811,700 depuis 1960 et qu'une somme additionnelle de  
près de \$9 millions sera déboursée à cette fin d'ici 1978.

Si la compagnie croit possible de se soumettre à la  
norme de 5 fibres par cc, elle affirme par ailleurs qu'il n'est  
pas possible d'atteindre des niveaux inférieurs à cette  
norme et que si "des restrictions plus sévères nous étaient  
imposées, nous nous verrions dans la triste obligation de  
suspendre nos opérations pour un temps indéterminé". La  
compagnie réclame également des allègements fiscaux  
pour l'aider à "assainir les conditions de travail".

Lake Asbestos

La compagnie Lake Asbestos, qui présentait elle  
aussi un mémoire affirme que "la norme de 5 fibres par cc  
est suffisante pour protéger la santé de tous les travail-  
leurs" et que "tous les commentaires présentés afin  
d'abaisser la norme à 2, 0.5 ou à 0 fibre par cc ne s'appuient  
sur aucune étude médicale sérieuse mais sont plutôt l'illus-  
tration d'une psychose de groupe engendrée par la diffu-  
sion d'informations, fausses ou fragmentaires".

La compagnie affirme aussi qu'elle a déjà dépensé  
plus de \$4,500,000 pour l'assainissement de l'air et qu'un  
autre \$2 millions seront dépensés dans le même sens d'ici  
peu.

De nouvelles audiences auront lieu à Thetford, les  
28 et 29 janvier.



## Un choix qui n'en est pas un

Sauter de la poêle à frire libérale dans le feu conservateur, est-ce vraiment un choix alléchant? C'est pourtant, si l'on en juge d'après le discours de M. Trudeau et d'après les réactions conservatrices à ce même discours, la seule alternative que nous ayons: ou bien nous gardons un gouvernement libéral qui passera toujours de la velléité à la dénégation servile dès que l'entreprise privée le lui suggérera ou bien nous passons à un gouvernement conservateur qui, lui, ne se donnera même pas la peine de rêver timidement à un rôle gouvernemental plus ferme. Ou bien l'espèce de timidité honteuse des libéraux, ou bien la pusillanimité triomphante des conservateurs.

Car M. Trudeau a fourni éloquentement cette semaine la preuve de son parfait conformisme aux règles économiques actuelles. Son rêve, c'est celui de tout bon apôtre du libéralisme économique parfait: faire fonctionner le système de manière à éviter toute intervention du gouvernement. Du coup, on comprend qu'aux yeux du premier ministre canadien, les méthodes utilisées pour contrer l'inflation paraissent exceptionnelles, indésirables, dangereuses. La norme, pour lui, c'est le libre jeu des farces économiques. S'il a un instant suspendu cette norme c'est qu'il devenait impossible de la maintenir et il s'excuse d'une suspension qu'il souhaite temporaire. Ainsi, après avoir troublé un instant la sérénité olympienne de nos magnats de la finance et de la mise en marché. M. Trudeau rentre dans le rang. Non seulement il s'engage à restituer à la finance sa pleine liberté d'action dès que les circonstances le permettront, mais surtout il fait une profession de foi qui recoupe en tous points le credo de l'entreprise privée.

Face à cette servilité, qu'alliaient faire les conservateurs? Alliaient-ils inviter le premier ministre à se

montrer plus ferme et plus logique? Alliaient-ils lui souligner que les mêmes causes produisent les mêmes effets et qu'un libéralisme économique rétabli dans ses droits et privilèges aboutira sans l'ombre d'un doute à de nouvelles impasses? Alliaient-ils, au nom de l'expérience que nous avons tous sous les yeux, exiger du gouvernement qu'il garde à jamais entre ses mains certains contrôles? Pas du tout! Les conservateurs ont même considéré les rétractations de M. Trudeau comme autant de récidives menaçantes. Ils ont ainsi manifesté à propos des problèmes sociaux et économiques une incompréhension qui ressemble à celle qui les étouffe à propos des problèmes culturels.

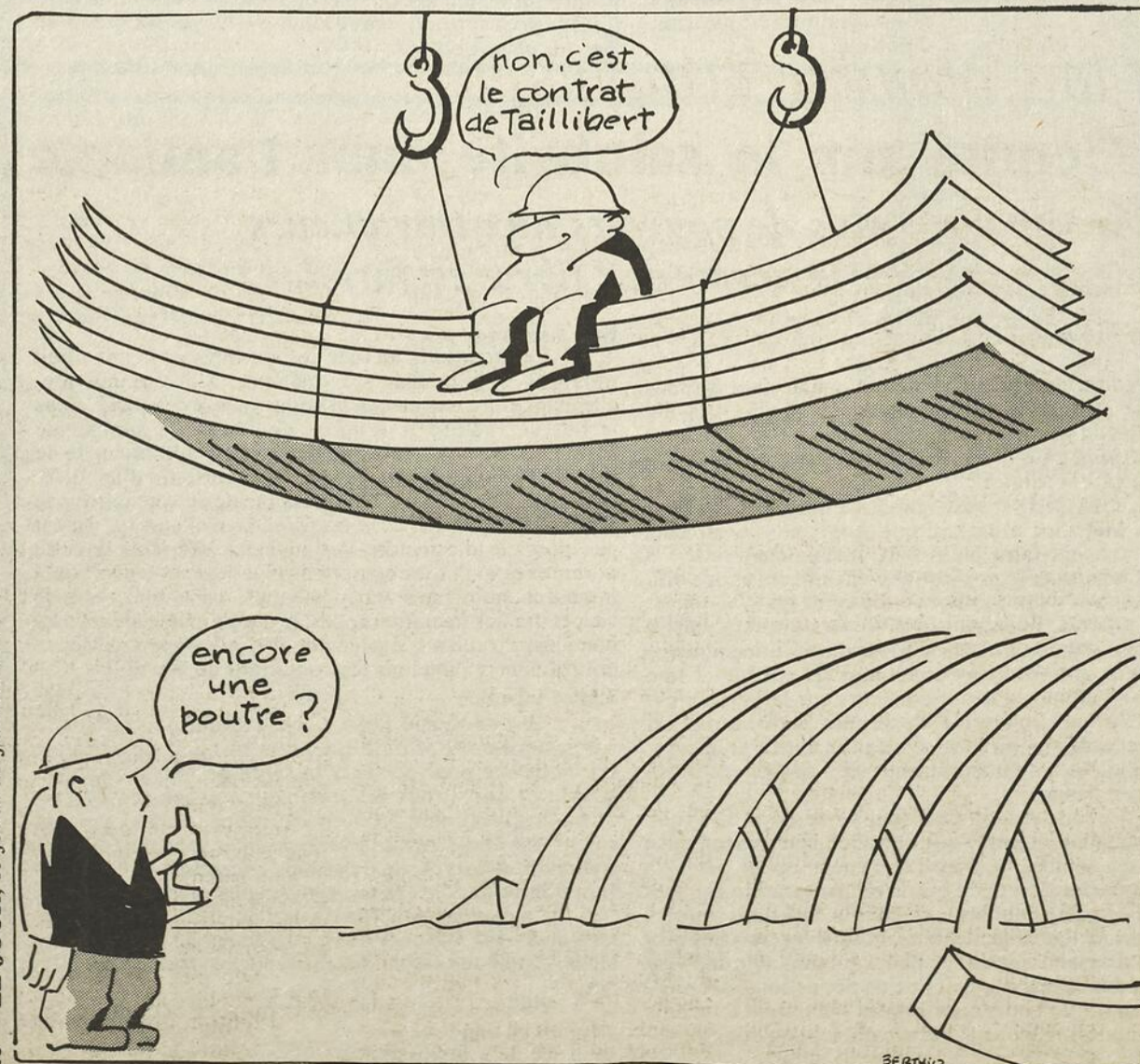
Avec une remarquable unanimité, en effet, les candidats à la chefferie conservatrice ont tous reproché à M. Trudeau de guider le pays vers un carrefour dramatique. M. Stevens est même si certain qu'un choix s'impose entre le régime des libéraux et la liberté qu'incarnent les conservateurs qu'il suggère à M. Trudeau de ne pas remettre à plus tard la présentation de cette alternative aux Canadiens. Vite, des élections, demande M. Stevens! Pour apparenter — même de loin — l'aplatissement libéral au dirigisme économique, il faut vivre soi-même dans la peur la plus abjecte.

Malheureusement, ce qui aggrave encore la situation, la bêtise des conservateurs en matière économique ne fait que rejoindre leur totale incompréhension du problème constitutionnel. De M. Wagner, on n'a jamais obtenu la moindre déclaration limpide à ce propos. De M. Mulroney, dont on espérait une certaine sympathie pour le problème québécois, on n'a reçu qu'une déclaration négative et simpliste au sujet du statut particulier. Quand les deux principaux candidats québécois se révèlent aussi incapables de véhiculer le

point de vue du Québec, on comprend qu'un Jack Horner n'éprouve aucune gêne à entonner les couplets classiques sur les faiblesses congénitales des francophones. Tant que les conservateurs se montreront aussi bornés dans leur perception du Québec d'aujourd'hui, leur caucus québécois pourra continuer à se réunir dans une Volkswagen.

On peut, assurément, se désintéresser totalement du congrès conservateur. A première vue le désintéressement se justifie d'ailleurs d'autant mieux que le sort du Québec repose entre les mains du Québec et non entre celles des diverses formations politiques pancanadiennes. Mieux vaut, cependant, suivre de près le jeu par lequel les forces fédérales modifient constamment et parfois en profondeur la situation canadienne. Quand viendra le moment de lancer le Québec sur la voie de l'autonomie, c'est d'un point précis, d'un bilan concret que se prendra le départ. On ne négociera pas de la même manière avec le Canadien National et avec Gulf Oil. Les pourparlers avec la Banque du Canada ne ressembleront guère à ceux qui nous mettront aux prises avec la Banque Royale. En ce sens, il n'est pas du tout indifférent que l'évolution de la politique fédérale nous conduise à un pays encore plus dominé que dans le passé par le libéralisme économique. Il est même tragique, au sens le plus littéral du terme que nous soyons aujourd'hui, par la bêtise conservatrice et par l'impuissance de cette dizaine de candidats à nous proposer, un régime suffisamment distinct du trudeauisme, privés de la liberté de choisir. Passer du mal au pire, en effet, ce n'est pas un choix.

Au lieu de nous offrir un choix, le congrès conservateur accélère notre glissement vers une société où nous ne voulons pas aller.



### Les détenus ont parlé!

Pour marquer leur appui à la marche contre la peine de mort datée du 26 novembre, les soeurs Carmélites et les détenus de la prison de Bordeaux ont jeûné!

Ces derniers voyant Réal Chartrand (condamné à mort depuis 1972) circuler dans la prison tous les jours nous ont écrit un mémo:

«Quand je regarde Chartrand circuler péniblement... je me pose de sérieuses questions sur la morale sociale.

Quand je vois mes chefs procéder de sang froid à de tels assassinats psychologiques... je m'interroge en profondeur.

Où est ma responsabilité d'homme à part entière?

Quand je regarde circuler ce cadavre, cette loque... j'ai envie de le tuer, j'ai envie de crier mais pour QUI?

Pour ou contre la peine de mort? Monsieur Chartrand êtes-vous pour ou contre la peine de mort???

— Vous, êtes-vous pour ou contre?

Je suis pour... si on doit continuer ces crimes moraux!

Je suis contre parce que ce sont mes frères et que j'en suis responsable!

On ne tue pas les malades, on les soigne!»

Les détenus de Bordeaux  
par France Roy  
Longueuil

### Un dirigeant du CTC nous écrit: \$1 milliard et non \$2 millions!

Rapportant des paroles de M. Joe Morris, président du Congrès du Travail du Canada, dans un article paru dans votre journal du 12 janvier 1976 et intitulé «Le CTC songerait à contester les mesures anti-inflation», vous lui faites dire: Le gouvernement dépense près de \$2 millions pour embaucher des conseillers alors qu'il dispose déjà d'un vaste éventail de personnel à très gros traitement à son service dans ses divers ministères. Il a dit \$1 milliard et non \$2 millions, 1 milliard de dollars l'an dernier. L'erreur est d'importance.

Je vous demande de bien vouloir la corriger.

Julien Major  
Vice-président exécutif du  
Congrès du Travail du Canada

N.D.L.R. L'article auquel fait allusion M. Major était une dépêche de la Presse canadienne reproduite dans LE JOUR. Nous le remercions de sa correction que nous transmettons à nos lecteurs et à... la Presse canadienne!

# Quand on veut, on peut

par  
René  
Lévesque



## Vous m'en direz tant...

Aujourd'hui, je cède la place à quelques correspondants qui abordent, chacun à sa façon, des sujets dont l'importance est indéniable. N'ayant pas eu le loisir de les consulter, je me sens tenu de réduire leurs signatures à des initiales, en m'excusant d'avance pour le cas où ils auraient préféré se voir identifier.

Mme J.M.-A. d'abord, dont la lettre s'ouvre sur ce paragraphe enthousiaste:

"Pour commencer, laissez-moi vous exprimer la fierté que m'a causée la démarche du Parti québécois face à la prochaine visite de la reine d'Angleterre..."

### Pleurer comme une fille...

Puis, éloquente retombée d'un articulet que j'ai commis tout récemment, elle arrive au vif de son propos: la condition féminine.

"Je ne crois pas, nous dit-elle, que l'Année de la Femme ait fait progresser notre condition au Québec. On l'a ridiculisée plus souvent qu'on n'y a participé. Je crains même qu'elle ait rendu les hommes plus agressifs envers nous, et ces lois sociales avancées qu'on a passées dans certains pays d'Europe (...) décupleraient cette agressivité si un gouvernement québécois avait le courage de les passer actuellement.

"Avant tout, c'est de l'irrespect général dont il nous faut sortir, nous les femmes. Je pense que ce mépris a été véhiculé, entre autres, par la religion afin de sauvegarder les vocations à la prêtrise, et comme chaque garçon était un candidat possible... Oh! on a hautement louangé le rôle de la Mère, mais on oubliait que pas une d'entre nous ne pouvait devenir mère sans d'abord être femme!... C'est donc la femme dans son essence qui doit être respectée autant que l'homme l'est. Et c'est d'abord nous-mêmes les femmes qui devons tout faire pour sortir de cet irrespect qu'il nous arrive de propager dans notre éducation.

"Par exemple, j'ai entendu des mères de tout âge dire à leur garçon: "Cesse de pleurer comme une fille!" C'est du même coup lui inculquer le mépris de la fille et étouffer sa sensibilité. À part ça, nous pourrions peut-être cesser de nous "faire vivre par les hommes" et "vivre avec eux" plutôt. Cesser de même de nous "faire sortir" par les hommes et "sortir avec" eux.

"Une autre coutume encore plus symbolique de notre sujétion, c'est celle de laisser tomber notre nom et prendre celui du mari, alors que la loi ne nous y oblige pas (dans mon ignorance, j'ai toujours cru le contraire). Je veux bien croire que c'est commode pour la société de consommation, mais c'est empêcher l'égalité au départ.

"Quelques-uns et même

quelques-unes vont rétorquer que l'homme est naturellement chef parce qu'il est le plus fort physiquement. En apparence, oui. Mais si la société n'était pas bâtie surtout pour les hommes, (on) aurait appris depuis un bon bout de temps qu'il y a autant de force chez la femme que chez l'homme. Alors que chez lui elle est canalisée dans les muscles, chez elle c'est dans tout le système qu'elle est distribuée... De toute façon, c'est du sens de la justice des hommes, quand ils l'ont, et non de leur force, que nous avons besoin pour nous aider..."

Et v'lan! Un mini-manifeste à la fois concret, passionné et, à mon humble avis, rudement bien tapé. Tenons-en compte, messieurs les musclés...

### Chantage seigneurial

Je n'en dirais pas autant, cependant, de ce plaidoyer pour les clubs privés que me fait parvenir M.P. Il y a là une argumentation — fondée tout entière sur le plus classique chantage — qui a le don de retrousser le poil plutôt que d'emporter l'adhésion.

"Votre parti, d'écrire ce correspondant, prône l'abolition des clubs privés. Une telle mesure pourrait être dommageable à la faune en l'absence d'autres structures valables pour remplacer les actuelles.

"Nous croyons que le sujet mérite une discussion et sommes assurés de plus qu'un nombre important de votes est attaché à la survivance des droits acquis présentement détenus par les membres... Pour ne vous citer qu'un exemple, mon fils M.-A., maintenant âgé de 21 ans, avait, lors des dernières élections, la ferme intention de donner son vote au PQ. Quelques jours avant la votation, je l'avisai de la perte éventuelle des droits que notre famille détient sur (des) territoires... Après avoir vérifié, M.-A. a donné son vote au Parti libéral. Je crois fort possible que près de 500,000 personnes au Québec aient voté de la même façon pour les mêmes raisons..."

Ce monsieur représente dangereusement bien le ghetto social que peuvent constituer certaines "grandes familles" qui rappellent, en tout petit, le jugement qu'on portait jadis sur les Bourbon qui n'avaient "rien oublié... et rien appris!" Mais de là à nous en évoquer 500,000! Et même si cela était...

### L'invasion des "francismes"

Enfin, cette brève et amusante enquête de M. L.-P.R. qui pourrait servir à exorciser, si peu que ce soit, un de nos complexes de francophones aux abois...

"...Je viens de voir dans les journaux, m'écrit-il, que la France de nos pères commence à s'inquié-

ter quasiment autant que nous au sujet de la langue et de sa "pollution" par l'anglicisme. Voilà qu'on y prétend bannir d'aussi pernicieux envahisseurs que "week-end, parking, shopping", etc...

"Mais pourquoi ne remarque-t-on pas que, de son côté, l'anglais est lui aussi tout truffé d'innombrables "francismes" et non seulement n'a pas l'impression de s'en porter plus mal, mais ne se donne même pas la peine d'en parler.

"Dans un seul numéro d'un quotidien anglophone de Montréal, c'est ainsi qu'une lecture rapide et fort incomplète me permettait ces jours-ci de relever les emprunts suivants: "En route, anti-personnel, malaise, reportage, placement (financier), filet mignon, hors-d'oeuvres, pâté de foie, de luxe, discothèque, cassette, coup (d'État), parole (judiciaire), après-ski, percale, étagères, lingerie, secrétaire (meuble), liqueurs..."

"Snobisme ou convenance, ce genre d'emprunt joue autant pour l'anglais que pour le français. Mais sans complexe. Ce n'est pas de ce côté, me semble-t-il, qu'on devrait faire de l'insécurité; au contraire, il y a là, à condition de ne pas passer les bornes, une possibilité permanente d'enrichissement pour une langue vivante. C'est plutôt quand la grammaire, la tournure même de la phrase, commence à figer le camp, qu'il faut s'inquiéter. Et là, hélas..."

## vous avez la parole

### Le PQ et la Colombie britannique

De nombreuses personnes, y compris certains journalistes ont vu à leur grande stupéfaction, le gouvernement néo-démocrate de Colombie britannique tomber sous la poussée des créditistes de l'Ouest (plus libéraux que créditistes si on les évalue en fonction de notre contexte politique) durant le mois de décembre 1975.

J'espère que l'"élite" du Parti québécois aura au moins tiré leçon de cette défaite qui pour certains représente peut-être le fruit des multiples manigances effectuées par la haute-finance de cette province, mais qui en termes réels est le résultat d'un vote populaire.

Après leur dernière victoire électorale, M. Barrett et son parti s'étaient lancés de façon effrénée, dans la poursuite d'un large éventail d'objectifs composés de changements socio-économiques majeurs, dont je désire épargner l'énumération au lecteur.

Sans dénier la valeur de tous ces changements, ils ont surtout été appliqués à une population en majeure partie conservatrice qui d'une part commençait à s'ennuyer à la suite du long règne créditiste et qui d'autre part désirait certains changements. Les réalisations néo-démocrates ont semblé plutôt surprendre cette population à cause de leur ampleur, de telle sorte qu'ils ont suscité chez elle plusieurs malaises qui se sont finalement tra-

duits par des sentiments de frustration, de résistance et finalement d'antagonisme face au pouvoir en place.

Le Parti créditiste de 1975, aspirant au pouvoir de façon "candid" a su exploiter ces sentiments d'insatisfaction en offrant à la population de Colombie britannique l'image d'un gouvernement ultra-conservateur, qui chercherait à conserver la majeure partie des politiques adoptées par le gouvernement néo-démocrate, mais se refuserait résolument à opérer tout nouveau changement qui pourrait encore une fois affecter la population.

Et voilà, le tour était joué, on balançait le NPD à la remise pour quelques années encore... N'aurait-il pas mieux valu que les néo-démocrates procèdent un peu plus lentement dans les changements qu'ils désiraient opérer et qu'ils conservent le pouvoir, quitte à réaliser le même programme dans l'espace de deux mandats au lieu d'un.

Si le Parti québécois réussissait à se frayer un chemin jusqu'au pouvoir, n'y aurait-il pas lieu pour lui aussi de procéder méthodiquement à des changements, d'abord acceptés par la population au lieu de chercher inutilement à présenter à cette dernière un "super-programme" ultra-chargé, face auquel la plupart des Québécois ne sen-

tent pas suffisamment d'intérêt et d'enthousiasme pour favoriser l'émergence d'un Québec fort et politiquement autonome.

Certains esprits chauds, militants au sein du PQ et étant incapables de confronter la réalité auraient peut-être intérêt à fonder un parti unique à caractère dictatorial s'ils désirent faire passer tout ce qu'ils veulent en un court laps de temps, car de toute façon ils n'au-

ront pas l'ensemble des Québécois derrière eux, même si toutes leurs réalisations étaient bonnes en soi. D'autre part, une alternative plus souhaitable pourrait consister en un programme cohérent, étalé sur plusieurs mandats, tel que préconisé par M. Claude Morin, et dans lequel les changements socio-économiques majeurs devraient être réalisés méthodiquement, sans brusquer la population,

reues sur le billet de location devaient être remplies avant d'obtenir les lettres patentes, même si Val Limoges n'était plus considéré comme zone agricole... Le 3 mai 1974, une requête, sous la responsabilité de notre comité de citoyens et signée par les 30 propriétaires de lots non patentés, était adressée au Ministre de l'Agriculture du Québec. Nous demandions que des lettres patentes soient émises à tous ceux qui en faisaient la demande comme avant 1972. Après s'être adressés aux différentes personnes responsables, après que les diverses formalités aient été remplies, etc, la réponse du Ministre de l'Agriculture du Québec, du 8 octobre 1975, est la suivante: "Je suis au regret de vous informer qu'il me sera impossible

Vers 1972, le gouvernement du Québec revenait à sa politique première: les conditions énumé-

contribuant ainsi au développement d'un objectif à long terme, pour lequel chacune des étapes devrait en tout temps recevoir l'appui de la majeure partie de la population, sans lequel ce projet à long terme ne pourrait déboucher qu'à un cul-de-sac sans grand lendemain pour le Québec.

Propriété conditionnelle

reues sur le billet de location devaient être remplies avant d'obtenir les lettres patentes, même si Val Limoges n'était plus considéré comme zone agricole... Le 3 mai 1974, une requête, sous la responsabilité de notre comité de citoyens et signée par les 30 propriétaires de lots non patentés, était adressée au Ministre de l'Agriculture du Québec. Nous demandions que des lettres patentes soient émises à tous ceux qui en faisaient la demande comme avant 1972. Après s'être adressés aux différentes personnes responsables, après que les diverses formalités aient été remplies, etc, la réponse du Ministre de l'Agriculture du Québec, du 8 octobre 1975, est la suivante: "Je suis au regret de vous informer qu'il me sera impossible

reues sur le billet de location devaient être remplies avant d'obtenir les lettres patentes, même si Val Limoges n'était plus considéré comme zone agricole... Le 3 mai 1974, une requête, sous la responsabilité de notre comité de citoyens et signée par les 30 propriétaires de lots non patentés, était adressée au Ministre de l'Agriculture du Québec. Nous demandions que des lettres patentes soient émises à tous ceux qui en faisaient la demande comme avant 1972. Après s'être adressés aux différentes personnes responsables, après que les diverses formalités aient été remplies, etc, la réponse du Ministre de l'Agriculture du Québec, du 8 octobre 1975, est la suivante: "Je suis au regret de vous informer qu'il me sera impossible

Denys Bouffard  
Ste-Foy, Qué.

d'agréer à une telle requête étant donné la responsabilité que j'ai en tant que ministre de l'Agriculture, de veiller à l'application de la loi sur les terres de colonisation".

Quelques implications du refus d'émission de lettres patentes par le gouvernement du Québec: — Impossibilité d'obtenir un emprunt sur hypothèque pour un aménagement quelconque sur un lot non patenté; — Impossibilité de vendre ou d'acheter une quelconque partie de lot non patenté; — Possibilité que ces lots non patentés redeviennent la propriété du gouvernement.

Que justice soit rendue à tout le monde sans exception!

Philippe Boyer, Comité de citoyens de Val Limoges

# le fond des choses

*L'économie québécoise, du régime français au régime Bourassa (1)*

## *L'essor de Montréal et le début du déséquilibre de l'industrie québécoise*

par Jacques Parizeau

Les éditions HRW publiaient récemment le premier livre à traiter à fond de l'économie québécoise. Bouquin de près de 450 pages, l'ouvrage des économistes Fréchette, Jouandet-Bernadat et Vézina ne se lit certes pas "comme un roman", mais, par son aspect didactique, il a l'avantage d'être accessible même à ceux qui n'ont que peu ou pas de formation en économie. Certains chapitres sont particulièrement "percutants". Nous avons sélectionné pour vous quelques extraits significatifs et novateurs.

Nous commençons aujourd'hui et demain par la publication d'extraits de l'introduction de Jacques Parizeau, probablement le premier texte qui réussit, en aussi peu de mots et de manière aussi claire, à remonter l'histoire du Québec du régime français jusqu'au régime Bourassa.

Pierre Sormany

### *La naissance du "colon"*

Pendant tout le régime français, gouverneurs et intendants se plaignent de la difficulté de fixer les colons sur la terre. Contrairement au modèle américain qui, jusqu'à la fin du 18e siècle, consiste à occuper de la façon la plus sédentaire les terres à l'est des Appalaches, le stéréotype du Canadien est celui d'un coureur des bois, se rapportant périodiquement aux commerçants de Montréal et de Québec. (...)

Le régime anglais entraîne, dès son apparition, de profondes répercussions sur le système commercial existant. D'une part, la bourgeoisie d'affaires de Montréal et de Québec, pour l'essentiel, quitte le Canada, et est remplacée par une bourgeoisie, anglophone celle-là, qui monopolise le crédit que l'on peut obtenir de la Grande Bretagne, et contrôle donc les échanges. Mais aussi, le développement rapide de la compagnie de la Baie d'Hudson réduit considérablement le rôle de Montréal dans le

commerce des fourrures.

Comme, cependant, le Canadien français maintient une fécondité voisine d'un maximum physiologique, il faut bien que cette population se case quelque part. Et c'est ainsi que naît cette culture agricole québécoise, non pas comme un mode vie profondément en accord avec le tempérament du colon, mais parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. (...)

### *L'essor de Montréal*

Sans doute, avec la fermeture de la mer Baltique par le blocus continental de Napoléon, le Québec entre-t-il dans les voies du grand commerce trans-atlantique. Les Britanniques en effet viennent chercher le bois que les Russes ne leur livrent plus. Avec ce trafic, Montréal retrouve les traits de la prospérité du temps du commerce de la fourrure. (...)

La natalité exubérante des Canadiens français devait provoquer, toutefois, une sorte de catastrophe. Passé le milieu du 19e siècle, les terres sont occupées et les

ville se développent toujours lentement. Que reste-t-il alors pour ceux qui ne trouvent ni terre ni emploi? Il leur reste l'émigration. Et c'est ainsi que bon nombre de Canadiens français se retrouvent en Nouvelle-Angleterre, attirés par une industrie textile qui, là bas, se développe (...).

À Ottawa, on est alors à prendre des mesures qui vont changer le Canada, ou plutôt, qui vont le créer. En 1878, comprenant enfin que la concurrence et la prodigieuse croissance des États-Unis exigent que le Canada se protège contre le départ de sa population, le gouvernement canadien adopte un tarif douanier destiné à favoriser l'industrialisation du pays. (...) En-

nécessaires pour redevenir ce qu'elle était au 18e siècle, un très grand centre de transit. (...)

L'explosion se produit (donc) après le tournant du siècle. Les Prairies se peuplent. Les compagnies ferroviaires cherchent en Europe centrale et de l'Est des immigrants mobilisés par l'attrait des terres. L'immigration prend des dimensions inédites que l'on ne retrouvera plus jamais par la suite (235,000 en 1913, soit autant qu'aujourd'hui).

Montréal retrouve alors sa vieille fonction de centre commercial, de lieu de transit, de ville hanseatique du continent nord-américain. C'est là que les immigrants débarquent, s'équipent

et a traversé l'effroyable crise des années 1930 ni plus mal ni mieux que les centres industriels de l'Ontario ou de l'Est des États-Unis. Toutefois, apparaissent déjà certains traits qui, plus tard, pèseront de tout leur poids sur le changement du centre de gravité de l'économie canadienne.

(...) En 1931, à l'occasion des "Accords de la préférence impériale britannique", à Ottawa, les voitures canadiennes sont exemptées de tout droit de douane dans l'Empire. Une telle exemption déplace les exportations d'automobiles américaines vers les pays de l'Empire, des États-Unis vers l'Ontario. Par contre, l'augmentation prodigieuse des droits de douane



Le quartier Saint-Henri, à Montréal, au début des années 50: la guerre est oubliée et l'économie du Canada aborde le "big take over", la prise en charge par les entreprises américaines de l'économie canadienne. C'est la fin de l'époque décrite ci-contre et le début d'autres périodes du développement économique du Québec, ce dont nous parlerons demain avec la suite de ce texte de J. Parizeau.

core faut-il lui assurer un marché! C'est ainsi que la construction d'un chemin de fer d'Est en Ouest est poussée avec persistance. L'Industrie s'établit au centre du pays, et les produits circulent vers les Maritimes et vers l'Ouest. (...)

L'Ontario va rapidement se couvrir de chemins de fer, bien avant qu'il n'existe une liaison entre Québec et Montréal. En 1914, il n'y a, comme chemin de fer au Québec, que quelques grands axes. Doit-on s'étonner de trouver de nos jours, en Ontario, autant de villes industrielles de taille moyenne, et si peu au Québec, sauf justement dans les Cantons de l'Est, où le réseau ferroviaire a permis à l'industrie textile de se développer?

Montréal, évidemment, est étroitement reliée au réseau de l'Ontario. Pont ultime de débarquement ou de transbordement, elle a toutes les caractéristiques

avant d'entreprendre la traversée du Canada. C'est là que transitent les marchandises nécessaires au développement de l'Ouest. Les industries s'installent pour remplacer graduellement les importations. Les banques prennent une expansion considérable. Montréal devient la métropole du Canada. (...)

C'est l'âge d'or de la métropole. La ville de Québec est définitivement dépassée comme centre urbain. Mais presque au même moment s'implantent, dans les régions plus éloignées du Québec, les industries des pâtes et papiers et de l'aluminium, deux industries liées à l'utilisation de l'hydro-électricité. Enfin, on découvre à la même époque des gisements miniers de grande valeur. (...)

### *Le déclin du Québec*

Entre les deux guerres, le Québec a maintenu sa position rela-

sur le coton et la laine protège les petits centres québécois qui en vivent. Déjà s'accrédite le principe de base que, dans la répartition de l'activité économique, l'industrie lourde est naturellement en Ontario, et le vêtement ou l'alimentation au Québec.

En outre, l'Ouest est maintenant peuplé. L'immigration faiblit, et s'arrête même pendant la crise. (...) Le port de Montréal cesse de jouer le rôle majeur qu'il avait eu avant 1914, justement parce que l'industrie du centre (Ontario) s'est renforcée et diversifiée. (...)

Il faut donc, au Québec, mettre l'accent sur les activités liées aux richesses naturelles. (...)

Demain: Le "take over" américain et la révolution tranquille

## LE JOUR

A BESOIN D'UN LIVREUR  
A TEMPS PARTIEL  
(LIVRAISON A DOMICILE)

### LIEU DE TRAVAIL:

St-Lambert — Greenfield Park — Ville Lemoyne

### HEURES DE TRAVAIL:

de 3 à 4 par jour, tôt le matin

### EXIGENCES:

- Véhicule en bon état
- Disponible dès maintenant

### CONDITIONS:

Rémunération selon les normes du milieu.

COMMUNIQUEZ AVEC:  
LE SERVICE DU TIRAGE

MARCEL PINSONNAULT

331-8961

# petites annonces

50 messages

Célibataire 35 ans péquiste recherche fille 21 à 35 ans pour rencontres. Jacques 332-1166.

Professionnelle, quarantaine, aimant le bon et le beau: théâtre, voyages, arts. Recherche "tousjours" l'âme sœur, un compagnon "libre et libéré". Ecrire: C.P. 189, Le Jour, 387 boul. Lebeau, Montréal.

51 messages divers

ATTENTION! La Reine des chanteuses de pomme s'en vient au T.P.Q. Cette pièce de Jean-Claude Germain sera à l'affiche dès le 31 janvier. Pour renseignements: 849-8188.

Pour vous écouter, vous comprendre et vous aider

TEL-AIDE

935-1101



WILLIAM I. KAUFMAN

**Vos vœux UNICEF, c'est l'avenir d'un enfant**

Pour obtenir plus de renseignements et un catalogue gratuit, communiquez avec: UNICEF Québec 1832, rue Sherbrooke ouest Montréal, Québec H3H 1E4 (514) 937-4645

101 propriétés à vendre

N.D.G. Cottage détaché, 7 pièces, sous-sol fini, grand jardin, \$55,000. 484-4933. Pas d'agent.

108 propriétés à la campagne

O.K.A. Maison de ferme style canadien, garage, remise, grange, électricité, aqueduc municipal le tout en très bon état. Avec 40 à 60,000 pi. de terrain, 1 mille de la sortie autoroute 640, près de la trappe d'Oka, soir: de 6 à 10 heures. 479-6654 pas d'agent.

117 propriétés commerciales industrielles

Dépanneur licencié à vendre, bonne clientèle. 725-3998.

202 appartements à louer

Sous-sol avec foyer 2 1/2, \$100 tout compris, libre 1er février, étudiante de préférence. 482-4367.

227 logements à sous-louer

Rosemont, 4 1/2 à partager avec un professionnel. La journée: 331-1030 local 41.

214 logements à louer

Hydro-Québec

**Votre déménagement s'en vient...**

Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec?

Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.

239 bureaux et locaux à louer

Ahuntsic, Henri-Bourassa Grande-Allée, 650 p.c. chauffé, climatiseurs, édifice professionnel moderne. Idéal pour professionnel. Libre 1er mai. \$275. Tél.: 382-5565.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

335 tableaux - peintures

PROFESSIONNELS, DECORATEURS. Une expression bien Québécoise, peintures de Denise LEFEBVRE SANCHE à la Caisse Populaire d'Outremont, 1145 Bernard ouest, jusqu'au 30 janvier 274-5639.

Collection privée de gravures et cartes géographiques anciennes du Québec. Très belle lithographie de Marie Laurencin. 849-2986 après 5:00 heures.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8hres à 6hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-057478-764

COUR SUPERIEURE Chambre de la Famille (Divorces)

EDWARD GRACE, résidant et domicilié à Montréal, district de Montréal

requérant

MYRTLE McKAY, de lieux inconnus,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MYRTLE McKAY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 19 janvier 1976.

(S) A. Beaulieu  
Régistraire

Mes LAFORÉST, BIBEAU & CARRIÈRE  
4080, rue Wellington, 10,  
Verdun, Qué. H4G 1V4  
Tél: 761-4838

410 rembourseur

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

Le Capiton Enr. rembourrage remodelage, spécialiste en tenture murale, ouvrage et satisfaction garantie. Inf.: 622-9834.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

429 garderie d'enfants

Gardiennage d'enfant demandée, si possible à domicile, quartier Côte-des-Neiges, 2 ou 3 jours par semaine, salaire à discuter. Jean-Claude Nadeau 731-9007.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 746-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entrepôt. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Astronomes amateurs. Pour faire votre miroir 6 ou 8 po. ou fabriquer un télescope appeler Charles 514-676-8745.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-053531-756

(Aide Juridique)  
COUR SUPERIEURE  
(Division des Divorces)

LOUISE BERTRAND, demeurant et résidant au 832 rue Cumming, Greenfield Park, district de Montréal

requérante

JEAN-CLAUDE BELANGER, de lieu inconnu

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-CLAUDE BELANGER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 14 janvier 1976.

(S) Claude Dufour  
Régistraire

LAMARRE, LAFONTAINE, LAVIOLETTE & TREMBLAY  
3258 Grande-Allée  
St-Hubert, Qué. 678-9936.

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amical. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

LE VA-ET-VIENT  
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts. 388-4954.

AMASO  
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph és lettres. Tél.: 524-3852.

DECLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-020993-752

COUR SUPERIEURE

DAME EDITH FROST;

demanderesse

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

défenderesse

et

LISE SOULIE

défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse LISE SOULIE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse LISE SOULIE prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.

Montréal, le 20 janvier 1976.

(S) A. Beaulieu  
Régistraire-adjoint

LAMARRE, LAFONTAINE, LAVIOLETTE & TREMBLAY  
3258 Grande Allée  
St-Hubert  
678-9936

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

725 divers - cours.

Serais intéressé à donner des cours de clarinette à des enfants de 12 à 16 ans. Tél: 255-6202 entre 7 hres et 10hres. Demandez Alain.

810 hommes demandés

Mécanicien demandé avec expérience. 844-8525 271-1805 - 1256 St-Christophe, Garage 1/2 Coop Centre-Sud.

820 femmes - filles demandées

FEMME DEMANDÉE

AGE: 25 à 35 ans.  
Bilingue.  
Tâches: Département vente et expédition bonnes conditions de travail.

POUR RENSEIGNEMENT:  
735-1118.

933 motoneiges

EXCELLENTE OCCASION  
MOTONEIGE ALOUETTE 1973, 24 forces. Parfait état. Lisette, 331-8961, \$500.

999 autos à vendre

Fiat 74, modèle 124, 5 vitesses, 10 m.m. 581-9220, 341-7986.

Volks camion vitré 1976, AM-FM, excellent état, 331-9891.

Dodge Monaco 73, station-wagon, cause auto fournie par la compagnie. 254-2747.

Acadian Beaumont 66, \$200. Alain 273-9892.

Chevelle 70, V8, très bonne condition, un seul propriétaire, \$900. 581-8897.

Louez une Volvo Austin à long terme. Fort Chambly Auto 658-6623.

**AUX GENS DE DRUMMONDVILLE**

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé?

N'hésitez pas et signalez:

478-1116

**Avis à nos lecteurs**

A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

**En cas d'urgence...**

Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, Montréal: 873-5435;  
Reste du Québec: 1-800-361-8854  
Services sociaux de Montréal: 527-4331  
Centres antipoisons:

Sainte-Justine, 731-4931  
Montreal Children's Hospital, 937-8511  
Centre de détresse de Montréal, 935-1101  
Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

# A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

## Cinéma

**ATWATER I:** Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30

**ATWATER II:** Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313. "Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

**AVENUE:** 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

**BEAVER:** 5117 avenue du Parc 844-1933. "18 Carat Virgin" et "Stroke of Nine".

**BERRI:** 1280 St-Denis, 878-2424. "Le retour de la panthère rose": 2.15, 6.00, 9.45. "Les Centaures": 12.30, 4.15, 8.00

**CHAMPLAIN:** 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

**CHATEAU 1:** 6956 St-Denis, 271-4400. "ILSA, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25. "Karaté, tigresse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.

**CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

**CINÉ-CENTRE No 2,** 1430 Bleury, 288-7102. "Cry Rape": 12.10, 3.15, 6.30, 9.50. "Girls In Room 2A": 1.40, 4.55, 8.10

**CINÉMA 7e ART:** 3180 Bélanger est, 722-0302. "Le Parrain, 2e partie": 7.45, sam. & dim: 1.00, 4.30, 8.30

**CINÉMA LE PIERROT:** 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35

**CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20

**CRÉMAZIE:** 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.30

**DAUPHIN:** (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

**DAUPHIN:** (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le téléphone rose": 7.20, 9.20, sam. & dim: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20

**ELYSÉE:** 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "La femme aux bottes rouges": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, dim. dernier spectacle à 9.30. **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, dim. dernier spectacle à 9.30

**GREENFIELD 2:** 519 Taschereau, 671-6129. "Dernière chance": 6.10, 9.35, sam. & dim: 2.45, 6.15, 9.35 "Considérons l'affaire comme terminée": 7.50, sam. & dim: 1.00, 4.25, 7.50

**LAVAL:** 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Dernière chance": 6.00, 9.35 sam. & dim: 12.25, 4.00, 7.35. **Salle 2:** "ILSA gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer". **Salle 3:** "Hustle": 7.10, 9.20 sam. & dim: 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20, samedi dernier spectacle à 11.25. **Salle 4:** "Femme

millionnaires" et Chattes en folie". **Salle 5:** "Royal Flash": 6.00 7.50, 9.40, sam. & dim: 12.25, 2.15, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40

**KENT:** 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Show White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

**MERCIER:** 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Roller Ball": 7.50, sam & dim: 1.30, 5.40, 9.50. "Brannigan": 6.00, 9.50, sam & dim: 3.40, 7.40.

**MONKLAND:** 5505 ave Monkland, 484-3570. "Let's Do It Again": 2.25, 5.50, 9.35. "Prisoner On 2nd Avenue": 12.45, 4.15, 8.00

**NOUVEAU NATIONAL:** 1220 rue Ste-Catherine est 521-1119. "Une fille nommée Désiré": 1.00, 4.25, 7.55 "ILSA gardienne du harem des rois du pétrole": 2.45, 6.10, 9.40

**OUTREMENT:** 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Jeudi: "Bug": 7.00. "Scènes From a Marriage": 9.00. Vendredi: "The Fortune": 7.00. "Scenes From A Marriage": 9.00 "Bug": minuit.

**PARADIS:** 8215 Hochelaga. "Le parrain, 2ème partie": 7.30, vend. & sam: 6.00, 9.30, dim: 5.00, 8.30

**PARISIEN 1:** 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Royal Flash": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. samedi dernier spectacle à 11.35

**PARISIEN II:** "Man Who Would Be King": 2.15, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.50

**PARISIEN 3:** "La grande bourgeoisie": 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10, Samedi dernier spectacle à 11.05

**PARISIEN 4:** "Hustle": 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20, Samedi dernier spectacle à 11.25

**PARISIEN 5:** "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00

**PLACE DU CANADA:** Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Lucky Lady": 7.15, 9.15, sam. & dim: 12.45, 3.00, 5.05, 7.15, 9.15

**PLACE VILLE-MARIE GRAND:** 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.

**PLACE VILLE-MARIE PETIT:** 777 Dorchester O. 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30

**PUSSYCAT:** 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Tarz, Jane, Cheeta and Boy": 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45

**REX:** 3900 St-Denis, 842-2361. "La brigade en folie": 12.20, 6.00. "La vengeance du shérif": 1.45, 7.40. "Mon nom est personne": 3.50, 9.05.

**RIVOLI 1:** 6906 St-Denis, 277-4129. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

**RIVOLI 2:** "Profession Reporter": 12.50, 4.40, 8.45 "Los Amigos": 3.00, 7.00

**SEVILLE:** 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Snow White and The 7 Dwarfs": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.

**SNOWDON:** 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25

**ST-DENIS:** 1594 rue St-Denis. "Bons baisers de

Hong Kong" 2.30, 6.15, 9.55 et "Deux corniauds au régiment" 12.50, 4.30, 8.10

**VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Killer Elite": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10

**VERDUN:** 3841 rue Wellington, 768-2092. "Les dents de la mer": 6.40, 9.00, sam. & dim: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00

**VENDOME:** Place Victoria 878-1451. "Hot Sex In Bangkok" et "Keyhole Report".

**VIDEOGRAPHE:** 1604 rue St-Denis, 842-9786. Du 9 au 22 janvier: "Réveille c'est le temps ou jamais à 8.00. Entrée libre.

**VERSAILLES:** 7265 Sherbrooke 353-7880. **Salon bleu:** "Femmes millionnaires" et "Les chattes en folie". **Salon rouge:** "Dernière chance" et "Considérons l'affaire come terminé"

**VILLERAY:** 8042 St-Denis, 388-5577. "Frankenstein Junior": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.10, 3.25, 5.5, 7.30, 9.30

**YORK:** 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

**WESTMOUNT SQUARE:** 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

**CAMPUS LOYOLA:** Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi, le 28 janvier: "Baisers volés" de François Truffaut: 7.00 "Pierrot le fou" de Jean-Luc Godard: 8.45

**CINEMA ONF:** 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 27 janvier: "J'me marie, j'me marie pas" de Mireille Doreau, à midi et 8.00

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Jeudi: "Soviet Army Song And Dance Ensemble" (U.R.S.S. 1967): 7.00 "Ballet mécanique" (France 1924), "Entr'acte" (France 1924) "Le spectre de la danse" (France 1960) et "Monsieur Degas" (France 1965): 9.00

**CINEMATHEQUE QUEBECOISE:** 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi: "Feu Mathias Pascal" de Marcel L'Herbier, avec Michel Simon (France 1925): 8.00

**CENTRE CULTUREL DE SHERBROOKE:** (Salle Maurice O'Bready). Lundi: 26 janvier: "Vérités et mensonges" d'Orson Welles: "Le jour se lève" de Marcel Carné (France 1939): 8.30.

**THEATRE DE LA MAIN:** 1585 St-Laurent, 844-3236. Le Grand Cirque Ordinaire présente: "La stepette impossible", vendredi et samedi, à 20h30.

**QUAT'SOUS:** 100 est, avenue des Pins, 845-7277. Commencant le 29 janvier: "Jeudi soir emplette face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manufacture", (Louise Gamache et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.

**NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:** 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique-nique en campagne" de

Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi et mardi 14h30. Mercredi, jeudi et vendredi: 19.30, samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars.

**CENTAUR 2:** 453 St-François-Xavier 288-1229. "A Streetcar Named Desire" de Tennessee Williams. Du mardi au samedi: 20h. dimanche: 19h. Matinées mercredi à 13h. et samedi à 14h. Jusqu'au 7 février.

**THEATRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-0563. "Marche, Laura Secord!" une parodie musicale de Claude Roussin, James Rousselle et Cyril Beaulieu, avec Dorothee Berryman, Albert Millaire et Pauline Martin. Du mardi au vendredi à 20h. et dimanche: 19h. jusqu'au 24 janvier.

**LE PATRIOTE-EN-HAUT:** 1474 EST RUE Ste-Catherine 523-1131. Commencant le 22 janvier: "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h

**THEATRE D'AUJOURD'HUI:** 11297 rue Papineau, 523-1211. Commencant le 22 janvier: "Le Club Frank Eros" Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et Pierrick Hondy) mise en scène de Guillemo de Andrea.

**THEATRE PORT-ROYAL:** (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Bousille et les justes" écrit et mise en scène par Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Yves Létourneau, Juliette Huot, Béatrice Picard, Jean-Pierre Masson, Nicole Filion, Jean Lajeunesse, Ghislain Tremblay, Angèle Coutu et Eric Gaudry. Du mardi au dimanche à 20h.30. Jusqu'au 25 janvier

**CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL:** 2332 Edouard Montpetit 343-6524. "Têtes rondes et têtes pointues" avec les étudiants de l'U. de M., mise en scène de Lorraine Pintal, musique de Pierre Moreau. Jeudi et vendredi, à 20h30

## Variétés

**CASANOUS:** 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00. "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. Jeudi à dimanche: "Automne", à 22h. et minuit.

**CAFE CAMPUS:** 3315 de la Reine-Marie 735-1259 Lundi le 26 janvier: "Le clan Murphy", "Av'nir", et "Les frères Brosse" à 22h et minuit

**LE PATRIOTE:** 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Un Tabaslak de bon show" avec Jean-Guy Moreau. Textes de Jacqueline Barrette. Semaine et dimanche: 21h. samedi: 20h. et 23h. Jusqu'au 1 février

**CAFE LA CHACONNE:** 338 rue Ontario est, 524-5243. Vendredi: "Quatuor à Cordes", à 21h et samedi: "Duo de guitares classiques", avec Sylvie Lachapelle et Luc Lévesque, à 21h. Entrée: \$1.50

**CENTRE NATIONAL DES ARTS D'OTTAWA:** Ven-

dredi et samedi: "Yvon Deschamps", à 20h30

**LA BOITE A CHANSONS DU MONT-BLANC:** St-Faustin (819) 688-2233. Samedi 24 janvier: "Priscilla" et en première partie, "Isabelle Deschamps", à 20h30

**UNIVERSITE MCGILL:** Salle de bal des étudiants de l'Université, 3480 McTavish, 866-5073. Vendredi: Festival bénéfique pour le restaurant naturaliste "La Becquée". Souper de 18h30 à 20h30 et spectacle de 20h30 à minuit avec Les Séguin, Penny Lang, Danny Greenspoon, Christacle: \$3.00, les deux: \$4.00

**LA PORTUGAISE:** 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Julie Arel"

**POLYVALENTE DE PIERREFOND:** 684-6719 (après 6h) ou 626-9610, poste 202 (jour). Samedi le 24 janvier: "Manège" à 20h30. Entrée: \$3.00

**PLACE DES ARTS:** (Théâtre Maisonneuve) Jeudi: "Ladies Morning Musical Club" à 14h30. Vendredi: Relâche. Samedi, à 18h30 et 22h: "François Dompierre" et dimanche à 20h30

**PLACE DES ARTS:** (Salle Wilfrid Pelletier) Jeudi: Relâche. "Diane Dufresne", vendredi à 20h30 et samedi, à 18h30 et 22h. Dimanche: relâche

**CENTRE CULTUREL DE SHERBROOKE:** (Salle Maurice O'Bready) 565-5445. Samedi le 24 janvier: "Clémence Desrochers", à 20h30

**GRAND THEATRE DE QUEBEC:** (Salle Louis Fréchette) Jeudi et vendredi: "Claude Léveillée", à 20h30. Samedi: "Fiesta Folklorico Mexico", à 20h30.

## Télévision

●11.00  
2 (11) 13 Les recettes de Juliette

4 Bonjour comment ça va?

●11.30  
2 (11) Cher Pauline

4 Dessins animés

(9) 13 Rue Principale

12 The art of cooking

●11.45  
4 La météo

7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés

●11.55  
4 Les informations

●12.00  
2 (9) (11) Skippy, le Kangourou - Aventure

4 De tout de tous Variétés

5 6 The Bob McLean show - Variétés

7 Informa 7

12 The Flintstones

30 Outaouais aujourd'hui

●12.20  
10 Le 10 vous informe

●12.30  
2 (9) (11) 13 Les coque-luches - Variétés

7 10 30 Les tannants

12 Matinée with George Balcan "The ground-star conspiracy", E.U. 1972. Drame d'espionnage de L. Johnson avec George Peppard, Michael Sarrazin et Christine Belford.

●1.00  
4 Les Tannants - Variétés.

5 Movie time "Scandal Inc.", E.U. 1956. Drame policier de E. Mann avec Robert Hutton, Patricia White et Paul Richards.

6 Mary Hartman, Mary Hartman ●1.30

2 (9) (11) 13 Le téléjournal

6 The Larry Solway show

7 Pourquoi pas? - Magazine

10 À votre service Sujet: Les Horaires variables.

17 Émission du ministère de l'éducation

30 Vivre en harmonie - Magazine ●1.35

2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine ●2.00

4 Cinéma - "De l'amour à la haine", E.U. 1970. Drame psychologique de G. McCowan avec Peter Haskell, Lesley Warren et Ryan O'Neal.

6 All in the family

30 En prenant le thé ●2.15

7 10 Ciné-Jeudi - "Le secret de la Casbah", It. 1954. Drame policier de R. Enright avec George Raft, Gianna-Maria Canale et Massimo Serato.

17 Les Orianiens ●2.30

2 (9) (11) 13 Cinéma - "The gentleman d'Espom", Fr. 1962. Comédie de moeurs de G. Grangier avec Jean Gabin, Louis de Funès et Madeleine Robinson.

5 6 The Edge of night - Téléroman

12 What's the good word - Jeu

17 Les cent tours de centour ●2.45

17 Mains habiles mains agiles ●3.00

5 6 Take thirty - Actualité

12 Another world - Téléroman.

17 Retraite ouverte ou fermée? ●3.30

4 Dessins animés

5 6 Celebrity cooks

17 Poste frontière

30 Fanfan dédè ●4.00

2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant

5 6 Forest Rangers - Aventure

7 10 30 Joe 90 - Adolescent

12 The art of cooking ●4.30

2 (9) (11) 13 Le Gutenberg "Les mouches".

5 6 Vison on

7 10 30 Patofville - Enfant

12 Définition - Jeu

17 D'un québécois à l'autre ●5.00

2 (11) Lassie - Aventure.

4 Les champions

5 6 What's new

7 10 30 L'homme de Fer - Policier

(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Violettes impériales", Fr. 1952. Opérette de R. Pottier avec Luis Mariano, Carmen Sevilla et Simone Valère.

12 It's Your Move - Jeu

17 Au pays des lutrins ●5.30

2 (11) Le monde en liberté - Documentaire

5 6 The Partridge family - Comédie

12 The new price is right - Jeu

17 Tourlou ●5.50

4 Votre foyer madame

2 CBFT Montréal (R.-C.)

4 CFQM Québec (TVA)

5 CKMQ Québec (CBC)

6 CBMT Montréal (CBC)

7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)

9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)

10 CFTM-TV Montréal (TVA)

11 CBVT Québec (R.-C.)

12 CFCF-TV Montréal (CTV)

13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)

17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)

30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

●5.55  
4 La météo

●6.00  
2 (11) Ce soir - Information

4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...

5 Around the city with Bob

6 Doctors in the house

12 Pulse - Information

17 Un maillon de la chaîne ●6.30

5 6 The city at six

(11) Téléjournal national

17 L'Asie a notre porte ●6.40

(11) Téléjournal régional ●6.50

(11) Nouvelles du sport ●7.00

2 (11) Robinson Suisse

4 Aujourd'hui le 22 janvier

7 Rond Point

12 Grady

(9) Le 9 vous informe

10 Le 10 vous informe

13 Le 13 vous informe

17 Les gros sous "Épargne et investissement"

30 Le Quotidien - Information ●7.30

2 (9) (11) 13 Le travail à la chaîne

4 7 10 30 Kojak - Policier

5 6 The Diane Stapley show - Variétés

12 Excuse my french

17 Tam Ti Delam ●8.00

2 (9) (11) 13 Les grands films "La bande à Bonnot", Fr. 1968. Drame policier de P. Fourastié avec Bruno Cremer, Jacques Brel et Annie Girardot.

●8.30  
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg "Les mouches".

5 6 Vison on

7 10 30 Patofville - Enfant

12 Définition - Jeu

17 D'un québécois à l'autre ●8.30

4 7 10 30 Jeudi 8h30 - "Tu seras terriblement gentille", Fr. 1967. Drame sentimental de D. Sanders avec Karen Blanguernon, Frédéric de Pasquale et Leslie Bedos.

17 Portraits Notre invitée cette semaine est Jean-Bernard Guindon. ●9.00

5 6 The King of Kensington

12 Viva Valdez ●9.30

5 6 House of Pride

12 Maclear

17 Au gré de l'actualité ●10.00

2 (9) (11) 13 La sagouine

6 The Watson report

5 Police story

12 Harry O - Policier ●10.30

2 (9) (11) 13 Le Téléjournal

4 7 10 30 Les nouvelles TVA

●10.50  
2 (9) (11) Les nouvelles du sports et météo

13 Le 13 vous informe ●11.00

2 (11) Boney

4 La météo

5 6 12 News

7 Informa 7

(9) Ciné-soir "Le petit colonel", Esp. 1960. Film d'aventures de A. del Amo avec Joselito Jimenez.

10 La couleur du temps

13 La parole est à l'auditeur

30 Outaouais aujourd'hui ●11.05

4 Ciné-4 - "Les liaisons secrètes", E.U. 1960. Comédie de moeurs de R. Quine avec Kirk Douglas, Kim Novak et Barbara Rush.

●11.10  
13 Ciné-soir "Que vienne la nuit", E.U. 1966. Drame social de O. Preminger avec Michael Caine, Jane Fonda et Robert Hooks.

●11.15  
7 10 Sans pantoufles - "Le monde de Suzie Wong", E.U. 1960. Drame psychologique de R. Quine avec William Holden, Nancy Kwan et Michael Wilding.

●11.20  
12 Pulse - Information

●11.22  
6 Special assignment

5 The Merv Griffin Show ●11.30

6 Montreal Tonight - Information

30 Ciné 11h30 ●12.00

2 (11) Cinéma "Arrêt d'autobus", E.U. 1956. Comédie dramatique de J. Logan avec Marilyn Monroe, Don Murray et Arthur O'Connell.

6 Cine-Six - "Deathsquad", E.U. 1973. Drame policier de H. Falk avec Robert Forster, Michèle Philippe et Melvyn Douglas.

12 The 12 Midnight Movie - "The scalphunters", E.U. 1968. Western de S. Pollack avec Burt Lancaster, Ossie Davis et Shelley Winters.

●12.45  
7 Informa 7

10 Sans pantoufles - "Le violent", E.U. 1950. Drame policier de N. Ray avec Humphrey Bogart, Gloria Grahame et Frank Lovejoy.

●1.30  
2 Le téléjournal

●2.15  
10 Le-10 vous informe

# L'invasion des prédicateurs américains à la tv

## Une "business" très payante

par Marc Gilbert

Pour la première fois à Montréal, les téléspectateurs peuvent voir en français les émissions d'un grand prédicateur américain. Il s'agit du "ministère universel de Rex Humbard", présenté tous les dimanches au canal 10. L'émission a fait une entrée plutôt discrète, mais la réaction du public est déjà assez bonne.

Comme tous les prédicateurs américains, Rex Humbard a, avant tout, le don de la parole. Grand, bien bâti, les cheveux courts, l'habit sobre, alliant parfaitement le geste au discours, Rex Humbard fait honneur à sa profession. Son émission est, elle aussi, typique. Rex Humbard ne prêche pas à la raison; il prêche au coeur, il touche des cordes sensibles, il enseigne tantôt la crainte de Dieu, tantôt l'obéissance complète au Christ. Il donne de la religion une image fondamentaliste atteignant ainsi aussi bien les catholiques que les protestants pentecôtistes, baptistes, méthodistes, etc.

Sa prédication est interrompue par des chants et de la musique. L'orchestre de douze ou quinze musiciens accompagne tantôt la chorale formée de 50 jeunes gens et jeunes filles, tantôt les enfants de Rex Humbard, tantôt son épouse toute pomponnée (style Loretta Lynn, pour les amateurs de western).

En plein milieu de l'émission et une autre fois à

la fin, un assistant vient décrire les activités hebdomadaires de Rex Humbard, demander des "petits cadeaux" et inciter les gens à écrire pour obtenir de la documentation ou alors le fameux volume de 500 pages "La prière-clé du Nouveau-Testament", dont on lit des extraits pendant l'émission. "Les frais d'imprimerie coûtent cher", précise l'assistant.

### "Big Business"

Mais Rex Humbard, c'est avant tout une formidable organisation. La "cathédrale de l'avenir" est installée à Akron en Ohio. Il s'agit en fait d'un vaste studio où on peut recevoir jusqu'à 5,000 fidèles et où se trouvent quatre caméras-couleur de télévision. Le centre est aussi équipé pour faire toutes les opérations techniques. Une fois montées, les émissions sont distribuées dans 400 stations de télévision aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Au Québec, ce "ministère universel" est distribué dans au moins sept stations de province en plus de Télé-Métropole. Pour avoir le droit de faire sa publicité à l'intérieur de l'émission, Rex Humbard achète une heure de temps hebdomadairement dans chacune de ces stations. Annuellement, il doit donc payer pour les seules télévisions françaises au Québec un montant d'au moins \$250,000 peut-être de \$400,000.

Les émissions de Rex



Billy Graham, le plus connu des prédicateurs américains.

Humbard sont distribuées en province depuis déjà longtemps, mais Télé-Métropole a refusé ces versions prétextant la mauvaise qualité des traductions faites à Toronto.

Les émissions diffusées à Montréal sont donc traduites par JPL Productions, une filiale de Télé-Métropole. C'est un travail de post-synchronisation assez compliqué puisqu'il faut travailler sur un ruban magnétoscopique beaucoup plus difficile à doubler qu'un film. Rex Humbard, en français, a

la voix du comédien Luc Durand. Le synchronisme est peut-être acceptable, mais Luc Durand n'a sûrement pas le charisme de Rex Humbard. Quoi qu'il en soit, la piste sonore est ensuite renvoyée à Akron où on fait le mixage final.

Tous ces délais empêchent peut-être l'émission d'être vraiment à date. Ainsi quand un assistant demande aux téléspectateurs de faire parvenir un petit don à Rex Humbard qui doit passer la semaine aux Philippines, il est bien possible que le prédicateur soit déjà re-

## Drapeau et le "60"

Le maire Jean Drapeau n'a pas encore officiellement porté plainte auprès du CRTC au sujet du reportage qu'a présenté la semaine dernière le "60" sur l'administration municipale. M. Drapeau a cependant accusé le journaliste Gilles Gougeon et deux experts invités, le professeur Robert Faille et l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc, d'avoir commis de grossières erreurs de faits lors de ce reportage.

Le maire de Montréal est intervenu auprès de M. Raymond David, vice-président de Radio-Canada, pour demander rétractation des faits énoncés. Celui-ci a offert à M. Drapeau de corriger ces faits lui-même au "60" en compagnie des trois personnes impliquées. Le maire a aussitôt fait une contre-proposition: il exigeait 42 minutes d'antenne (durée du reportage) en compagnie des invités de son choix. Evidemment jugée inacceptable, cette demande fut rejetée par Radio-Canada.

Le maire Drapeau a donc annoncé qu'il porterait plainte auprès du CRTC. Fait à noter, M. Drapeau n'a pas l'intention de porter plainte auprès du Conseil de presse. En effet, contrairement au CRTC, le Conseil de presse devrait examiner le contenu du reportage et le maire Drapeau risquerait alors de constater que "les grossières erreurs de faits" n'en étaient pas. Pour l'équipe du "60", les attaques du maire Drapeau sont dénuées de fondement et elles ne serviraient que de manœuvres publicitaires destinées à discréditer le reportage de Gilles Gougeon.

venu de ce voyage depuis si longtemps.

### Les charismatiques

Missionnaire ou homme d'affaires, Rex Humbard a en tout cas une machine très efficace. Lorsque vous envoyez votre lettre à Toronto pour recevoir de la documentation, votre nom est ajouté à une liste d'ordinateur et vous recevez en plus de la documentation gratuite plusieurs sollicitations pour des dons ou, par exemple, pour l'achat de "La prière-clé du N.-Testament". Malgré cela, au Québec, l'émission de Rex Humbard répond à l'attente d'une bonne partie des membres des mouvements charismatiques et les milieux religieux catholiques suivent l'évolution de la situation d'assez près.

Dans une province qui

a été tenue dans la misère si longtemps par le catholicisme, il est surprenant de constater le succès que remportent des gens comme Rex Humbard. Les prédicateurs américains existent depuis toujours. Souvent formés dès leur plus jeune âge, ils excellent dans leur jeu et des films ont même été faits pour montrer la tromperie qui existe trop souvent derrière leur pseudo missionnariat. S'il existe un malaise profond dans de vastes couches de la population, souhaitons que les concurrents de Rex Humbard, Oral Roberts et ses chanteurs très swing, Kathryn Khulman qui fait un miracle par semaine, ne s'aperçoivent pas à leur tour que le Québec est encore un terrain juteux pour la "business" basée sur l'exploitation des sentiments religieux.

## DERNIERS JOURS... HÂTEZ-VOUS

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. C.J.M.S.

**BOUSILLE ET LES JUSTES** supplémentaires jusqu'à samedi VENEZ RIRE... RIRE... DE GRATIEN GÉLINAS

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS, Montréal 842-2112

**DANSE RÉGIONALE**  
ORGANISÉE PAR LE  
**PARTI QUÉBÉCOIS**  
Comtés de Fabre, Laval et Mille-Îles  
**SAMEDI, LE 24 JANVIER 1976**  
8 H. 30 P.M.  
Ecole Curé-Antoine-Labelle  
216 Boul. Laval, Ste-Rose, Ville de Laval, P.Q.  
INVITÉS D'HONNEUR:  
M. René Lévesque et l'Exécutif National  
★ **MUSIQUE SON MOBILE** ★  
PRIX DU BILLET: \$2.00  
PERMIS S.A.Q.  
RENSEIGNEMENTS: L. BERNIER 627-2247

Solidarité au tiers monde

**OXFAM**

LES PRODUCTIONS BEAU-BEC PRESENTENT  
**OFFENBACH** 30 JANVIER 19h.30 & 22h.  
**OCTOBRE** 31 JANVIER 19h.30 & 22h.  
**BO DIDDLEY** 13 FEVRIER 19h.30 & 22h.  
le grand **CIRQUE ordinaire** 19-20-21 FEVRIER 21h.30  
**OUTREMONT** 1248 Bernard 277-3186  
Billets en vente à la librairie du cinéma  
TOUS LES MARDIS 22 H. PERFORMANCE A CKVL-FM

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.  
- ROMY SCHNEIDER  
**l'important c'est d'aimer**  
18 ANS Adultes  
5e semaine  
**CHEVALIER** 12.10 - 2.3 - 4.45 - 7.10 - 9.35  
1590 rue St-Denis 845.3222

PROSPEC un film de YVES BOISSET présente  
**DUPONT LAJOIE** 14 ANS  
avec JEAN CARMET GINETTE GARCIN PIERRE TORNARE PASCALE ROBERTS  
DÈS DEMAIN  
**cinemas LE PARISIEN 5** 480 Ste. CATHERINE O. 866-3856  
**CINEMAS Laval 5** CENTRE LAVAL 688-7776

## Goldup rappelé des Voyageurs

Les Canadiens de Montréal ont rappelé hier Glenn Goldup des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse en vue du match de ce soir à Pittsburgh. Il remplacera Yvan Cournoyer, blessé à un poignet contre Los Angeles samedi soir, ce qui l'a empêché d'affronter Atlanta dimanche.

## Guidolin démissionne de son poste d'instructeur des Scouts

KANSAS CITY (AP) — Bep Guidolin a démissionné hier de son poste d'instructeur des Scouts de Kansas City à cause d'une dispute concernant certaines personnes rattachées à l'équipe, selon des dires du directeur-gérant Sid Abel.

Abel, qui a déjà été instructeur à Détroit, Chicago et St. Louis, a mentionné qu'il remplacerait Guidolin jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur. Il était derrière le banc hier soir quand les Scouts ont reçu la visite des Blues de St. Louis.

Guidolin était instructeur des Scouts depuis leur arrivée dans la Ligue nationale. L'équipe a une fiche de 11-30-4 cette saison et a perdu ses neuf derniers matches.

Guidolin n'était pas à la conférence de nouvelles. Abel a mentionné que la dispute avec certains joueurs était maintenant connue de tous et qu'elle avait causé certaines difficultés.

La dispute a commencé quand Guidolin a mis le défenseur Larry Johnston à l'amende la semaine dernière parce qu'il n'avait pas respecté le couvre-feu. Sept autres joueurs ont admis n'avoir pas respecté le couvre-feu en même temps que Johnston et Guidolin a sévi contre eux également.

## Jones signe avec les Padres

SAN DIEGO (AFP) — Le lanceur gaucher Randy Jones, premier gagnant de 20 victoires dans l'histoire

des Padres de San Diego, a signé un nouveau contrat d'un an estimé à \$65,000.

Jones ne l'a cédé qu'à Tom Seaver au scrutin du meilleur lanceur de la LN l'an dernier, mais sa moyenne de 2.24 points mérités par match était la meilleure du circuit chez les lanceurs débutants.

Jones, qui a aussi enregistré six zéros en 1975, gagnait entre \$27,000 et \$30,000 la saison dernière.



Jeff Slayman parviendra-t-il à maintenir son engin en équilibre? Si l'on se fie à l'expression de son visage, la voile sur glace fournit de fortes sensations.

## Des transferts de concession qui plaisent aux politiciens

EVERETT, Washington (AP) — Les propriétaires de la Ligue américaine de baseball avaient été avertis

en 1969 que le transfert de la concession des Pilots de Seattle à Milwaukee plairait à certains politiciens. C'est ce qu'a déclaré hier l'ancien propriétaire des Senators de Washington.

Robert E. Short, qui était propriétaire des Senators en 1970 quand la concession des Pilots a été transférée, a déclaré que le transfert à Milwaukee l'intéressait beaucoup, même pour sa propre équipe.

Les Senators sont devenus les Rangers du Texas par la suite et les Pilots ont été vendus à des intérêts financiers de Milwaukee pour la somme de \$10.8 millions, ce qui a entraîné la présente poursuite de \$32.5 millions en Cour supérieure.

La ville de Seattle, le comté King et l'Etat de Washington prétendent que le transfert et la vente de la concession comprenaient de la fraude en plus de violer les lois anti-monopoles et briser des contrats.

Short, qui témoignait pour la deuxième journée, a déclaré qu'au mois de décembre 1969, il avait mentionné lors d'une réunion des propriétaires de la ligue qu'on devrait songer à Milwaukee pour le transfert de la concession parce qu'on y trouverait des investisseurs très intéressés.

Il a mentionné également que le transfert de la concession pourrait consolider les relations avec certaines personnes très haut placées dans le gouvernement.

## Tretiak fournit une excuse au match nul de 3-3

MOSCOU — Le gardien de but du club sportif de l'Armée rouge Vladislav Tretiak a déclaré à un journal de Moscou qu'il avait eu l'impression que les préposés à l'entretien de la patinoire du Forum s'étaient arrangés pour préparer une surface collante qui nuirait au jeu de passe des Soviétiques.

Il a ajouté que cette partie, qui s'était terminée sur un résultat nul de 3-3, avait montré qu'il était possible de fournir du jeu spectaculaire et robuste sans avoir besoin d'ajouter la brutalité.

# Le plastique a triomphé du bout de carton

par Henri Jalbert

Les sports gratuits se faisant rares (et la marche dans la sloche sur la Main ou sur la Catherine risquant de salir le pantalon) reste aux Montréalais leur Montagne pour déposer ce qui leur reste de poumons.

Valant mieux glisser

que de se faire rouler, comme le dirait mon chum éditorialiste, et notre Montagne étant le rendez-vous préféré des glisseurs et des fauchés de toute sorte, c'est là le meilleur endroit pour y admirer toute la gamme des accessoires du parfait glisseur.

Même sur semaine

(il y en avait quelques centaines hier midi) ils sont nombreux à se laisser voguer au rythme des bosses près du lac des Castors ou encore le flanc est (beaucoup plus pop) de la montagne.

L'accessoire préféré semble maintenant être la carquette plastifiée — rouge ou bleue selon vos allégeances ou vos espoirs — et non plus la bonne vieille traîne-sauvage probablement pas plus sauvage que Radisson et Des Groseillers.

Même la soucoupe, également en plastique, semble perdre de la vogue. A moins que ce ne soit là une tactique des marchands de la Plaza. Question de marketing...

Par contre, on voit de moins en moins de casse-cul et de tape-cul, que l'on peut faire soi-même avec un "morceau de ski et quelques bouts de bois. Le sourire du marchand de carquettes — belle carquette pour toé mon p'tit gars — a triomphé de l'ardeur au travail (sic).

Heureusement, pour sauver l'honneur des temps anciens, et au détriment de

la vogue du plastique, restent encore quelques fanatiques qui ne démontent pas de leur morceau de carton. La carquette de carton est d'ailleurs l'accessoire le moins cher, en plus d'être jetable après usage.

A ne pas oublier, quoique beaucoup plus dispendieuses, les babioles sophistiquées comme la luge

plastifiée en forme de skidoo, de char d'assaut ou de camion de pompiers, habituellement en petit format pour juniors, que les petits reçoivent normalement à Noël ou au Jour de l'An, mais dont la durée dépasse peu souvent deux semaines. Après, il y a toujours un boullonne qui ne boullonne plus et les pièces de rechange se font rares.

Alors armez-vous de votre accessoire préféré, prenez l'autobus pour que ça coûte moins cher et rendez-vous sur la Montagne avec votre toboggan. Dans le sport genre beau, bon, pas cher, c'est difficile de trouver mieux. Et paraît que c'est bon pour les méninges que de se faire sonner les foufoues au grand air.

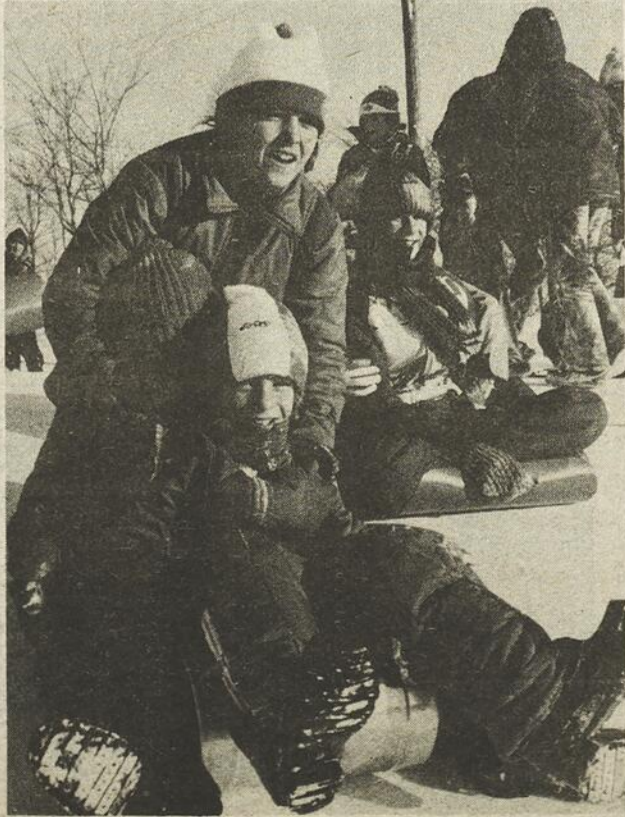
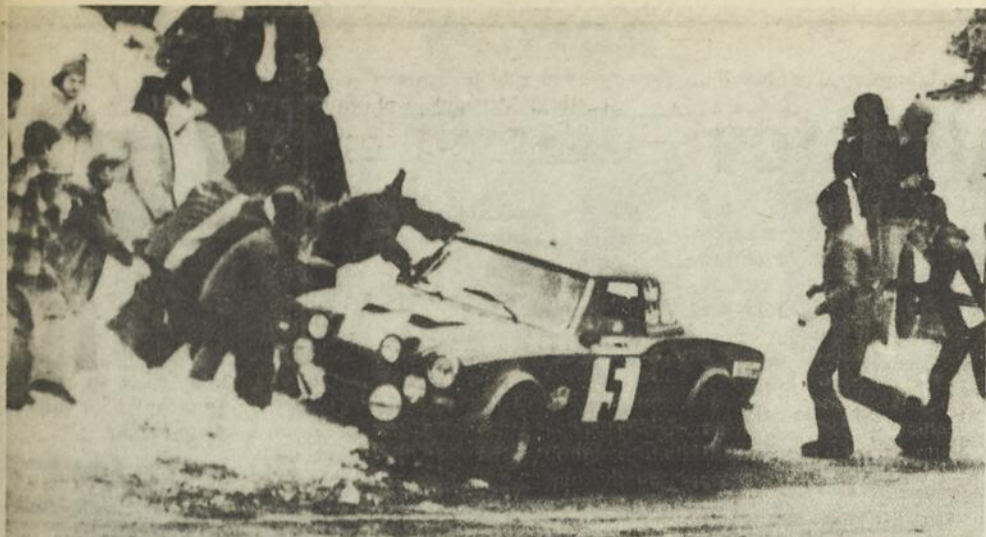


Photo Pierre Boisclair



Photo Pierre Boisclair



(téléphoto PA)

Pour faire changement avec nos habituelles photographies de hockey, quelque chose d'aussi saisonnier: l'automobile prise dans la neige. Ajoutons cependant qu'il s'agit d'un automobiliste participant au rallye de Monte-Carlo.

## Coupe du monde

# Une autre victoire pour les Suissesses

**BADGASTEIN (AFP)** — Jamais n'a-t-on vu de gagnante aussi jeune en descente de Coupe du monde de ski alpin, et rarement a-t-on assisté à une course effectuée dans des conditions aussi irrégulières que mercredi à Badgastein, où les meilleures

descendeuses s'affrontaient, dans le brouillard et sur la neige fraîche, pour la dernière fois avant les Jeux olympiques d'Innsbruck.

Agée de 17 ans seulement, la jeune Suissesse Doris de Agostini, du Tessin,

s'était élancée avec le dossard numéro 26 alors que les "monstres sacrés" de la descente, les Totschnig, Nadig et autres Zurbriggen, avaient avant elle, réalisé des temps en général de quinze secondes plus lents que ceux chronométrés durant l'entraînement de la veille.

Sur une piste rendue extrêmement lente par la neige fraîche qui tombait depuis le milieu de la nuit, la visibilité était réduite à 50 mètres en moyenne, et dans le meilleur des cas.

Dans cette loterie pré-olympique, de Agostini s'est imposée, dans des conditions qu'elle affirme elle-même ne guère comprendre, avec 2.29.19. Elle précède à l'arrivée sa compatriote germanophone Marlies Oberholzer de 58/100èmes, la jeune Autrichienne Eldi Deufl qui luttait pour sa qualification olympique, dorénavant obtenue aux dépens de Wiltrud Drexel, de 69/100èmes, et la tenante du titre olympique, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, de 1.85.

thy Priestner et Sylvia Burka, ainsi que les Américaines Sheila Young et Leah Poulos seront dangereuses sur les courtes distances.

Mlle Priestner devrait remporter une médaille d'or pour le Canada.

La meilleure Allemande est Karin Kesson, championne nationale sur les 3 000 mètres, tandis que sa compatriote Ines Bautzman, 17 ans, est favorite dans les 1 500.

## Patinage de vitesse

# Priestner parmi les favorites

**INNSBRUCK (AP)** — Les Russes et les Allemands de l'Est sont favoris dans la course aux médailles d'or en patinage de vitesse aux J.O. d'hiver.

Ard Schenk, triple médaille d'or en 1972, ne représente plus la Hollande, si bien que, seul, le Norvégien Sten Stensen sera le principal rival des favoris, notamment dans les 5 000 et 10 000 mètres.

Les Canadiennes Ca-

## Les capsules

d'Henri Jalbert

L'art de la prédiction n'est pas un vice particulier aux journalistes québécois. Ceux de la Presse associée s'y prélassent également. Et voici ce que ces brillants cerveaux vous prédisent pour les JO d'hiver qui se dérouleront le mois prochain à Innsbruck: en saut en ski, les Autrichiens devraient remporter la majorité des médailles, les Allemands de l'Est font figure de seconds favoris et aucune surprise ne doit être entendue de la part des Canadiens. Auparavant, ils avaient prédit une victoire russe en hockey, mais ça, c'est facile: même un chroniqueur politique comme Jacques Keable ou un éditorialiste comme Laurent Laplante pourrait être aussi clairvoyant. Pour le saut en ski, on verra.

ooo

Il y a nos amis les Jeunes sportifs Hochelaga qui oeuvrent dans ce quartier ouvrier de l'Est de Montréal et qui nous demandent de faire part à tous leurs sympathisants de la tenue d'une danse bavaroise samedi le 24 janvier au 4,000 est rue Beaubien, à 20hrs.

ooo

Pendant ce temps, et mine de rien, les Lancia Statos se sont installées en tête du rallye de Monte-Carlo et paraissent pro-

mises à une éclatante victoire.

Pour ceux qui veulent tout savoir sur les JO, apprenons-leur qu'un député des Communes a affirmé qu'il ne serait pas surprenant que le gouvernement Trudeau mette au point une "entente sous la table" pour aider à financer les Jeux de Montréal. Entente sous la table? On vous laisse le soin d'apprécier.

198 navigateurs de 18 pays participeront à la prochaine course transatlantique en solitaire, vient d'annoncer The Observer, de Londres, organisateur de la course. Parmi eux, les deux grands favoris français Alain Colas, vainqueur en 1972, et Eric Tabarly, vainqueur de 1974. Le record de la traversée entre Lymouth au Sud de l'Angleterre, et Newport, aux Etats-Unis, est de 20 jours et 13 heures et quart.

Et quelques minicapsules sur l'équipe des SOMBRESVILAINS qui se prépare pour son grand match du 31 janvier: le père de notre gardien, l'Oblat Volant, était également gardien dans son jeune âge; André Chartrand continue son entraînement en faisant du ski de fond et notre photographe Pierre Boisclair prendra définitivement part au match (Voir nos photographies pour mieux comprendre).



L'Oblat Volant sr., avec ses médailles de championnat.



André Chartrand en pleine séance d'entraînement.



"One eye" Boisclair

## LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

- 1- CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
- 2- TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
- 3- N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT -
- 4- VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
- 5- BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT - DRUMMONDVILLE - VICTORIAVILLE - ARTHABASKA

### CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

\$18 pour 3 mois ..... \$36 pour 6 mois ..... \$72 pour 12 mois .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... TEL: .....

# LE JOUR

387 boul. Lebeau, V. St-Laurent  
331-8961

**VOUS ÊTES À LA RETRAITE?  
VOUS AVEZ UNE HEURE LIBRE LE MATIN?  
VOUS VOULEZ AUGMENTER VOTRE REVENU  
HEBDOMADAIRE?**

**NOUS AVONS BESOIN DE CAMELOTS DANS:  
NOUVEAU-BORDEAUX  
AHUNTSIC  
MONTREAL-NORD**

**TELEPHONEZ DONC À 332-3890 et  
DEMANDEZ: André Sténaut**

# A l'Université Laval: une fête à la mesure des athlètes

La fête marquant l'ouverture officielle de l'aréna et le 5ème anniversaire du Peps de l'Université Laval vient de s'enrichir d'une autre attraction. Le Département d'éducation physique de l'université par le biais de son laboratoire des sciences de l'activité physique et la collaboration de son groupe de recherche et de développement en hockey apportera en effet une participation spéciale à la fête du 23, 24 et 25 janvier, ce grand week-end où l'activité physique sera à l'honneur.

Le comité organisateur a inclus à la programmation une démonstration-informations sur les différents appareils qui servent à faire de la recherche dans le domaine du hockey. Cette démonstration aura lieu le samedi 24 février de 10h à 13h30 sur la glace "A" de l'aréna du Peps.

Les intéressés pourront voir entre autres, un appareil pour mesurer la vitesse des lancers, différents appareils pour mesurer la vitesse de patinage, la rapidité de réaction et de mouvement des joueurs lors des mises au jeu, un canon qui peut projeter des rondelles à plus de 100 m/h et qui sert à tester l'équipement de hockey et un montage audio-visuel sur la mesure de la condition physique en laboratoire. Le tout sera complété par des appareils un peu plus sophistiqués pour fin de recherche sur la perception et la cueillette de

données par télémétrie.

Au programme de cette fin de semaine de festivités, figureront aussi l'athlétisme et la gymnastique, entre autres.

La deuxième rencontre intérieure d'athlétisme de la présente saison, organisée par l'Association régionale d'athlétisme de Québec, regroupera environ

350 athlètes venus de la Côte Nord, de l'est du Québec, de la Mauricie, de Chicoutimi, du centre du Québec et, bien entendu, de la région de Québec. Toutes les catégories y seront représentées, soit pee-wee, benjamin, juvénile, cadet et junior-sénior. Différentes courses allant du 50 au 3 000 mètres, un relais, des épreu-

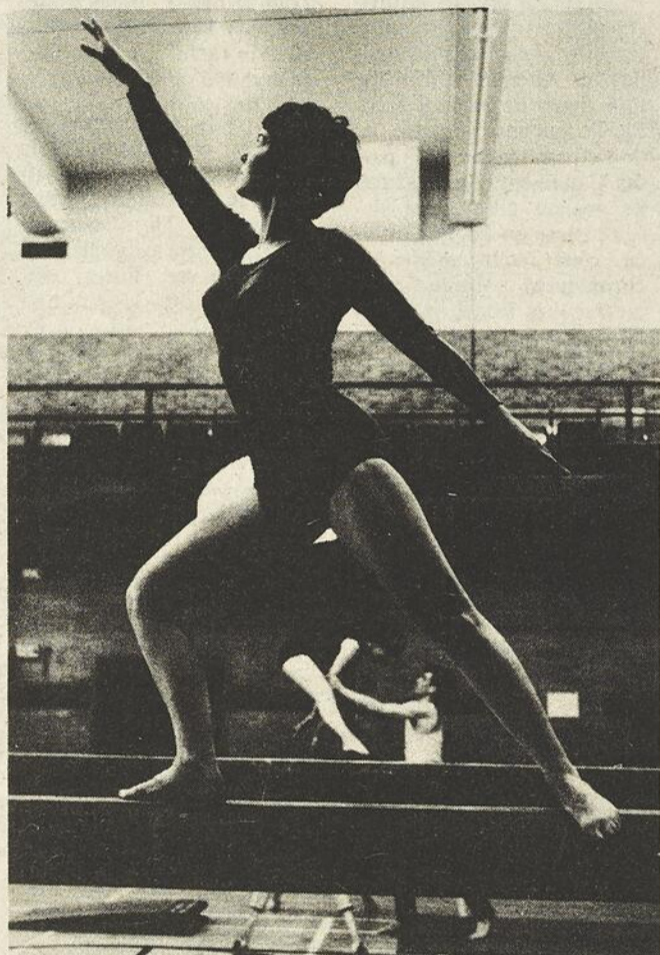
ves de marche de 1 500 mètres à 3 000m, et des épreuves sur pelouse tels le lancer du poids, le saut en hauteur, en longueur, à la perche et le triple-saut y seront disputées. Seulement trois épreuves se retrouvent à la programmation de chaque catégorie, soit le 50m, le saut en hauteur et le saut en longueur.

Cette compétition débutera le samedi 24 janvier à 8h au stade du Peps et servira en quelque sorte de prélude à l'Omnium du Québec qui se déroulera au Peps le 27 mars prochain.

Habitué de recevoir depuis cinq ans les meilleurs athlètes à tous les niveaux dans plusieurs sports, le Pavillon de l'éducation physique et des sports accueillera aussi les meilleurs gymnastes canadiens le 24.

La proximité des Jeux olympiques favorise certes l'entraînement intensif de l'équipe nationale et c'est ainsi que des gymnastes venant de tous les coins du pays et ceux considérés comme les espoirs de cette discipline s'amèneront au Peps avec le désir de polir leur performance et probablement d'amorcer la phase finale de leur entraînement.

Cette compétition réunira les cinq membres de l'équipe canadienne: Jacques Panetti, Pierre Leclerc, Maasaki Naosaki, Jean Choquette et Philippe de LaSalle, qui seront opposés aux gymnastes de l'Université York, considérée comme la meilleure au niveau de la compétition universitaire, l'Université du Nouveau-Brunswick, championne des Maritimes et l'Université Laval, qui effectue présentement une percée importante sur le plan national.



(photo: Antoine Désilets)

## hockey

### Ligue nationale

**Mardi**  
Conférence Prince de Galles 7,  
Conférence Clarence Campbell 5

**Hier**  
Chicago à Rangers  
Islanders à Washington  
Vancouver au Minnesota  
St-Louis à Kansas City

**Aujourd'hui**  
Montréal à Pittsburgh  
Detroit à Islanders  
Atlanta à Philadelphie  
Buffalo à Boston  
Toronto à Los Angeles

| Section Patrick |    |    |    |    |     |        |
|-----------------|----|----|----|----|-----|--------|
| Pj              | G  | P  | N  | Bp | Bc  | Pts    |
| Phi.            | 44 | 29 | 7  | 8  | 195 | 118 66 |
| Atl.            | 48 | 23 | 19 | 6  | 156 | 133 52 |
| Isl.            | 42 | 22 | 12 | 8  | 165 | 102 52 |
| Ran.            | 44 | 17 | 23 | 4  | 140 | 182 38 |

| Section Smythe |    |    |    |    |     |        |
|----------------|----|----|----|----|-----|--------|
| Pj             | G  | P  | N  | Bp | Bc  | Pts    |
| Chi.           | 44 | 18 | 11 | 15 | 136 | 117 51 |
| Van.           | 43 | 16 | 19 | 8  | 142 | 143 40 |
| St.L.          | 43 | 17 | 21 | 5  | 138 | 154 39 |
| Min.           | 43 | 14 | 27 | 2  | 100 | 152 30 |
| K. C.          | 45 | 11 | 30 | 4  | 108 | 194 26 |

| Section Adams |    |    |    |    |     |        |
|---------------|----|----|----|----|-----|--------|
| Pj            | G  | P  | N  | Bp | Bc  | Pts    |
| Bos.          | 44 | 25 | 10 | 9  | 163 | 127 59 |
| Buf.          | 44 | 26 | 13 | 5  | 194 | 130 57 |
| Tor.          | 45 | 20 | 16 | 9  | 152 | 145 49 |
| Cal.          | 45 | 17 | 24 | 4  | 130 | 141 38 |

| Section Norris |    |    |    |    |     |        |
|----------------|----|----|----|----|-----|--------|
| Pj             | G  | P  | N  | Bp | Bc  | Pts    |
| Mon.           | 45 | 33 | 6  | 6  | 188 | 88 72  |
| L. A.          | 47 | 24 | 21 | 2  | 154 | 158 50 |
| Pitt.          | 45 | 14 | 26 | 5  | 122 | 169 33 |
| Dét.           | 45 | 14 | 26 | 5  | 122 | 169 33 |
| Was.           | 46 | 3  | 38 | 5  | 124 | 240 11 |

| Les marqueurs          |    |    |     |
|------------------------|----|----|-----|
| Nom                    | B  | A  | Pts |
| Clarke, Philadelphie   | 22 | 49 | 71  |
| Lafleur, Montréal      | 28 | 38 | 66  |
| Larouche, Pittsburgh   | 26 | 32 | 58  |
| Mahovich, Montréal     | 21 | 37 | 58  |
| Dionne, Los Angeles    | 28 | 28 | 56  |
| Pronovost, Pittsburgh  | 29 | 26 | 55  |
| Perreault, Buffalo     | 25 | 30 | 55  |
| Barber, Philadelphie   | 23 | 31 | 54  |
| Trottier, NY Islanders | 16 | 32 | 52  |
| Unger, St. Louis       | 27 | 24 | 51  |

| Association mondiale       |   |   |     |
|----------------------------|---|---|-----|
| Nom                        | B | A | Pts |
| N.-Angleterre 4, Phoenix 4 |   |   |     |
| Toronto 7, Houston 4       |   |   |     |
| Indianapolis à Québec      |   |   |     |
| Cleveland à Cincinnati     |   |   |     |
| N.-Angleterre à Houston    |   |   |     |
| Calgary à Winnipeg         |   |   |     |

| Association mondiale   |    |    |     |
|------------------------|----|----|-----|
| Nom                    | B  | A  | Pts |
| Clarke, Philadelphie   | 22 | 49 | 71  |
| Lafleur, Montréal      | 28 | 38 | 66  |
| Larouche, Pittsburgh   | 26 | 32 | 58  |
| Mahovich, Montréal     | 21 | 37 | 58  |
| Dionne, Los Angeles    | 28 | 28 | 56  |
| Pronovost, Pittsburgh  | 29 | 26 | 55  |
| Perreault, Buffalo     | 25 | 30 | 55  |
| Barber, Philadelphie   | 23 | 31 | 54  |
| Trottier, NY Islanders | 16 | 32 | 52  |
| Unger, St. Louis       | 27 | 24 | 51  |

| Association mondiale       |   |   |     |
|----------------------------|---|---|-----|
| Nom                        | B | A | Pts |
| N.-Angleterre 4, Phoenix 4 |   |   |     |
| Toronto 7, Houston 4       |   |   |     |
| Indianapolis à Québec      |   |   |     |
| Cleveland à Cincinnati     |   |   |     |
| N.-Angleterre à Houston    |   |   |     |
| Calgary à Winnipeg         |   |   |     |

| Aujourd'hui        |    |    |    |   |     |     |     |
|--------------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| Toronto à Phoenix  |    |    |    |   |     |     |     |
| Section canadienne |    |    |    |   |     |     |     |
|                    | J  | G  | P  | N | Bp  | Bc  | Pts |
| Winn.              | 48 | 31 | 17 | 0 | 199 | 134 | 62  |
| Qué.               | 45 | 27 | 16 | 2 | 196 | 177 | 56  |
| Cal.               | 43 | 25 | 16 | 2 | 179 | 139 | 52  |
| Ed.                | 48 | 18 | 28 | 2 | 162 | 203 | 38  |
| Tor.               | 43 | 15 | 25 | 3 | 180 | 209 | 33  |

| Section est |    |    |    |   |     |     |     |
|-------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
|             | J  | G  | P  | N | Bp  | Bc  | Pts |
| N.-A.       | 45 | 21 | 20 | 4 | 141 | 139 | 46  |
| Cin.        | 43 | 19 | 23 | 1 | 161 | 191 | 39  |
| Cle.        | 43 | 18 | 23 | 2 | 146 | 153 | 38  |
| Ind.        | 43 | 16 | 25 | 2 | 114 | 134 | 34  |

| Section ouest |    |    |    |   |     |     |     |
|---------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
|               | J  | G  | P  | N | Bp  | Bc  | Pts |
| Hous.         | 43 | 27 | 16 | 0 | 177 | 152 | 54  |
| S. D.         | 43 | 20 | 19 | 4 | 167 | 155 | 44  |
| Minn.         | 40 | 20 | 17 | 3 | 134 | 139 | 43  |
| Phoe.         | 42 | 19 | 19 | 4 | 154 | 147 | 42  |

| Les marqueurs    |    |    |     |
|------------------|----|----|-----|
| Nom              | B  | A  | Pts |
| Tardif, Qué.     | 38 | 40 | 78  |
| Hull, Wpg.       | 30 | 41 | 71  |
| Nilsson, Wpg     | 23 | 48 | 71  |
| Bordeleau, Qué.  | 23 | 43 | 66  |
| S. Bernier, Qué. | 1  | 43 | 64  |
| Ftorek, Pho.     | 20 | 42 | 62  |
| Hedberg, Wpg     | 32 | 29 | 61  |
| Webster, NE      | 25 | 34 | 59  |
| Houle, Qué.      | 26 | 32 | 58  |
| Lawson, Cal.     | 27 | 27 | 54  |
| Lacroix, SD      | 15 | 39 | 54  |

| Les marqueurs    |    |    |     |
|------------------|----|----|-----|
| Nom              | B  | A  | Pts |
| Tardif, Qué.     | 38 | 40 | 78  |
| Hull, Wpg.       | 30 | 41 | 71  |
| Nilsson, Wpg     | 23 | 48 | 71  |
| Bordeleau, Qué.  | 23 | 43 | 66  |
| S. Bernier, Qué. | 1  | 43 | 64  |
| Ftorek, Pho.     | 20 | 42 | 62  |
| Hedberg, Wpg     | 32 | 29 | 61  |
| Webster, NE      | 25 | 34 | 59  |
| Houle, Qué.      | 26 | 32 | 58  |
| Lawson, Cal.     | 27 | 27 | 54  |
| Lacroix, SD      | 15 | 39 | 54  |

| L.J.M.Q.              |    |    |    |   |     |     |    |
|-----------------------|----|----|----|---|-----|-----|----|
| Mardi                 |    |    |    |   |     |     |    |
| Chicoutimi 8, Laval 5 |    |    |    |   |     |     |    |
| Hier                  |    |    |    |   |     |     |    |
| Sherbrooke à Montréal |    |    |    |   |     |     |    |
| Québec à Sorel        |    |    |    |   |     |     |    |
| Aujourd'hui           |    |    |    |   |     |     |    |
| Sherbrooke à Cornwall |    |    |    |   |     |     |    |
| Section est           |    |    |    |   |     |     |    |
| Qué.                  | 47 | 24 | 17 | 6 | 217 | 200 | 54 |
| T.-Riv.               | 47 | 24 | 19 | 4 | 241 | 238 | 52 |
| Chicou.               | 46 | 18 | 22 | 6 | 215 | 233 | 42 |
| Sorel                 | 46 | 17 | 21 | 8 | 197 | 245 | 42 |
| Shaw.                 | 44 | 8  | 32 | 4 | 179 | 316 | 20 |

| Section ouest |    |    |     |   |     |     |    |
|---------------|----|----|-----|---|-----|-----|----|
| Nom           | B  | A  | Pts |   |     |     |    |
| Sherb.        | 43 | 31 | 8   | 4 | 308 | 165 | 66 |
| Corn.         | 46 | 23 | 17  | 6 | 234 | 185 | 52 |
| Mont.         | 43 | 23 | 15  | 5 | 201 | 162 | 51 |
| Hull          | 48 | 20 | 23  | 5 | 214 | 215 | 45 |
| Laval         | 48 | 14 | 28  | 6 | 201 | 248 | 34 |

| Les marqueurs   |    |    |     |
|-----------------|----|----|-----|
| Nom             | B  | A  | Pts |
| Locas, Chi.     | 42 | 51 | 93  |
| Dalpé, T.Ri.    | 45 | 47 | 92  |
| Marsh, Sher.    | 45 | 46 | 91  |
| Sharpley, Hull  | 36 | 54 | 90  |
| Bossy, Laval    | 49 | 39 | 88  |
| Brassard, Corn. | 44 | 41 | 85  |
| Dupont, Mont.   | 42 | 37 | 79  |
| Simpson, Sherb. | 35 | 44 | 79  |
| Boucher, T.Riv. | 36 | 41 | 77  |
| Leblanc, Sherb. | 34 | 42 | 76  |

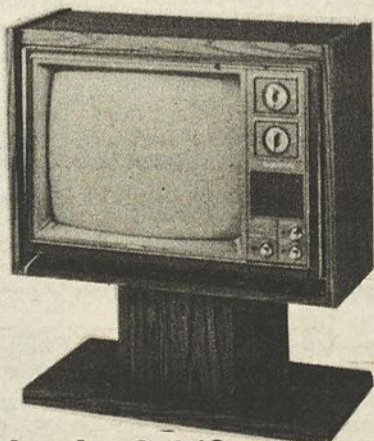
## EXPO TÉLÉCOULEUR

(CANADA) LTÉE

### TOSHIBA

# \$598.

C943 Lampe-écran BLACKS-TRIPE de 20 pouces, à 110 degrés de déflexion, créant un modèle de table ultramine. Grâce à ses 30,000 volts le tube offre une définition d'image formidable aux couleurs vivantes et réelles. Réglages Tomatic et A.F.T.



**GRATUIT AVEC ACHAT**

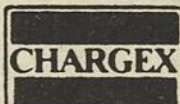
la CC 524. Une ébénisterie contemporaine aux lignes nettes et fini chêne, ou noyer.

• Garantie de 2 1/2 ans de pièces et service  
• LIVRAISON INCLUSE

• SERVICE DE VENDEUR À DOMICILE  
• VENTE OU LOCATION - À VOTRE CHOIX



**PLAN DE FINANCEMENT**



1398 rue BEAUBIEN EST

TEL: 274-7689

Nouvelles Émissions:

# 10 1/2%

VILLE DE ROXBORO

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME (Laprairie)

VILLE ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Échéance disponible: Février 1983 à Février 1986



**GRENIER RUEL & CIE INC.**

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIERES  
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

QUÉBEC SIÈGE SOCIAL 2 av. Chauveau Québec G1R 2E9 692 3000  
MONTRÉAL 800 Place Victoria, Montréal H4Z 1C7 871 9000

# ON SE LÈVE AVEC

## LE JOUR

### Samedi le 31 janvier

2e anniversaire du quotidien national des Québécois

De midi aux p'tites heures avec:

Gilles Vigneault  
Claude Léveillé  
Jacques Michel  
Jean-Guy Moreau  
Jacqueline Barrette  
le Père Gédéon  
Beau Dommage  
Le Gros Pierre

Priscilla  
Reynald Bouchard  
les Mimes Electriques  
Le Temps  
Le Pouls  
Conventum  
les Frères Brosse  
Gilles Pelletier

Nebu  
Arpège  
Av'nir  
Opus 5  
Quintonal Jazz  
le Groupe Saint-Denis  
Québec Blues  
Sedlitz  
Raymond Lévesque

Zak  
René Lévesque  
Claude Charron  
Les Mimes du Québec  
Berthio  
Marcel Léger  
le Sombre Vilain  
tout le personnel du JOUR  
etc. etc.

Spectacle continu, cinéma, divertissements pour enfants, débats, échanges, enca

Bière, liqueurs, casse-croûte,

Cité des jeunes de Vaudreuil 400 boul. Roche Vaudreuil sortie 22 de la Trans-Canadienne

Contribution: \$3.00

Informations/réservations: LE JOUR: 331-8961.

Avec la collaboration du Café Le Braque — 64 Valois, Dorion (455-4685)

Les billets  
sont maintenant  
disponibles



La Fête du Jour, 387 Lebeau, Mtl. H4N 1S2

Veuillez me faire parvenir .....billet(s), pour la Fête du Jour du samedi 31 janvier à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

Ci-inclus mon chèque, ou mon mandat.

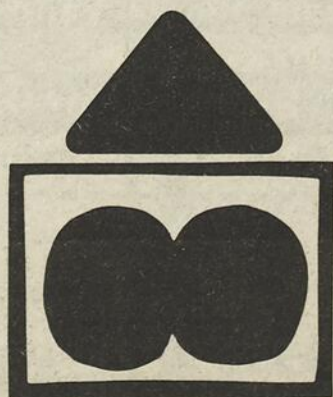
NOM.....

No Rue Ville

# Vente 1/2 Prix

| LA FEMME            |                  |                 | L'HOMME                   |                  |                |
|---------------------|------------------|-----------------|---------------------------|------------------|----------------|
|                     | Prix original    | Maintenant à    |                           | Prix original    | Maintenant à   |
| Chemises            | 12.95<br>14.95   | 5.00<br>7.00    | Chemises                  | 11.95<br>16.95   | 5.00<br>8.00   |
| Blouses             | 19.95<br>17.95   | 9.00<br>8.00    | Chandails                 | 12.95<br>14.95   | 6.00<br>7.00   |
| Robes               | 29.95<br>45.00   | 14.00<br>19.00  | Jeans                     | 12.95<br>16.95   | 6.00<br>8.00   |
| Jupes               | 16.95<br>17.95   | 7.00<br>8.00    | Pantalons                 | 22.95<br>26.95   | 9.00<br>12.00  |
| Manteaux            | 85.00<br>150.00  | 42.00<br>75.00  | Habits                    | 110.00<br>120.00 | 55.00<br>60.00 |
| Vestons et Blousons | 110.00<br>89.95  | 55.00<br>44.00  | Blazers et Vestons sports | 49.95<br>59.95   | 24.00<br>29.00 |
| Manteaux de Cuir    | 250.00<br>195.00 | 125.00<br>97.00 | Manteaux                  | 89.95<br>110.00  | 44.00<br>55.00 |
| Chandails           | 14.95<br>19.95   | 7.00<br>9.00    | Vestons en Cuir           | 125.00<br>140.00 | 60.00<br>70.00 |
| Jeans               | 16.95<br>12.95   | 8.00<br>6.00    |                           |                  |                |
| Pantalons           | 19.95<br>22.95   | 9.00<br>11.00   |                           |                  |                |

28 LE JOUR, le jeudi 22 janvier 1976



**LE CHÂTEAU**

Montréal, Greenfield Park, Laval, Ville Brossard, Québec, Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke